VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 FEVRIER 1929 NUMERO 36

Adressez toute co... "LA LIB...
ABONNEM...
Canada - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - $2.50
Europe - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UNE ORGANISATION POUR TOUS PAR TOUS

Une partie de cartes préparatoire à la "Journée Sociale" à l'Ecole Provencher

Dimanche prochain, la population de Saint-Boniface est conviée à une soirée amusante dans l'intérêt de la Journée Sociale. Nos ouvriers, à leur dernière réunion du 25 janvier, ont nommé un comité avec charge d'organiser une partie de cartes. Déjà les promoteurs ont réuni de nombreux et splendides prix et ont lancé les billets qui, à l'heure actuelle, s'enlèvent rapidement.

Cette partie de cartes aura lieu à l'école Provencher.

Nous croyons inutile de presser nos compatriotes à profiter de cette aubaine agréable et charitable. Euxmêmes seront les premiers bénéficiaires de leur générosité. Leur obole ira grossir le budget d'un mouvement social de première importance.

Nous voudrions aujourd'hui souligner l'universelle utilité de ce mouvement nouveau au Manitoba: une journée catholique d'études sociales. Elle doit son origine aux membres du Cercle La Vérendrye, dont plusieurs sentent déjà s'agrandir leur expérience avec le nombre des années. Comprenant cependant que le mouvement projeté devait recevoir la sanction de représentants de toute la population, après avoir été béni par les autorités religieuses, ils convoquèrent un Comité de Révision, composé de membres de toutes les classes de notre société. Ce Comité se montra très encourageant et voulut bien prendre en main l'organisation de la journée: il élit un Comité exécutif, aussi représentatif de notre population.

Dans la liste des orateurs, le Comité a pris soin d'inclure aussi toutes les catégories sociales. Des prêtres y coudoient les laïques, des avocats les journalistes, des ouvriers les financiers, sans oublier pour nos dames et nos demoiselles, une conférencière bien connue du public de Saint-Boniface.

Mais pour donner à tous l'occasion de prendre part à cette journée d'étude, le comité organise la discussion des travaux: des orateurs tirés de toutes les professions, mais surtout de la classe ouvrière, adresseront la parole et commenteront ou discuteront les cours présentés.

Les travaux ne sont pas moins universels que le choix des orateurs. Outre que la solution apportée aux problèmes du Capital et du Salaire ou du travail à l'extérieur de nos jeunes filles, intéresse tout le monde, n'est-il pas évident que des catholiques vivant près d'un grand centre commercial et protestant doivent connaître les principes que leur foi leur propose dans toutes ces questions qui agitent les gouvernants comme les administrés, et qui sont résolues au gré des doctrines publiées partout avec une publicité savante et tapageuse? Qui serait tenté de négliger ces questions doit se rappeler les grandes grèves meurtrières et désastreuses pour l'ordre social de 1917, issues d'une campagne persévérante d'idées radicales et socialistes.

C'est pourquoi il a paru bon d'appeler toute la population à collaborer à cette oeuvre. C'est là tout le but de la soirée de dimanche.

Mais cela ne suffit pas. Ces doctrines catholiques veulent se répandre dans tous nos foyers. Nous comptons sur le sérieux de nos gens, sur une assistance nombreuse aux différents cours. Evidemment ceux-ci ne comportent pas les enjolivements et les envolées éloquentes qui accroîtront l'intérêt des conférences du soir; mais nous estimons que l'élite de notre population — la plus nombreuse possible, si nous voulons le triomphe des idées sociales catholiques — se montrera soucieuse de s'instruire en quelques heures, d'une manière intéressante et pratique.

La Journée Sociale est l'organisation de tous pour tous.

LE PAPE PROCLAME UNE ANNÉE SAINTE

Une indulgence plénière pour tous les fidèles, à l'occasion de son jubilé sacerdotal

Rome — Le Saint-Père a publié en date du 6 janvier une bulle, "Auspicantibus nobis", dans laquelle il proclame une année sainte "extra ordinem", à l'occasion de son jubilé sacerdotal, Sa Sainteté accorde une indulgence plénière du jubilé à tous les fidèles à Rome qui rempliront les conditions suivantes: premièrement, visite deux fois, le même jour ou à des jours différents, aux trois basiliques de Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre et Sainte-Marie Majeure et prière aux intentions du Souverain Pontife; deuxièmement, jeûne deux jours non prescrits par l'Eglise; troisièmement, confession et communion autres que la confession annuelle et la communion pascale; quatrièmement, aumône suivant les moyens de chacun pour quelque oeuvre pieuse, parmi lesquelles le Pape suggère les oeuvres de la propagation de la foi et de la préservation de la foi.

En dehors de Rome, les fidèles peuvent gagner la même indulgence en se soumettant aux mêmes conditions, en visitant les églises qui seront désignées par leurs évêques. Si, en certains endroits, il ne se trouve pas trois églises, les six visites peuvent être faites à deux églises, ou même à une église ou à un oratoire, suivant les instructions des évêques.

Si quelqu'un se trouve totalement ou partiellement empêché de faire les six visites, le nombre pourra en être réduit convenablement par le confesseur. Les visites peuvent être faites par la même personne même en différents endroits, mais toujours dans les églises désignées par les évêques locaux. Les confesseurs sont spécialement autorisés à absoudre les fidèles, pendant le jubilé, des cas réservés, excepté seulement pour les cas très spéciaux. Au cours de cette année, les autres indulgences ne sont pas suspendues, mais demeurent pleinement en vigueur. Au contraire, le Pape ajoute de nouvelles indulgences spéciales pour les personnes priant devant le Saint-Sacrement à ses intentions, et accorde à tous les prêtres une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire toutes les fois qu'ils célèbrent la messe.

LE CENTENAIRE DE MGR GRANDIN

Il y aura cent ans le 8 février, naissait à Saint-Pierre-la-Cour, diocèse de Laval, Vital Grandin, futur missionnaire du Nord-Ouest et premier évêque de Saint-Albert

Il y aura cent ans dans quelques jours — le 8 février 1829 — naissait à Saint-Pierre-la-Cour, aujourd'hui Saint-Pierre-sur-Orthe (Mayenne), diocèse de Laval, celui qui devait être plus tard Mgr Vital Grandin, coadjuteur de Mgr Taché et premier évêque de Saint-Albert (Alberta). L'événement sera célébré comme il convient à Edmonton et dans le nord de l'Alberta.

"Mgr Grandin, comme le Père Lacombe, est une de ces figures que le temps, loin d'obscurcir, entoure d'une auréole de plus en plus resplendissante, écrit notre confrère l'"Union", d'Edmonton.

"C'est un de ceux qui, comme les premiers missionnaires des bords du Saint-Laurent, prennent l'aspect, à mesure que leur souvenir recule dans l'histoire, d'âmes d'une ampleur quasi surhumaine.

"Déjà, de nos jours où les conforts de la civilisation enlèvent à la religion beaucoup de ses côtés héroïques, où l'automobile chauffée et capitonnée remplace les interminables randonnées, en raquettes et traîneau à chiens, à travers les immenses étendues sauvages et les déserts de neige, les récits de la vie d'un Lacombe ou d'un Grandin nous apparaissent comme de fabuleux exploits. Que sera-ce pour nos fils et nos arrière-petits-fils?

"Même aux yeux de nos concitoyens d'autre langue et d'autre religion, des hommes de cette envergure, ouvreurs de terres nouvelles, font l'effet de héros de légende.

"Et c'est pourquoi il convient que nous, catholiques, nous Canadiens français, nous fassions tout en notre pouvoir pour rehausser l'éclat, l'exemple, source de bonnes pensées, de cet évêque catholique, de cet évêque français.

* * *

"Nommé en 1858, et sacré le 30 novembre 1859, évêque de Satala et coadjuteur de Mgr Taché, d'illustre mémoire, Mgr Grandin devint, en 1872, évêque de Saint-Albert, c'est-



Mgr GRANDIN

à-dire premier évêque aussi de notre province d'Alberta.

"Il mourut le 2 juin 1902, léguant à Mgr Emile Legal, qui fut le premier archevêque d'Edmonton, la glorieuse mission du règne de Jésus-Christ sur les âmes albertaines.

"Il ne nous appartient pas à nous, fils respectueux, de parler de la possibilité d'une canonisation, par notre mère l'Eglise, de ce grand homme qui nous paraît avoir été un grand saint.

"Mais, comme nous l'avons fait pour la mémoire du Père Lacombe, nous demandons aussi pour Mgr Grandin, que dans un avenir prochain un monument soit consacré à cette mémoire, plus haute encore peut-être, et que, cette fois, ce monument soit érigé, frappante leçon d'abnégation, en plein coeur de la capitale d'Alberta."

LE CONGRÈS RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE

Les 9 et 10 février — Sous le patronage de l'Association d'Education

Voici le programme du Congrès régional de Sainte-Agathe qui aura lieu le samedi 9 et le dimanche 10 février, sous le patronage de l'Association d'Education:

Samedi 9 février

A 9 h. ½ — Première séance, salle Bourret. Duo de piano, "Au clair de la lune", Mlles Agathe Dorge et Olivine Lambert. Bienvenue aux congressistes, M. l'abbé E. Rocan, curé. Conférence pédagogique, R. P. Bourque, S.J. Classe modèle, Mlle Yvonne Campeau.

A 2 h. — Deuxième séance: Chant, les élèves du Couvent. Conférence pédagogique, R. P. Bourque, S.J. Dialogue, "Bon Langage".

Réunion des institutrices à la salle du Couvent.

Dimanche 10 février

Messe du Congrès, à 8 h., par S. G. Mgr A. Béliveau. Communion des enfants.

A 2 h. — Réunion des commissaires et des membres de l'Association d'Education. M. Camille Fournier, délégué de l'exécutif de l'Association, adressera la parole.

A 8 h. — Séance dramatique et musicale sous la présidence de S. G. Mgr A. Béliveau. Programme:

Duo de piano, "Airs Canadiens", Mlles Thérèse Joyal et Thérèse Deniset.

Adresse à Monseigneur.

"A la Cour de Saint Louis", acte premier. Au Château de Poissy, 1228.

"Trois petits Matelots", Carman: Mlle Léonie Lapointe; au piano, Mlle G. Cormier.

"A la cour de Saint Louis", acte deuxième. A Montlhéry.

Monologue, "Ma robe de tous les jours": Mlle Hélène Joyal.

Chant, "Le Coucou"; au piano, Mlle Madeleine Joyal.

"A la Cour de Saint Louis", acte troisième. A Paris, salle du Château.

Réponse de Monseigneur.

"O Canada".

Ce congrès ne s'adresse pas seulement au personnel enseignant et aux commissaires d'école de la région. Tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'éducation, tous les pères et mères de famille sont cordialement invités à suivre ces séances d'où ils retireront profit et agrément.

CETTE SESSION S'ANNONCE TRES INTERESSANTE

On y discutera énergie électrique, finances des Chemins de fer Nationaux, immigration, etc.

Ottawa — Tout laisse prévoir que la troisième session du seizième parlement du Canada sortira des cadres ordinaires et prendra une importance exceptionnelle. Tous les pronostics politiques se concentrent sur la question de la "Beauharnois". Ceux qui étudient ordinairement la politique dans la capitale discutent sous tous les angles le projet de la construction gigantesque d'un établissement de pouvoir électrique qui s'étendrait sur une longueur de 14 milles entre les lacs Saint-Louis et Saint-François et ils se demandent quelle attitude va prendre le cabinet.

Actuellement, on ignore complètement quelle sera la décision du cabinet à ce sujet.

C'est chose connue que le discours du trône est esquissé, mais ce qu'il contient doit demeurer secret. Le bruit court dans la capitale que le point de la législation du gouvernement qui ne sera pas le moins important sera celui de la restauration des finances du Canadien National. Et cette question, présume-t-on, amènera l'étude de toute les finances des Chemins de fer Nationaux. Il est probable que la loi des élections sera revisée. Il est entendu, du moins, qu'un comité spécial sera chargé de l'étudier et de suggérer les améliorations qu'il conviendrait d'y apporter.

Le mécontentement qui s'est fait jour à la suite de la nouvelle que le ministre de l'Immigration, l'hon. Robert Forke, avait restreint considérablement le nombre des immigrants de l'Europe centrale aura, semble-t-il, son écho en chambre.

Therrien garde son nom

Montréal — La population de Therrien, Alberta, sera heureuse d'apprendre qu'après des démarches faites par le service des voyageurs du Canadien National auprès de la Commission géographique du Canada et du service de postes du Dominion, la paroisse sera désormais connue sous le nom de Therrien et celui de Gabriel Siding ne sera plus mentionné.

La cause d'une nomination double pour le même endroit vient du fait que la province de Québec possédait une paroisse du même nom de Therrien, et pour ne pas avoir de malentendu, l'on avait nommé Therrien, Alberta, Gabriel Siding.

Ce malentendu va disparaître et Therrien, dans la province de Québec, annonce le secrétaire de la Commission géographique du Canada, va devenir Beaubien.

REGINA — Un incendie a détruit l'école indienne Gordon, près de Punichy, sous la direction de l'église anglicane. Les enfants ont pu s'échapper sains et saufs. Les pertes sont évaluées à $175,000.

DIX JOURS SUR PIED POUR AVOIR UN "HOMESTEAD"

Un Canadien français monte une garde héroïque par un froid de 30 à 50 degrés au-dessous de zéro

Peace River, Alta — Après avoir attendu patiemment depuis le 18 janvier jusqu'au 28, G. Turcotte, de Falher, a réussi à obtenir la terre de son choix, c'est-à-dire un "homestead" dans le district de Falher, "homestead" qui avait été sous bail de location et qui avait récemment été rendu vacant.

Subir pendant dix jours un terrible froid de 30 degrés, pendant la journée, et de près de 50 degrés, pendant la nuit, est un sacrifice épouvantable pour un "homestead", mais, comme Turcotte a dit: "N'importe, puisque j'ai obtenu la terre; c'est un joli domaine qui est voisin de ma propriété."

Turcotte n'a pas toujours pu agir comme il le voulait. Le caporal McDonald, membre de la police royale canadienne à cheval, était là, le dernier jour, prêt à empêcher des désordres. Il ordonna à Turcotte d'ôter sa main qui était sur la poignée de la porte, afin que cette porte pût être ouverte. Un autre homme, du nom de Trudeau, était présent. Il fit un bond pour s'emparer de la poignée, pendant que la porte s'ouvrait; mais Turcotte était dans une position plus favorable et il entra le premier.

Trudeau était maître de la porte le 25 et une partie de ce jour-là, il monta la garde. Mais il s'éloigna pour marcher dans le but de se réchauffer. Pendant que Trudeau se réchauffait, Turcotte prenait la position abandonnée et s'y maintenait jusqu'au bout.

Trudeau proteste en déclarant qu'il était encore maître de la porte, après la fermeture du bureau, samedi, et qu'il devrait avoir la préférence.

Ayant commencé leur patiente garde le 18 janvier, Turcotte et son associé, un homme du nom d'Ethier, ont sans interruption évolué sur une distance de 30 pieds, pendant que le froid augmentait graduellement. Une grosse boîte à piano fut utilisée sur le trottoir, contre le bureau des terres. Dans cette boîte, un petit poêle à pétrole fut placé et ainsi, pendant quelques jours au moins, un confort relatif fut possible.

La session dans l'Alberta

Edmonton — La session albertaine s'est ouverte jeudi après-midi. Le discours du trône indique une amélioration constante dans les conditions économiques de la province. On prévoit que la récolte de 1928 rapportera $30,000,000 de plus que d'habitude.

La province adoptera la loi des pensions aux vieillards, vendra ses chemins de fer, adoptera une loi pour le retour de ses ressources naturelles, augmentera la taxe sur la gazoline, passera une nouvelle loi scolaire, et des lois pour le contrôle des compagnies.

OUVERTURE DE LA LEGISLATURE LE 11 FEVRIER

Le programme de législation est le plus maigre qu'ait offert jusqu'ici le gouvernement Bracken

La législature du Manitoba entrera en session le lundi 11 février, à 3 h. de l'après-midi. Un ordre en conseil fixant cette date a été signé par l'hon. J.-D. McGregor, peu après avoir été assermenté comme lieutenant-gouverneur.

La Chambre se mettra à l'ouvrage immédiatement après la cérémonie officielle de l'ouverture et la lecture du discours du trône par le nouveau lieutenant-gouverneur. Ceci rompt avec la coutume établie jusqu'à présent qui consistait à faire l'ouverture un jeudi et à ajourner jusqu'au lundi suivant.

Maigre programme

Le programme de législation du gouvernement sera le plus maigre que l'on ait eu depuis cinq ans. L'administration n'a que quelques bills en préparation et très peu d'autres à venir. A moins que ceux présentés par les députés soient plus nombreux que de coutume, le comité des amendements aux lois, d'ordinaire le plus occupé des comités permanents, aura peu de chose à faire.

Pour la première fois depuis 1923, le gouvernement ne touchera pas aux lois des liqueurs. La loi de contrôle des liqueurs de 1928, qui occupa tant de séances de la dernière session, ne sera pas amendée pour le présent. Depuis onze mois qu'elle fonctionne, le gouvernement l'a considérée comme satisfaisante en général.

L'une des lois principales à étudier sera la nouvelle loi des véhicules automobiles, rédigée par le comité du Manitoba sur la législation uniforme. Le bill est déjà prêt et comme l'on désire avoir la même loi dans toutes les provinces, des copies en ont été envoyées à l'Ontario et aux provinces de l'Ouest.

On ne prévoit pas jusqu'ici de changement dans l'imposition des taxes.

L'hon. R.-A. Hoey déposera un bill pour refondre la loi des écoles publiques et tous ses amendements, mais il ne renfermera rien pour prêter à discussion.

EXCURSION POUR COMPATRIOTES DES ETATS-UNIS

Elle partira de Montréal le 1er avril, à destination d'Edmonton et de la région de la Rivière-la-Paix

Le département de colonisation du Pacifique Canadien est actuellement à organiser une excursion dans l'Ouest canadien pour les Franco-Américains. Cette excursion est sous les auspices de la Société canadienne de colonisation d'Edmonton, une organisation canadienne-française de l'Alberta, qui coopère étroitement avec le département de colonisation du Pacifique Canadien.

Le groupe d'excursionnistes partira de la gare Windsor, Montréal, le 1er avril, lundi de Pâques, à 10 h. 15 du soir, à destination d'Edmonton et autres points intermédiaires.

Ce voyage fait partie de la campagne de rapatriement qui se poursuit actuellement dans les centres franco-américains, et les chefs de famille et autres qui voudraient aller visiter les belles paroisses canadiennes-françaises de la Rivière-à-la-Paix, dans le district de Falher, pourront se joindre aux excursionnistes pour se rendre jusqu'à Edmonton et de là à Falher.

M. L.-A. Delorme, l'agent du gouvernement canadien à Woonsocket, qui, par son organisation d'une "Semaine du Canada", à Holyoke, a donné un bel élan au travail de recrutement de colons et de travailleurs agricoles pour le Canada, et son collègue, M. J.-B. Riordan, l'agent du gouvernement canadien à Manchester, N.-H., ont bien voulu prêter leur concours à cette organisation et sans doute se feront-ils un devoir de renseigner tous les intéressés.

La production de la laine en Canada

Ottawa — La production totale de la laine, en 1928, au Canada, a été fixée, par le bureau fédéral de la statistique, à 19,611,430 livres, ce qui est 398,664 livres de plus qu'en 1927. En dollars cette production est estimée, pour 1928, à $5,099,0000 et pour 1927 à $4,108,000.

LE GOUVERNEMENT SUR LA DEFENSE

Une Commission Royale pour l'affaire des Sept Soeurs

Les accusations portées contre le gouvernement provincial par le lieut.-col. F.-F. Taylor, chef conservateur, au sujet de l'affaire de l'énergie électrique des Sept Soeurs feront l'objet d'une enquête par une commission royale. Les membres de cette commission sont: le juge en chef Macdonald, le juge Dysart et le juge Kilgour.

Au cours de la récente campagne électorale partielle de Lansdowne, on a accusé le gouvernement ou le parti progressiste d'avoir reçu, directement ou indirectement, environ $50,000 de la "Winnipeg Electric Company", comme contribution au fonds de campagne pour les élections générales de 1927.

La commission royale devra tirer au clair cette accusation. Elle est munie de pleins pouvoirs pour faire comparaître les témoins qu'elle jugera à propos.

Le chef conservateur déclare que la mesure prise par le gouvernement n'est qu'un artifice pour soustraire les investigations à la législature.

W.-A. Corbett a été nommé registrateur et greffier de la Commission, J.-L. Donovan sténographe et notre compatriote A.-G. Pétrin, de Saint-Boniface, maître des cérémonies.

Il n'y aura aucun apparat dans les séances et les commissaires ne porteront pas leurs robes de juges.

Les avocats engagés dans l'enquête sont: Isaac Pitblado et A.-E. Johnston, pour le gouvernement; E.-K. Williams, pour la Commission; A.-J. Andrews, pour la "Winnipeg Electric" et Arthur Sullivan pour le lieutenant-colonel F.-G. Taylor.

LE CRUCIFIX NE SERA PAS BANNI

Le bill contre les emblèmes et les costumes religieux dans les écoles de la Saskatchewan est battu

Régina, Sask. — La législature de la Saskatchewan a rejeté, par une forte majorité, le bill proposant d'amender la loi scolaire de la province, de manière à rendre illégal les emblèmes et les costumes religieux dans les écoles publiques.

Le bill fut présenté par le Dr J.-T.-M. Anderson, chef du parti conservateur. Le but proposé, disait-il, était de faire disparaître la cause des troubles récents dans les arrondissements scolaires de la province.

Le premier ministre Gardiner déclara que sa confiance dans le bon jugement de la population de la Saskatchewan l'autorisait à croire qu'elle pourrait régler ses petites difficultés, quand il s'en élèverait dans un arrondissement scolaire, de la même façon qu'elle l'avait fait depuis 1905 jusqu'à date. Il est possible de s'entendre sans cette espèce de législation.

M. J.-A. McClure, progressiste, Canora, présenta une motion sur la publication obligatoire de toutes les sources de fonds de campagne électorales. Les libéraux en général et quelques conservateurs furent d'avis que cela n'était pas dans les meilleurs intérêts de la province. La motion fut battue.

Mgr Camille Roy nommé recteur de l'Université Laval

Québec — Le Conseil du Séminaire de Québec a accepté la démission de son supérieur, Mgr Amédée Gosselin, qui a dû résigner ses fonctions pour raisons de mauvaise santé; il lui a donné pour successeur Mgr Camille Roy qui devient, de droit, recteur de l'Université Laval. Mgr C.-N. Gariépy, et M. l'abbé Philéas Fillion ont été respectivement élus premier et second assistant.

Mgr Camille Roy fut, de 1924 à 1927, supérieur du Séminaire et recteur ex-officio de l'Université Laval; de 1927 à 1929, de nouveau directeur spirituel au Petit Séminaire, en même temps que vice-recteur.

POUR RASSURER L'OPPOSITION

M. King déclarerait, au début de la session, qu'il n'y aura pas d'élections générales en 1929

Ottawa — On prête au premier ministre l'intention de faire une déclaration très importante, dès le commencement de la session. L'hon. Mackenzie King couperait court à toutes les rumeurs d'appel au peuple, en disant catégoriquement qu'il n'y aura pas d'élections générales en 1929.

Le but de cette déclaration serait d'activer le travail de la session et de prévenir une discussion qui se prolonge toujours chez l'opposition, lorsque l'on se croit à la veille d'une élection générale. Dans ce cas, l'opposition, encore plus que le parti au pouvoir, prépare sa littérature électorale. Sachant qu'il y a encore une autre session à venir, on croit que la députation s'en tiendra surtout aux questions à l'étude, sans en faire surgir d'autres qui ne sont pas urgentes.

Dans les cercles bien renseignés, on dit qu'une élection générale en 1929 n'est pas nécessaire, parce qu'un terme de trois ans est trop court pour demander un renouvellement de mandat. Dans la Nouvelle-Ecosse, l'hon. M. Rhodes a tenté cette expérience et il a failli être battu, le peuple n'appréciant plus ce genre de surprise. De plus, on croit que dans un an, les avantages pour un appel au peuple seront aussi nombreux qu'aujourd'hui.

Une aviatrice de 17 ans établit un nouveau record d'endurance

New-York — Mlle Eleanor Smith, âgée de 17 ans, a établi un nouveau record féminin d'endurance en avion. Elle vient en effet de séjourner 13 heures, 16 minutes, 45 secondes dans les airs à bord d'un biplan Bird, ce qui dépasse d'une heure, 5 minutes, 45 secondes le record établi le 1er janvier par la Californienne Bobby Trout avec 12 heures, 11 minutes de vol. Elanor Smith vient du même coup de battre le record féminin de vol nocturne continu.

ECHOS D'EUROPE

Les dirigeants allemands sont inquiets

Paris — Les journaux de Berlin disent que les dirigeants sont actuellement préoccupés de l'activité des adversaires de la république, notamment celle des "Casques d'acier", qui prépare un referendum sur une motion réclamant une transformation de la constitution.

Quatre coups de feu sur le nonce papal à Madrid

Londres — La tentative d'assassinat du nonce papal à Madrid, jeudi soir, comme il se promenait dans les jardins du palais royal, donne un nouvel aspect aux troubles politiques d'Espagne.

Les dépêches de ces jours derniers disaient que la révolte de Ciudad Real était supprimée et que les responsables étaient arrêtés et seraient jugés.

Il est difficile à distance et vu le peu de détails que laisse passer la censure, de se rendre compte exactement de la situation; mais on croit que les coups de feu étaient destinés à un autre.

Quatre coups de feu furent tirés sur le "représentant diplomatique du Pape", ce qui doit vouloir dire le nonce papal, Mgr Tedeschini, nommé à ce poste en 1921, et qui depuis a été en très excellents termes avec le roi Alphonse XIII et sa famille; on croit que cette amitié explique sa présence dans les jardins du palais, où on l'aura pris pour un autre.

Une grande commotion en vue dans les rangs du parti fasciste

Rome — Il semble aujourd'hui qu'il se produira une commotion considérable dans les rangs des fascistes, avant les élections populaires, le 24 mars, d'après le système d'un seul parti.

Le commandant Vitali, regardé comme l'un des fascistes les plus en vue, a été suspendu de toute activité politique par Turati, secrétaire général du parti.

Un autre indice d'événements sensationnels, c'est la démission de Giampoli de sa charge d'inpecteur du parti à Milan.

Turati fera un rapport de l'organisation du parti à une assemblée du grand conseil, le 25 février.

Trotzky quittera la Russie le 24 février

Berlin — Les journaux de Berlin disent que Léon Trotzky, l'ancien chef russe, quitterait la Russie le 24 février, banni de son pays par ses prétendues activités politiques contre le présent régime.

Il restera en Turquie jusqu'à ce qu'il obtienne un visa de l'Allemagne, qui lui sera probablement accordé s'il promet de s'abstenir de toute activité politique pendant son séjour dans ce pays.

Terribles ravages de l'influenza en Angleterre et en Irlande

Londres — L'influenza et la pneumonie continuent à faire des victimes en plusieurs endroits de la Grande-Bretagne et du nord de l'Irlande. Glasgow, Liverpool et Belfast sont les villes les plus éprouvées. A Belfast, les médecins sont heureux d'accepter toute aide que peut offrir la Croix Rouge. Le "Telegraph", de cette ville, publie quatre colonnes de décès, les fossoyeurs travaillent à des heures supplémentaires et se font aider par les jardiniers. Les sans-travail sont recrutés à Glasgow pour aider aux fossoyeurs. Sur 1,112 décès en cette ville, la semaine dernière, 654 sont attribués à la pneumonie ou à l'influenza. A Paisley, à quelques milles de distance, il meurt quarante-trois personnes sur mille. La plupart des décès sont attribués à l'influenza.

Cinquante écoles ont été fermées à Liverpool. Une grande partie des décès dans cette ville provient de la pneumonie ou de l'influenza.

La tombe du Père de Foucauld au Sahara

Chardaia (Sahara, Afrique) — Depuis le 1er décembre 1916, date de la mort du Père de Foucauld, deux exhumations ont été faites du corps du "Saint ermite du Sahara".

La première fut faite par le général Laperrine, son camarade de promotion à Saint-Cyr. Il fit transporter le corps de son ami d'un ravin sur une éminence où la tombe était moins exposée à être entraînée par les eaux des oueds, qui en un instant se transforment en torrents.

Etonné de retrouver le corps dans un état de conservation parfaite, le général entendit un indigène lui dire d'un air convaincu: "Comment la corruption pourrait-elle attaquer le corps d'un pareil "ouali"? Ce terme arabe veut dire "un saint". Or, d'après les croyances musulmanes, "le feu de l'enfer, pas plus que la corruption ne sauraient attaquer le corps d'un "ouali". Un "ouali" est "mouharrar", c'est-à-dire préservé du feu de l'enfer.

On voit par là quelle vénération les indigènes ont conservée à l'endroit de cet ermite qui, par sa pénitence et sa charité, les avait tant édifiés.

On sait aussi que la Providence avait marqué à côté de cette tombe la place de celle du général Laperrine, mort lui-même en essayant de traverser le Sahara en avion... Les deux amis reposent côte à côte, à Tamanrasser, sur les sommets du Hoggar.

La deuxième exhumation eut lieu, il y a deux ans, lorsqu'on ouvrit le procès canonique du Père de Foucauld. L'état de conservation était presque semblable à celui de la première reconnaissance.

MONTREAL — Le Dr André Brissat des Nos est décédé. Il fut pendant plusieurs années président de l'Union Nationale Française. Il avait été créé Chevalier de la Lgion d'Honneur par le gouvernement français. Né en France, il habitait Montréal depuis 1886.

PARIS — S. G. Mgr Thomas, évêque de Langres depuis 1925, vient de mourir, à l'âge de 60 ans.

BORDEAUX—Les vignobles français ont produit 2,211,024 gallons de vin en 1928, d'après les statistiques officielles. C'est 347,853 gallons de plus qu'en 1927.

PARIS — Mgr Pierre-Henri Batiffol, chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris, chevalier de la Légion d'honneur et historien, est décédé.

BUCHAREST — Un concordat est conclu entre la Roumanie et le Vatican, fixant la situation exacte de l'Eglise catholique romaine en Roumanie.



Groupe d'excursionnistes de la Survivance française, aux Chutes Niagara. (Photo du C. N. R.)

LES AFFAIRES DE L'ALSACE

M. Poincaré répond aux accusations des autonomistes et dit ce qu'a fait la France pour l'Alsace

Paris — Le débat sur la question alsacienne a continué, à la Chambre. Le député autonomiste Dahlet et M. Poincaré, président du conseil, ont parlé. M. Dahlet a dit que le mouvement autonomiste ne marque aucune tendance vers l'Allemagne. C'est simplement une manifestation du fait que les Alsaciens se reconnaissent différents des Français. A en croire M. Dahlet, l'Alsace préfère aux nationalistes et au gouvernement qui l'attaquent les communistes qui la défendent. Par son attitude, a-t-il dit, le gouvernement avoue la faillite de sa politique alsacienne.

M. Poincaré a reproché aux autonomistes de ne pas parler de ce que la France a fait pour l'Alsace recouvrée. Tout Français, a dit le président du conseil, peut légitimement être fier de ce que la France a fait pour l'Alsace en ces dix dernières années. Les erreurs que le gouvernement a pu faire ne justifient pas l'abominable campagne qui se poursuit en Alsace actuellement. La France a voulu donner à l'Alsace un régime exceptionnel, afin de permettre à la province une adaptation graduelle; il n'y a pas d'autre remède.

M. Poincaré a ensuite énuméré quelques-uns des débours que la France a faits pour l'Alsace: deux billions de francs pour le rachat de marks, afin d'empêcher une crise, deux autres billions de francs pour la reconstruction de 32,000 habitations et de 216 usines, et pour la mise en culture de 290,000 acres. La France a non seulement fait cela, elle a de plus développé presque toutes les industries alsaciennes, a affirmé M. Poincaré.

LE COMMERCE DU DOMINION

Au cours de l'année 1928, il a été de $2,596,448,113 — En augmentation sur 1917

Ottawa — Le commerce total du Canada, pour les douze mois de 1928, a été de $2,596,448,113, ce qui est une augmentation de 270 millions et demi sur le commerce de 1927. Les exportations ont excédé les importations par la somme de 151 millions et trois quarts. Les exportations ont été, en effet, de $1,374,130,197 et les importations de $1,222,317,916.

Les produits de la ferme et les légumineux comptent pour la moitié de nos exportations, soit pour 651 millions, ce qui est une augmentation de $100,000,000 sur l'exportation de ces mêmes produits pour 1927. Les exportations de papier et de bois ont été de 323 millions, ce qui est 75 millions de plus qu'en 1927.

Nos meilleurs clients ont été les pays de l'Empire britannique, qui ont acheté de nous pour 545 millions et demi de marchandises canadiennes, ce qui est une augmentation de 45 millions sur 1927. Le Royaume-Uni a acheté pour 446 millions, l'Australie pour 16 millions, la Nouvelle-Zélande pour 15 millions, tandis que nous avons importé de la Grande-Bretagne pour 190 millions et demi, de l'Australie pour 4 millions, de la Nouvelle-Zélande pour 9 millions et demi.

Nos importations de France ont été de 27 millions et nos exportations n'ont été que de 2 millions 300 mille dollars. Nos exportations aux Etats-Unis ont été de 492 millions et demi et nos importations de cette république, de 826 millions 740 mille dollars.

L'A. C. J. C. réclame la monnaie bilingue

Montréal — Le Comité central de l'Association catholique de la Jeunesse vient d'adresser à l'hon. ministre des finances dans le cabinet King la lettre suivante:

Montréal, le 22 janvier 1929.

A l'hon. James-Alexander Robb,
Ministre des finances,
Ottawa, Ontario.

Monsieur le Ministre,

De nouveaux billets de banque du Dominion seront bientôt mis en circulation, annonce-t-on.

A diverses reprises l'"Association catholique de la Jeunesse" a réclamé des inscriptions bilingues sur la monnaie canadienne.

Le Canada est un pays bilingue.

Le français tout autant que l'anglais y est langue officielle.

Au nom des divers groupements qui composent l'A. C. J. C. au nombre de cent cinquante environ et disséminés dans tout le Canada, le Comité central a, à sa séance régulière tenue le vendredi 11 janvier courant, émis le voeu que la monnaie et le papier-monnaie canadien soient bilingues.

Nous vous prions respectueusement, Monsieur le Ministre, de faire droit à notre juste requête et d'agréer l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour le Comité central de l'A.C.J.C.
Le chef du secrétariat général,
(Signé) Alphonse de la ROCHELLE.

Le bilinguisme progresse à Ottawa, sa nécessité apparait de plus en plus évidente à mesure que le Canada étend ses relations internationales.

M. Jacques Bureau, il y a peu d'années, nous a donné le timbre d'accise bilingue; M. Pierre Véniot vient de mettre en circulation une série bilingue de timbres-poste très artistique et fort recherché des philatélistes. Le Ministère de la Milice, à partir de 1931, exigera des officiers supérieurs de l'armée la connaissance du français et de l'anglais.

Nous voulons du français: c'est à nous d'en mettre.

M. Paul-E. Gingras se marie

Montréal — A 9 h. 30 du matin, le jeudi 7 février, dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes, M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, bénira le mariage de Mlle Thérèse Glackmeyer et de M. Paul-E. Gingras. Après la cérémonie, M. et Mme S. Glackmeyer recevront dans les salons du Club Canadien, rue Sherbrooke, et les nouveaux époux partiront pour Saint-Jean, N.-B., d'où ils s'embarqueront sur le "Metagama" du C. P. R. pour un voyage en Europe.

M. Paul-E. Gingras est bien connu à Winnipeg et dans l'Ouest, où il a été représentant français du Pacifique Canadien. La Liberté lui offre, ainsi qu'à Mme Gingras, ses meilleurs voeux de bonheur.

LES DENTS EN BOIS

L'examen d'un crâne indien, trouvé près du Conesus Lake, situé à une trentaine de milles au sud de Rochester, N.-Y., a révélé aux chercheurs d'anciennes curiosités que les guerriers indiens d'il y a un siècle ou même davantage, pratiquaient entre eux une dentisterie, brutale sans doute, mais effective, et cela sans s'inquiéter assurément du diplôme de dentiste actuellement exigé. Sur ce crâne en effet plusieurs dents manquaient et les alvéoles vides avaient été garnies par des chevilles de bois dur tenant lieu des dents absentes; un correspondant du "New York World" en a minutieusement décrit les détails.

Une enquête faite parmi les anciens Indiens a permis d'établir d'une façon irréfutable que de tous les temps et même encore récemment des canines et des incisives en bois ont été employées couramment pour permettre aux vénérables Indiens de mâcher leurs aliments solides. Le dernier des grands chefs qui fut ainsi "équipé" avec des dents artificielles fut John Miller, qui fut pendant longtemps une figure familière de l'ouest new-yorkais. Miller vivait sur la réserve de Tonawanda, mais ne se gênait pas pour faire de fréquents petits voyages intéressés auprès des autorités américaines. Il prétendait être âgé de 110 ans et paraissait en effet avoir cet âge, qui concordait d'ailleurs avec les affirmations de ceux qui le connaissaient depuis longtemps.

John avait perdu toutes ses dents de devant de la mâchoire inférieure et les avait remplacées par de solides chevilles en bois prélevées dans du coeur de chêne. Ces chevilles étaient fixées dans l'os de la mâchoire et ne paraissaient pas gêner autrement le vieux guerrier. Elles paraissaient être en état de résister à tous les usages. John d'ailleurs ne refusa jamais aucune espèce de nourriture qui lui était offerte. Bien entendu, il avalait avec la plus grande facilité et surtout avec rapidité les bouillies et galettes de maïs, mais encore il pouvait très aisément mastiquer le boeuf froid. Il dédaignait l'usage du couteau et de la fourchette, préférant se servir de ses mains qui lui tenaient lieu en même temps d'assiette et mâcher à pleine bouche à la manière primitive de l'âge d'or. Il atteignait victorieusement les parties plus concaves qui entourent les os avec ses dents naturelles de la mâchoire inférieure.

Si par cas, au cours d'un repas une de ses quenottes en bois venait à se briser, tranquillement il tirait de sa poche un petit morceau de bois dans lequel il façonnait une nouvelle "cheville-dent", la polissait placidement sur une pierre, puis il l'insérait non moins tranquillement à la place de celle qui venait de lui faire défaut.

Pendant longtemps John Miller ne voulut pas employer d'autres dents que celles qu'il fabriquait lui-même en coeur de chêne, allant même jusqu'à refuser la proposition d'un dentiste de lui établir gratuitement un râtelier.

VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 6 FEVRIER 1929 NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Si nous ne formons pas une génération plus nombreuse de Canadiens français instruits, nous sommes perdus.
Mgr O.-E. MATHIEU.

L'élément essentiel de l'éducation est l'élément religieux. Les vertus du coeur sont supérieures à celles de l'intelligence.
HON. J.-M. UHRICH.

PAS DE PROGRAMME DEFINI

Ce qui fait que le problème de l'immigration provoque tant de discussions et de malaise dans le public, tant d'hésitations et d'atermoiements de la part des autorités, c'est que le pays, au fond, ne semble pas encore bien fixé sur ce qu'il veut. Les uns sont pour la politique de toutes les portes larges ouvertes; les autres se lamentent et crient au scandale parce que les britanniques viennent en moins grand nombre que les étrangers; un troisième groupe s'évertue à faire prévaloir ce principe de simple bon sens que le Canada, avant de tendre les bras aux gens du dehors, devrait s'efforcer d'attirer dans l'Ouest ses propres enfants désireux de se livrer à la culture.

Les apôtres de l'immigration britannique ont eu la partie belle, l'été dernier, avec ce formidable contingent de mineurs déversé en masse sur nos plaines. Quels résultats pratiques a donnés cette coûteuse expérience? Aujourd'hui, à peine quinze pour cent de ces hommes sont demeurés au Canada. Les *patriotes* qui avaient réclamé avec le plus d'instance ces immigrants britanniques n'ont pas montré un grand empressement pour les garder chez nous. C'est de l'Ontario surtout que viennent les clameurs au sujet de la dangereuse physionomie *étrangère* de l'Ouest; cependant le gouvernement de cette province lui-même a signifié qu'il n'y avait pas place dans ses villes pour ces moissonneurs anglais.

L'expérience de l'été dernier est concluante. Mais ceux qui demandaient à cor et à cri une plus forte immigration britannique exigeaient en même temps une réduction de l'apport fourni par l'Europe Centrale, ou les pays non favorisés. Le gouvernement vient de leur donner satisfaction; les deux compagnies de chemins de fer ont reçu instruction d'avoir à réduire de deux tiers le chiffre actuel des immigrants de cette catégorie qu'elles transportent chaque année.

Mais M. Beatty et sir Henry Thornton ne sont pas des gens à se laisser effrayer par l'épouvantail de l'idéal britannique en danger. Ils répliquent que cette mesure entraînera à brève échéance une pénurie de certaine main-d'oeuvre requise pour la construction des chemins de fer, l'exploitation des mines et autres travaux essentiels au développement normal du pays.

Si l'immigration de la Grande-Bretagne n'atteint pas les proportions que d'aucuns voudraient, est-ce une raison suffisante pour restreindre le nombre des colons désirables qui nous viennent d'ailleurs? Tous ceux qui connaissent un tant soit peu l'Ouest rural savent de quelle réelle valeur lui sont les colonies de Galiciens, de Polonais, de Hongrois, d'Ukraniens, de Scandinaves fixés dans les trois provinces. Nous parlons ici des immigrants de l'Europe continentale établis sur des terres; il y a de sérieuses réserves à faire pour ceux groupés dans les villes, où leur présence soulève des problèmes inquiétants.

* * *

Il reste les colons de l'Est du Canada, ceux dont on parle le moins. A ceux qui s'étonnent qu'on ne fasse rien pour eux, M. Forke répond qu'il leur accorderait bien les mêmes avantages qu'aux Anglais, mais qu'il n'y a pas de demande.

Il nous souvient pourtant d'une requête signée, il y a moins d'un an, par plus de 125,000 Canadiens, appuyée par les *Native Sons of Canada*, qui formulait cette requête précise. Faudrait-il que chaque colon s'adresse au département de l'immigration? Nous ne connaissons pas, dans la province de Québec, de bureau fédéral de colonisation destiné à recevoir des demandes de ce genre.

En attendant, les Canadiens qui se voient refuser l'aide accordée libéralement aux immigrants d'Angleterre passent aux Etats-Unis. Au cours de 1928, d'après les rapports officiels nous en avons ainsi perdu 73,000, dont 18,000 de langue française.

Sur qui doit peser la responsabilité d'un état de choses si préjudiciable au pays? M. Raymond Denis écrivait récemment dans le *Patriote de l'Ouest:*

"L'honorable Taschereau lui-même disait il y a trois ans: "Lorsqu'un Canadien trouve que la province de Québec n'est plus assez bonne pour y vivre, c'est presqu'un crime pour lui que d'aller aux Etats-Unis quand il trouverait dans l'Ouest des frères pour l'accueillir, et des conditions de vie plus favorables."

C'est l'application de ces paroles que nous réclamons. Il ne suffit pas de nous dire: "Prenez ceux qui partent, nous vous les abandonnons." *Il faut encore nous aider à les prendre par une propagande discrète et par des taux de transport raisonnables. Aussi longtemps qu'il en coûtera quatre fois plus à un colon de Québec pour venir dans l'Ouest qu'à un immigrant d'Angleterre ou du Maine, aussi longtemps qu'il lui en coûtera cinq fois plus pour venir à Saskatoon ou à Edmonton que pour se rendre à Boston ou à New-York, nous continuerons à voir nos Québecois prendre le chemin des Etats-Unis, pendant que des étrangers envahiront de plus en plus les plaines de l'Ouest. Et l'on dit tout bas que c'est le gouvernement de Québec qui s'oppose à des taux plus bas pour les colons de l'Est."*

Ce que l'on dit tout bas n'est peut-être pas fondé. Nous voudrions le croire. Qu'on commence donc par faire disparaître ce gros obstacle matériel qui est une monstrueuse anomalie et une injustice flagrante!

Donatien FREMONT.

"La Survivance"

L'avant-dernier numéro de la "Survivance" nous arrivait avec une apparence nouvelle indiquant que le journal sortait de ses propres presses; et voici le dernier numéro avec le nombre de pages porté à huit. Notre confrère d'Edmonton, né il y a moins de trois mois, a dû utiliser pendant quelque temps le matériel d'une imprimerie anglaise. Le voici maintenant installé chez lui et en mesure de répondre de mieux en mieux à la confiance que lui témoigne le public franco-albertain. Personne à peu près n'a idée de la lourde tâche que représente la fondation d'un journal de langue française dans nos provinces de l'Ouest. La "Survivance" a poussé les choses avec ardeur et cette belle détermination est pour elle un gage de succès.

Les 25 ans de l'A. C. J. C.

L'"Associations catholique de la Jeunesse, fondée le 13 mars 1904, atteindra en mars prochain ses 25 ans d'existence. Elle compte près de 150 groupements: unions régionales, cercles d'étude, sections d'anciens, avant-gardes, disséminés dans tout le Canada.

Carnet du Grincheux

Chacun sait que la Liberté est l'un des hebdomadaires les plus intéressants du Canada. En le rappelant ici, je ne fais que répéter ce qu'ont dit maintes fois des juges compétents. Pour ma part, je la lis chaque semaine de la première ligne à la dernière... Qu'avez-vous à sourire?...

— Même les courriers de la campagne?...

— Mais comment donc? C'est peut-être la partie la plus importante du journal — la plus originale, à coup sûr.

Oh! sans doute, c'est un peu comme dans la forêt; il y a du bois mort. Parfois même il n'y a pas autre chose. Mais ces débris écartés, quels détails savoureux, quelle mine de renseignements de toute première main sur la vie sociale, religieuse, agricole et nationale de notre groupe! C'est là, et là seul, que l'on voit réellement vivre nos gens, que l'on prend le pouls de notre population.

Parfaitement, il y a autre chose, dans ces chroniques de village, que des avis de naissances, de mariage, de décès et de parties de cartes. Certains correspondants ont la plume finement aiguisée et glissent entre leurs nouvelles un brin de commentaire toujours pertinent.

Désirez-vous savoir la répercussion produite dans les milieux ruraux par tel événement du jour, telle question débattue, telle idée lancée par le journal — la fameuse question du chant d'église, par exemple? La page des centres va vous renseigner.

Nos graves problèmes nationaux eux-mêmes y sont abordés, sobrement et magistralement. Un chroniqueur écrivait, il y a quelques semaines:

Un mariage à X..., c'est tout un événement: nous n'en avons eu qu'un seul en 1928. Il faut pourtant fonder de nouveaux foyers, si nous voulons survivre: il nous faut des berceaux, et des berceaux bien remplis; autrement nous allons donner raison aux prophètes de malheur qui prédisent notre engloutissement dans l'Ouest.

Cela me fait songer au sympathique correspondant de Y... qui tonne aussi périodiquement contre cette plaie du célibat, gourmandant — pour leur bien — les vieux garçons et les jeunes personnes mûres dont sa paroisse serait, paraît-il, infestée.

Je relève encore dans un des derniers numéros:

En 1928, il y a eu à Z... 31 baptêmes, deux mariages, 20 sépultures, dont 12 d'enfants. A commenter ces chiffres, nous serions peut-être un peu pessimiste. Laissons à nos lecteurs de le faire.

Ne trouverez-vous pas, comme moi, admirable cette façon lapidaire, mathématique, de mettre sous les yeux les plus graves problèmes qui intéressent l'avenir de la race?

Mais les correspondants de la ville ne le cèdent en rien à ceux de la campagne. La dernière chronique de l'Union Canadienne débutait ainsi:

Il est plus facile d'entraîner nos membres aux joutes de gourot qu'aux conférences données sous nos auspices.

A première vue, ça n'a l'air de rien. Quand on s'y arrête un peu, on s'aperçoit que c'est profond comme du Pascal ou du Bossuet.

LE GRINCHEUX.

A LA MÉMOIRE DU CURÉ JUTRAS

"Ceux-là, on ne les oublie pas"

Il y a déjà un mois que l'on déplore la perte du curé Jutras dont la mémoire est encore vivante dans les esprits et les coeurs de ses paroissiens de Letellier aussi bien que de tous ceux qui l'ont connu dans la province du Manitoba.

On ne vit pas quarante-cinq ans dans un même endroit sans y laisser des souvenirs ineffaçables. Telle fut la carrière sacerdotale du curé Jutras qui était devenu, je dirais non seulement un père, mais même un grand-père spirituel de ses paroissiens qu'il avait baptisés et mariés. Il faudrait avoir la plume d'un Balzac chrétien pour tracer d'une manière convenable le portrait, la vie et les oeuvres de celui que l'on peut véritablement appeler l'idéal du curé de campagne.

Espérons qu'un jour on fera une biographie digne de ce prêtre apôtre qui s'est taillé une belle figure dans l'histoire du Manitoba. En attendant, essayons de rappeler quelques incidents de sa vie pour rafraîchir notre souvenir.

Natif de la Baie du Febvre en 1856, tout près de Nicolet, où il fit ses études classiques, il venait de ce même coin de la province de Québec qui avait fourni à la patrie canadienne un Mgr Norbert Provencher, un Gérin-Lajoie et son fils adoptif un Jean Rivard. Inspiré par la vie de cet évêque missionnaire et de ce défricheur-économiste, M. l'abbé Norbert Jutras résolut lui aussi de distribuer le pain céleste et le pain terrestre à ceux qui ont voulu le suivre au Manitoba dans la vallée de la Rivière-Rouge.

C'est ainsi qu'en 1883 il devint le curé de Saint-Pie et du Roseau, où il avait amené des colons qui sont venus faire souche au sud du Manitoba. Quelque temps plus tard, le curé Jutras fut investi de pouvoirs ecclésiastiques extraordinaires. Il se trouvait à desservir en même temps deux paroisses américaines et deux paroisses canadiennes, je veux parler de Pembina dans le Nord Dakota et de Saint-Vincent dans le Minnesota, aux Etats-Unis; et curé d'Emerson et de Saint-Pie au Canada. Puis en 1888 il fonda l'église et la paroisse de Letellier qu'il habita jusqu'à sa mort. C'est là qu'il travailla au bien-être non seulement spirituel mais même temporel de ses ouailles, en faisant de ces paroissiens des fermiers avertis et modernes.

Que de fois il alla dans les champs, pour voir sur place le genre de culture qu'ils avaient adopté, discuter avec les siens sur la meilleure manière de rendre leur terre fertile et de produire de bons résultats. C'est ainsi qu'il devint l'apôtre de la culture mixte jusqu'alors inconnue, culture qui fit progresser matériellement toute sa paroisse et celles qui voulurent suivre son exemple. Il prêcha par la plume et par la parole. Des expériences de culture rotative et d'industrie laitière, il en fit bénéficier toute la province, en se faisant conférencier agricole où il prêcha la parole d'un évangile d'attachement à la terre par des méthodes de culture pratique.

Pendant plus de quinze ans, il écrivit dans la Liberté des chroniques hebdomadaires qu'il adressait à ses chers fermiers, articles marqués au coin de l'expérience et du bon sens qui firent de lui une compétence dans l'agriculture. On a même parlé, en haut lieu, de compiler ces articles en fascicules pour l'édification et l'instruction de nos cultivateurs.

L'industrie laitière, répétait-il, est la base du bien-être et de la prospérité du fermier. Pour lui, il n'y avait pas au monde de paysage plus beau qu'un troupeau de vaches broutant dans les champs de luzerne.

Son plus grand plaisir était de faire le tour de sa paroisse qu'il appelait son petit royaume. Chemin faisant, il s'arrêtait ici et là faire des visites à ceux qui travaillaient la terre aussi bien qu'à ses malades. Tout l'intéressait, depuis la nouvelle machine à traction pour labourer jusqu'à la dernière moissonneuse-batteuse, qu'il alla voir fonctionner l'été dernier.

Il va sans dire qu'on lui rendait ses visites.

Les portes de son presbytère étaient grandes ouvertes comme son coeur pour accueillir ceux qui venaient le consulter. Son hospitalité proverbiale gagnait les coeurs de ceux qui l'approchaient. Il discutait avec bonhomie et parfois même avec opiniâtreté sur les questions agraires et actuelles. On finissait ces conversations par des bonnes histoires savoureuses racontées dans l'arôme du tabac canadien.

La famille faisait le sujet préféré de ses sermons. La famille! n'est-elle pas la cellule vivante de la paroisse, image de la patrie grandissante? Aussi le curé Jutras a toujours glorifié les familles nombreuses et a flétri le calcul de la paternité restreinte. Les paroissiens de Letellier n'oublieront jamais avec quelle éloquence il parlait des beautés de notre foi et des grandeurs de notre Eglise.

Sur la fin de sa vie, il éprouvait quelque crainte au sujet de l'avenir des familles canadiennes qui se laissaient entraîner par la passion effrénée du luxe et de la mode. Il avait assisté à tant de changements de la vie moderne, depuis le moment où l'on s'éclairait à la chandelle et à la lampe à pétrole, jusqu'à l'emploi de l'essence à gazoline et de l'électricité qui ont révolutionné le système de notre éclairage et de locomotion.

Se penchant vers son passé, il nous racontait les différents régimes scolaires qui s'étaient succédé depuis son arrivée au Manitoba, jusqu'à nos jours.

Sans peur et sans dol, cet homme à la voix forte, d'apparence robuste, décelait une santé délicate, animée cependant d'une énergie de fer pour faire face aux injustices des droits scolaires dont les Manitobains sont légalement affectés depuis si longtemps. Il espérait que la bonne cause finira toujours par triompher.

Le curé Jutras avait une âme d'apôtre, un jugement sûr, un coeur excellent, l'esprit vaste et orné; agronome expert, adroit, ingénieux dans les arts mécaniques. Il savait se débrouiller comme prêtre-missionnaire, surtout au début de sa carrière.

Aimé de son archevêque et de ses confrères, adoré de sa famille et de sa paroisse, le curé Jutras restera une figure légendaire, un peu comme celle du curé Labelle.

Il était un des derniers survivants du diocèse de Saint-Boniface, je veux parler des curés Fillon, Campeau et Jolys.

Sa longue maladie le fit aimer davantage; et les bonnes Soeurs Grises surent prolonger son existence avec des soins infinis. Ses funérailles furent imposantes comme celles d'un prélat romain, malgré la température froide qui sévissait ce jour de janvier. Inclinons-nous devant sa dépouille mortelle, offrons-lui une prière et disons avec un de ceux qui a fait son éloge: "Puisse son ciel prolonger nos jours!"

Gédias BRUNET.

La Musique Sacrée d'après le "Motu Proprio"

La musique sacrée de style moderne

Après les éloges qui ont été faits du chant grégorien et de la Polyphonie classique, quelques-uns se demanderont peut-être s'il reste place pour la musique moderne à l'église. Les paroles du musicien juif Halévy, étonné de voir le clergé catholique délaisser le grégorien et la polyphonie classique pour les "pauvretés de notre musique moderne", seraient de nature à en faire douter. Il faut faire la part des circonstances dans ce jugement d'artiste. A ce moment, c'était précisément ce genre de musique moderne interdit par le "Motu Proprio" qui s'étalait scandaleusement dans les églises. Le style théâtral flétri par Pie X, les romances langoureuses, les chants militaires ou légers, les musiques sautillantes, les adaptations à des airs d'opéra, de chansons (même de "chansons à boire", tout cela paraissait "très pieux". Il nous reste de ce genre plusieurs spécimens très en vogue.

Laissons la parole au Pontife artiste qui, tout en faisant une belle place à la musique sacrée de style moderne, sut l'émonder de cette frondaison nuisible:

"L'Eglise a toujours reconnu et favorisé le progrès des arts, en admettant au service du culte tout ce que le génie a su trouver de bon et de beau dans le cours des siècles, pourvu que les règles liturgiques fussent toujours sauves. Par conséquent, la musique plus moderne est également admise dans l'église, vu qu'elle offre, elle aussi, des compositions d'une telle valeur, d'un tel sérieux, d'une telle gravité, qu'elles ne sont aucunement indignes des fonctions liturgiques.

"Néanmoins, comme la musique moderne est principalement vouée au service profane, on devra veiller avec le plus grand soin à ce que les compositions musicales de style moderne, qu'on admet dans l'église, ne contiennent rien de profane, n'aient pas des réminiscences de motifs usités au théâtre, et ne soient pas composés, même en leurs formes extérieures, sur le type des morceaux profanes."

* * *

Il y a donc un répertoire de bonne musique sacrée de style moderne; le tout est de le connaître.

Est-il donné à tous de discerner les morceaux de musique moderne qui remplissent les multiples conditions exigées par l'Eglise? La musique sacrée est un art trop délicat pour être abandonnée ainsi au jugement du premier venu. Une solide formation musicale générale, un commerce assidu et aimé avec les classiques de la musique sacrée — grégorien et polyphonie, — une connaissance complète des conditions liturgiques, sont nécessaires, de toute évidence, pour prononcer un bon jugement dans une matière si délicate. Ce que l'on exige dans toute autre science, on doit l'exiger à plus forte raison pour la musique sacrée qui a pour mission de rendre hommage à la Majesté divine et d'édifier "le peuple choisi, royal, sacerdotal et saint". Les moyens doivent être le plus possible à la hauteur du but à atteindre. Aussi, le Pontife réformateur a-t-il, dès le début, institué une Commission pour la musique sacrée dans la ville de Rome, et les évêques ont suivi l'exemple de leur chef, partout où les moyens étaient à leur portée. "Pour éviter les excès et abus de quelque genre que ce soit dans les mélodies et dans les chants populaires, les compositions musicales destinées aux fonctions d'église, — si elles n'appartiennent pas à l'antique polyphonie classique, — devront avoir l'approbation de Notre Commission romaine de musique sacrée; en général, on peut considérer comme approuvées ces messes publiées ou approuvées déjà par l'Association Sainte-Cécile d'Italie et d'Allemagne."

Nous n'insisterons pas davantage, pour le moment, sur ce point que nous traiterons au long en expliquant l'article 24 du "Motu proprio". Nous devions simplement attirer l'attention de nos lecteurs sur ce principe essentiel "que seules des Commissions spéciales de personnes vraiment compétentes en matière de musique sacrée ont le droit de prononcer un jugement sur la valeur liturgique d'une pièce de musique moderne". On peut être compétent en matière de droit canonique, d'exégèse, de philosophie, de théologie, sans être pour cela compétent en matière de musique sacrée.

S. S. le Pape Pie XI continue avec énergie l'oeuvre de réforme de son prédécesseur. Dans son "Motu proprio" du 22 décembre 1922, Pie XI déclare "que tout ce qui a été établi par le "Motu proprio" de Pie X sur la musique sacrée sera observé, à l'instar d'une foi sainte". (Règlement de l'Institut Pontifical de Musique sacrée).

A côté des docteurs en philosophie, théologie et droit canon, très utiles à l'entretien et au développement de la vie intellectuelle et morale de l'Eglise, Pie XI veut des docteurs en musique sacrée, d'un puissant secours aussi pour le plein épanouissement de la vie cultuelle de cette même Eglise. C'est pourquoi par le "Motu proprio" cité, le Saint-Père éleva l'Ecole de Musique sacrée de Rome à la dignité d'établissement pontifical proprement dit.

De ce qui vient d'être dit on peut facilement déduire le principe émis plus haut.

On doit encore conclure que, là où font défaut les personnes compétentes en matière de musique sacrée, on peut se renseigner en s'abonnant à des Revues publiées par les Commissions régulières et les Associations Sainte-Cécile déjà nommées. Il serait à désirer qu'un plus grand nombre de prêtres et de professeurs ou maîtres de chant reçussent de ces Revues de Musique sacrée. Les chroniques musicales de la Liberté n'ont pour but que d'éveiller l'attention générale en faveur de la réforme de Pie X, continuée par Pie XI. J'espère que nos lecteurs sauront apprécier l'hospitalité de notre journal.

Nous aurons l'occasion d'expliquer plus au long les prescriptions de Pie X touchant l'usage de la musique de style moderne. Après avoir établi un principe essentiel que l'on perd de vue, parfois, nous pouvons passer à un autre article du "Motu proprio".

* * *

Il y a un genre de musique moderne qui est écarté spécialement par le Pape, c'est le style théâtral. Ecoutons:

"Parmi les divers genres de musique moderne, celui qui a paru le moins propre à accompagner les fonctions du culte est le style théâtral qui fut en grande vogue durant le dernier siècle, surtout en Italie. Par sa nature, ce style présente la plus grande opposition avec le chant grégorien et la polyphonie classique, et par conséquent avec la loi la plus importante de toute bonne musique sacrée. En outre, la structure intime, le rythme et ce que l'on appelle le "conventionalisme" de ce style ne se plient que mal aux exigences de la vraie musique liturgique."

Le professeur Osborne donnera une conférence à Régina

M. le professeur F.-W. Osborne, chef du département de français à l'Université de Manitoba, donnera une conférence, le 21 février, à Régina, sous les auspices des commissaires d'écoles de la Saskatchewan.

Le professeur Osborne passe pour l'un de nos grands orateurs canadiens.

Tout le monde sait qu'il nous est très sympathique.

Il parlera sur la mauvaise influence de l'américanisme sur l'esprit canadien, ou "Canadianisme contre américanisme".

Il serait bon que nos compatriotes de la Saskatchewan aillent l'entendre, l'applaudir et le féliciter personnellement.

M. J.-A. RIOUX

Samedi dernier, par un froid terrible, M. J.-A. Rioux, premier secrétaire de l'A. C. F. A., a été inhumé.

Depuis déjà longtemps, la santé du premier secrétaire-général de l'Association Canadienne-Française laissait à désirer, et l'on s'attendait plus ou moins à cette triste éventualité. Tout de même on ne se fait que difficilement à cette pensée que Rioux n'est plus.

* * *

Il faut se rappeler la situation de cette époque qui ne remonte pas à plus de trois ans. Il n'y avait pas encore en Alberta d'organisation qui enrôlât tous les Canadiens français, qui eût pour mission première la sauvegarde du patrimoine ancestral et de tout ce qui nous est cher. De louables efforts isolés avaient été tentés, mais aucune réalisation collective, aucune véritable cohésion des énergies françaises ne s'était encore manifestée.

M. J.-A. Rioux prit le poste de secrétaire général dans ces circonstances. D'autres que lui auraient lâché l'entreprise aussitôt. Il avait foi en elle, croyait qu'elle devait vivre pour constituer la défense de notre race. Il traça le premier sillon dans le champ de notre organisation nationale. Il fit du travail partout: à Calgary, à Castor, à Red Deer, à Saint-Vincent, à Saint-Paul, à Bonnyville, à Falher et ailleurs. Quand on passe dans ces endroits, on découvre le bon travail de Rioux, l'infatigable Rioux. Que d'embûches sur sa route! que d'obstacles qu'il ne put vaincre; et cela lui fit mal. Ces échecs qui n'auraient pas affecté d'autres l'irritèrent, lui, le grand patriote qui avait tant donné, qui avait mis tout le reste de sa santé déjà délabrée au service de sa chère Association.

Son rêve, nous le savons, était le journal indépendant comme appui à l'oeuvre à laquelle il a tant contribué. Il n'a pu vivre assez longtemps pour en voir le plein épanouissement mais, Dieu merci, il a pu assister à la naissance de la "Survivance" qu'il se faisait apporter par les siens et dont il tenait à lire les quatre pages dans son lit de malade.

Un moment il crut, et nous tenons le témoignage de son grand ami M. Hermary, que l'Association ne pourrait résister à toutes les traverses suscitées contre elle. Mais non, elle avait pour elle le bon sens. Or le bon sens ne peut jamais disparaître.

Voilà pourquoi aujourd'hui l'Association, plus vaillante, plus fière, plus vigoureuse que jamais, se penche toute, par ses membres, sur la tombe de ce chef, de ce bon ouvrier de la race et lui dit sa reconnaissance émue (la reconnaissance vient souvent tard), dépose pour son âme une fervente prière. C'est ce qu'elle peut faire de mieux.

Ce croyant était prêt. Il le disait depuis de longues semaines. Mais il craignait, en entendant les éloges des journaux sur son compte, d'en être trop indigne si, par quelque miracle, il survivait.

Homme d'une idée, d'une grande et noble idée, il est mort entouré de la vénération de ses proches et dans l'estime de la race franco-albertaine.

Fasse le Ciel que ceux de sa trempe ne disparaissent jamais tous du sol où nous vivons. Prions pour qu'au contraire s'en augmente la phalange.

Nous n'aurons jamais trop de ces hommes énergiques, droits, francs, loyaux, sincères. La Providence les donne aux minorités qui ont le courage et la foi de les lui demander.

Demandons-les. Dieu sait comme nous en avons besoin.

ZACHEE.

(La "Survivance")

Un homme de Québec aurait été guéri miraculeusement du cancer

Québec — Une cure de cancer réputée miraculeuse est rapportée par trois médecins qui ne désirent pas pour le moment faire connaître leurs noms. Cette guérison sera vérifiée ou rejetée en mars.

Albert Cloutier, rue Arago, Québec, déclare qu'en septembre dernier, il fut transporté à l'hôpital, où trois médecins l'examinèrent et lui dirent qu'une opération seule pouvait le sauver de la mort. Il souffrait d'un cancer à l'estomac. Il décida de ne pas subir d'opération et commença une neuvaine à saint Joseph. Il en fit treize et alla trouver ensuite les médecins, qui déclarèrent ne pas pouvoir trouver de traces du cancer. Les médecins ont montré à un journaliste une photographie aux rayons X de l'estomac de Cloutier, lequel paraît libre de toute atteinte.

En mars, les médecins entreprendront un examen soigné. Ils publieront à cette date une déclaration signée, s'il ne se produit pas de changement dans l'état de Cloutier.

Dix-huit mois de service militaire en Afrique

Janvier 1926.

Nous étions bien à Sidi-bel-Abbès, mais, hélas! nous ne pouvions pas en profiter, comme nous l'aurions voulu. Le train ne restant qu'une heure en gare, le colonel défendit à qui que ce soit de sortir de la gare, et, à notre grand regret, force nous fut de ne pas forcer la consigne, car le Major de jour avait eu la précaution de mettre des sentinelles, baïonnettes au canon, à toutes les issues possibles, sans compter tous les adjudants de la garnison, qui s'étaient donné rendez-vous, je pense bien, pour venir nous garder. Pestant et rageant en nous contre ces mesures draconiennes, qui venaient démolir tous nos projets de visite de l'Algérie aux frais de la République et sans bourse délier, nous dûmes nous contenter d'arpenter le quai, long d'un demi-mille, en regardant d'un oeil brillant d'envie la belle cité, qui se dressait sur ses collines, fière de ses Légionnaires et de leur renommée.

Nous eûmes une petite compensation de notre déconvenue avec le délicieux petit déjeuner qui nous fut servi par les "cuistots" du 1er Etrangers et qui, sans mentir, étaient dignes de figurer ailleurs qu'au régiment. Après nous être délectés d'une aussi bonne cuisine, nous trouvâmes qu'il était plus que nécessaire de nous procurer quelque bonne bouteille de vin, sans lequel il n'est pas de vraiment bon repas.

J. Letand se dévoua pour la cause commune et risqua les pires foudres de ses supérieurs pour nous rapporter, à la barbe des adjudants, un panier de Staouëli, qui n'était pas des plus mauvais. On dit que le hasard favorise toujours les audacieux; je serais assez tenté de croire que c'est la vérité, car je ne sais pas encore comment fit notre camarade pour passer à travers tout le filet de surveillance établi; enfin, il arriva à gagner la ville et ne revint qu'au moment où le train repartait.

Notre capitaine tomba bien; au moment de partir, il se décida à monter dans notre wagon; futurs officiers, nous étions un peu ses préférés, et il aimait bien venir souvent avec nous faire une partie de cartes ou nous raconter ses aventures de guerre et toutes les farces qu'il joua avant nous à tous les sous-officiers "rempilés" qui, de son temps, étaient déjà la phobie de tous les "bleus" qui entraient au régiment.

Il faut croire que notre gaieté lui sembla louche, car à peine assis sur la couverture que nous avions immédiatement jetée sur la paille, à son intention, il nous dit: "Oh... les enfants... Qu'est-ce que vous avez encore fait? Je parie qu'il y a encore un de mes bonshommes qui a dû faire une blague à l'adjudant du 7ème..." Nous partîmes d'un grand éclat de rire et, pour toute réponse, nous sortîmes courageusement nos bouteilles de la botte de foin qui nous servait de cave; nous savions que nous avions affaire à un vieux papa bon enfant qui, à l'occasion, ne rechignait pas le moins du monde sur quelque bonne bouteille. Impossible de dépeindre la physionomie de l'officier, lorsqu'il eut lu l'étiquette de notre vin; il n'arrivait pas à réaliser que nous ayons pu nous procurer du vin à Sidi-Bel-Abbès, avec toutes les précautions prises par le service de place pour que nous ne puissions pas sortir de la souricière, sans tomber dans quelque piège. J. Letand, fou de joie devant la profonde stupéfaction de notre vieux chef, s'écria: "Et vous direz encore, mon Capitaine, que les gars de la classe 1924 sont en retard; il me semble qu'ils sont plus à la page, au contraire, que tous les autres qui n'ont pas été capables d'en faire autant." Et, pour servir de conclusion, toute l'escouade hurla à pleins poumons un: "Hou, les Anciens... Vivent les Bleus."

Cette manifestation faite en faveur de l'intelligence plus développée des jeunes, on déboucha sans plus tarder les bouteilles, et on porta de nombreux toasts à la santé de toutes les consignes militaires possibles et même impossibles. Le temps de s'oublier dans un bridge passionné nous vit arriver, sans même nous en rendre compte, aux environs de Tlemcen.

Le train serpentait tout le long de la montagne, passait d'un tunnel sur un pont jeté sur un précipice, longeait un ravin, s'enfonçait tout à coup sous une énorme masse rocheuse où il paraissait plus petit qu'une fourmi, en sortait soudain, comme vomi par un gigantesque animal, tirant de ses quatre machines et de toutes ses forces pour arriver à gravir la pente dure en plus d'un endroit. Parfois, aussi, c'était une descente abrupte tout au bord du gouffre, durant laquelle on entendait et on sentait les freins bloqués dans une étreinte éperdue dont dépendait bien des vies humaines à la merci d'une rupture d'attelage. Aux tournants, presque à angle droit, nous pouvions reconnaître les camarades, assis, les jambes ballantes, comme nous-mêmes, aux portes des fourgons de tête; puis, soudain, un bloc rocheux venait tout cacher. Et, tout le long de ces montagnes, des villages Berbères, assis comme des nids d'aigles, à des endroits où jamais un Européen n'aurait l'idée de s'aller loger, défilaient sous les yeux, comme dans un kaléidoscope. Une marmaille, répugnante de saleté et grouillante de vermine, comme en témoignaient, même vus de loin, leurs habits en lambeaux, couraient le long du train et s'empressaient pour récolter les nombreuses piécettes de bronze ou de nickel que tout le monde leur jetait, plutôt par jeu que par pitié. De temps en temps, un poulain, excité par le passage du train ou affolé par le coup de sifflet de la locomotive annonçant un nouveau tunnel ou un passage à niveau, s'enfuyait de toute la vitesse de ses jambes, vers la montagne, en dépit de toutes les objurgations de son maître et seigneur, qui devait bien maudir en lui-même ce train qui venait secouer son indolence coutumière et l'obligeait à courir par monts et par vaux à la recherche de ses bêtes.

Soudain, à un tournant si violent que nous avions pensé qu'il était temps de recommander notre âme à Dieu, nous aperçûmes Tlemcen, baignée dans les reflets sanglants du soleil couchant. Quel beau spectacle s'offrait à nous pendant que le train accélérait sa marche vers cette admirable cité, toute entière sculptée, dans tous ses recoins, dans le plus pur style arabe. Une ville de mosquées, de minarets, de palais, de fortifications, dressant vers le ciel leurs ciselures remarquables, leurs cintres et leurs festons, ville resplendissante de blancheur, même dans la nuit, cité au charme inexprimable et vous entraînant, presque malgré vous, dans une réminiscence des "Contes des mille et une nuits" des poètes arabes, cité empreinte de tout cet orientalisme, dont l'attirance discrète vous enlace et vous entraîne comme dans l'étreinte éperdue d'un serpent fascinateur et funeste, voilà ce que je vis de Tlemcen, en y débarquant pour une nuit!

Tlemcen, la nuit, a une beauté que je n'ai jamais retrouvée nulle part au cours de mes pérégrinations. Toute la nuit durant, j'errai entre ses murs, crépis de chaux bleue, aux ombres fantastiques, aux dentelures crénelées, prenant sous la pâle clarté d'une lune à son dernier quartier des apparences hallucinantes et fantastmagoriques. De temps en temps, la silhouette blanche et fuyante d'un Arabe, enveloppé dans ses burnous blancs, me faisait croire transporté dans une cité de revenants. Parfois, derrière les solides et indescellables barreaux d'une petite fenêtre, j'apercevais deux prunelles ardentes comme deux braises avivées par le souffle du vent qui luisaient dans une face hâve et amaigrie d'une femme pleurant une liberté que sa race lui avait enlevée du jour même de sa naissance; et, dans ma mélancolie, je songeai au bonheur de nos femmes, à nous, Européens, dont la civilisation, plus raffinée, a fait nos égales et non des prisonnières éternelles; enfin, mon amour du romantisme aidant, je croyai me retrouver dans une vieille ville moyen-âgeuse du temps où les belles châtelaines étaient, elles aussi, jalousement gardées dans de véritables forteresses. De temps à autre, je croisai un chien, pauvre bête affamée, aux flancs maigres et décharnés, hurlant à la lune et peut-être à la faim, qui, voyant un homme autrement vêtu que ceux qu'il voyait ordinairement, se faisait tout petit et, rapide, s'effaçait contre le mur, pour fuir cet être qu'il ne connaissait pas.

Ce soir-là, je ne sais quelle idée me prit, idée plus forte que ma volonté et que ma raison, de connaître plus intimement une race qui eut ses heures d'apogée et qui maintenant était sous la domination de ses anciens tributaires. Malgré la maladie terrible que je savais encourir, en allant dans les fameux cafés maures, seul avec ma folie d'un soir, je me rendis dans une de ces caves où les Arabes se réunissent pour jouer et boire nuit et jour, tant qu'ils ont deux "sourdis" dans leur poche. Ma connaissance de la langue me mettait un peu en sécurité, car j'imaginai au moins pouvoir prévoir le mauvais coup qui me serait destiné si jamais l'idée d'abattre un de ces "Chiens de Roumis" venait à l'idée d'un des fanatiques hôtes de ce bouge.

J'entrai donc chez le "Kavadji Mohamed ben Ali"; en un clin d'oeil, tous les jeux de cartes disparurent et pas un seul sou ne demeura sur les tables, preuve tangible que les joueurs contrevenaient aux lois; deux ou trois Bicots se levèrent, passèrent à côté de moi pour s'assurer d'un coup d'oeil rapide que le numéro de ma tunique n'indiquait pas un patrouilleur de la garnison en train de faire une rafle dans les bas quartiers; rassurés sur mes intentions pacifiques, les propriétaires du Café vinrent aussitôt se confondre en "salamalecs" respectueux et m'offrir un tapis pour m'asseoir et une petite table basse pour prendre le café. En même temps, cartes et argent firent leur réapparition sur les tables voisines et les joueurs repartirent de plus belle dans des parties acharnées. J'assistai à la confection de mon café qui mijotait tout doucement dans la grande cheminée, parmi les braises, sous les regards amoureux du "Kavadji"; une bonne tasse de café maure est un nectar sans rival et dégage un parfum enveloppant que rien ne peut égaler.

Avant de commencer à déguster ce breuvage exquis, j'en humai lentement et jalousement le parfum exotique, comme pour ne pas en perdre une sensation. Une tasse de bon café, c'est un monde de délices qui s'offre à vous, lorsque vous le buvez. Le mien était délicieux, si délicieux même que j'en repris une tasse, puis deux, puis trois, et, enfin, une quatrième, et je ne m'arrêtai que parce que j'aperçus dans un coin une discussion qui s'élevait et dont l'issue probable devait logiquement être une bataille à coups de couteau. Ne tenant pas à être mêlé, comme militaire, à une telle histoire, je sacrifiai ma gourmandise à ma sécurité et, ayant payé, je m'enfuis bien vite de ce repaire de bandits, pour reprendre à travers la ville endormie ma promenade interrompue.

(A suivre)

SAINT-EVREMOND.

(Tous droits de reproduction réservés)

NORTH BATTLEFORD, Sask. — Frank Carrier, de Makwa Lake, sera pendu le 26 avril, à Prince-Albert, pour le meurtre de George Dawson.

La poussière cause l'asthme — Même un tout petit grain trop petit pour être perceptible à la vue produira des douleurs indescriptibles. Les parois des tubes respiratoires se contractent et il semble que le souffle va y passer. Le remède pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg apporte un prompt soulagement à cet état. Il dégage les passages et rétablit la respiration normale. Des centaines de témoignages reçus annuellement prouvent son efficacité.



Deux voyageurs de la Survivance française rencontrent le Père Noël, à Niagara. (Photo du C. N. R.)

Le centre du Canada

CORMORANT

Les lecteurs de la Liberté ont-ils une idée de ce qu'est le centre du Canada? Probablement non. Je vais leur en donner une description en peu de mots.

Le centre du Canada, habité et habitable, se trouve à Cormorant, dans la province du Manitoba, 42 milles au nord-est de Le Pas, le long du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Le lac, qui a donné son nom au bureau de poste de l'endroit, a une superficie de dix milles carrés. Son eau est limpide comme le plus beau cristal. Son lit est de roc et ses bords sont de marbre blanc taché ici de brun, là de rose. Le tour en est boisé, de même que le sont ses nombreuses îles. La vue en est magnifique.

Comme centre du Canada, Cormorant possède un des plus puissants radios en existence. Le chef forestier y a sa résidence et un poste d'aéroplanes y a été établi depuis quatre ans. Au printemps, Cormorant deviendra le principal centre d'opérations militaires au Canada. Les officiers y auront leur résidence pour eux et leur famille, et les soldats "volants" y suivront un cours d'entraînement militaire.

La population de Cormorant comprend quinze familles dont quelques-unes y demeurent depuis 20 ans. Elle vit de chasse et de pêche. Chaque habitant possède une jolie maisonnette et un jardin potager. Dans l'été, la plupart des habitants se joignent aux gardes forestiers pour combattre les incendies, les aéroplanes servant de moyen de transport. L'an dernier, on en a combattu 72. Cet été, plus encore. Quelques-uns de ces incendies sont allumés par la foudre; mais la plupart proviennent de la négligence ou de la malice des chercheurs d'or.

Deux des habitants, en plus de la chasse et de la pêche, s'occupent aussi de jardinage. Dès le commencement de juillet et, tout le reste de l'été, ils expédient leurs légumes par voie ferrée et aussi par aéroplanes à l'ouest et au nord. Tout croît avec une rapidité étonnante et atteint des proportions extraordinaires. Dans l'un de ces jardins l'auteur a vu, outre des légumes ordinaires, des fraises et des framboises d'une grosseur étonnante, des cerises de terre, des raisins; mais ceux-ci, étant à leur premier rendement, laissaient un peu à désirer.

Il y a aussi un éleveur de renards argentés. Quelques-uns y font l'élevage des porcs et ne peuvent suffire à toutes les demandes. Ils s'occupent aussi de l'industrie laitière.

Cormorant possède deux magasins, une salle de billard et une magnifique école qui donne l'instruction à une couple de douzaines d'élèves. Le catéchisme y est enseigné.

Au point de vue religieux, une moitié des habitants est catholique, l'autre protestante. Il y a aussi un Juif.

Les catholiques sont desservis trois fois l'an par S. G. Mgr Charlebois lui-même, qui y a un pied-à-terre servant de chapelle ainsi que de résidence à l'institutrice. Les protestants, durant l'été, avaient un ministre anglican et un ministre unioniste venant toutes les deux semaines.

A deux milles et demi à l'ouest se trouve la "Manitoba Marble Quarry", en opération depuis l'été dernier, et qui fait de florissantes affaires. A quelque cinquante milles au nord-est sont les mines du Lac aux Herbes, ou Herb Lake.

Cormorant possède plusieurs résidences d'été, et du printemps à l'automne c'est un va-et-vient continuel des touristes. Tout le long du jour et souvent la nuit, on entend le touffe-touffe des bateaux à gazoline passant comme l'éclair sur les eaux azurées du lac.

On se flatte d'avoir voyagé, d'avoir vu les Montagnes Rocheuses, Banff, le lac Louise, l'Europe, etc., mais combien peuvent se vanter d'avoir vu le centre du Canada? Pourtant, s'il est un endroit digne d'admiration, c'est bien ce petit coin perdu qui possède des beautés naturelles sans égales.

J'en parle en connaissance de cause, y ayant vécu durant seize mois. J'y retournerai bientôt pour y passer douze autres mois et je serai heureuse de presser la main aux lecteurs de la Liberté qui viendront y prendre leurs vacances.

Adèle-F. FLAMAND,
Institutrice.

La fondatrice de la Ligue Catholique des Femmes est morte

Montréal — Mlle B. Guérin, fondatrice de la Ligue catholique des Femmes du Canada, qui en fut la première présidente, est morte chez elle, avenue Edgehill. Elle fut honorée par deux papes pour services rendus à l'Eglise. Elle organisa des centaines de mille femmes, leur donnant pour devise: "Dieu et le Canada".

Pie X lui envoya sa photographie avec son autographe, et Pie XI lui décerna la croix de première classe "Pro Ecclesia et Pontifice". La décoration était accompagnée d'un parchemin signé par le cardinal Gasparri. La défunte était la soeur du juge Guérin, de la Cour d'Appel.

M. d'Hellencourt rentre en France

Montréal — M. Henri-L. d'Hellencourt, pendant plusieurs années directeur du "Soleil" à Québec, et plus tard rédacteur à la "Presse", qu'il a dû quitter ces semaines-ci pour cause de maladie grave, s'embarquera le 14 février à New-York sur le "De Grasse" pour rentrer définitivement en France, avec Mme d'Hellencourt. Ils habiteront le sud de la France, pays d'où ils sont originaires.

M. d'Hellencourt a vécu au Canada pendant plus de trente ans, d'abord au Manitoba, puis en Ontario, et enfin dans la province de Québec, d'abord à Québec même, et puis à Montréal. Il a fait du journalisme pendant une longue partie de son séjour ici à l'"Echo du Manitoba", au "Temps" d'Ottawa, au "Soleil", où il est resté de 1906 à 1917, et, depuis une dizaine d'années environ, à la "Presse".

Auto blindé pour la police de Winnipeg

Le département de la police de Winnipeg vient de commander la construction d'un automobile blindé au coût de $4,625 qui devra être livré d'ici cinq semaines. C'est la série de vols de magasins, de même que le meurtre de L.-D. Poyntz, dans sa pharmacie, qui ont fait prendre cette décision.

L'automobile de la police sera muni de côtés d'acier et les fenêtres et le pare-brise pourront résister aux balles.

3,908 Israélites venus au Canada l'an dernier

Le nombre des Israélites venus s'établir au Canada au cours de l'année dernière s'élève à 3,908, relève-t-on dans le rapport annuel de la "Jewish Immigration Aid Society of Canada". Le rapport contient beaucoup de renseignements intéressants au sujet de cette organisation qui comprend un bureau d'informations générales, un bureau légal de secours, un bureau de recherches, un bureau de placement, etc., etc.

POUR RIRE

Un bon commerçant

Un épicier vient d'engager un garçon, il surveille son vendeur. Entre une dame:

— Je voudrais du fromage de Gorgonzola.

— Je regrette, madame; nous n'en avons pas.

La cliente se retire et le patron de s'écrier:

— Mais, mon ami, vous n'y pensez pas; quand on vous demande un objet qui n'est pas dans le magasin, proposez quelque chose d'analogue. Vous auriez dû dire:

— Madame, nous n'avons plus de Gorgonzola, mais nous avons du bon Roquefort, du Gruyère, du Camembert, du Brie.

Quelques instants après arrive une autre cliente:

— Je voudrais du papier hygiénique.

— Nous n'en avons pas, madame, mais je puis vous founir du papier d'emballage, du papier-mouche, du papier collant, du papier de verre...

Les Courses de Chiens à Québec



Dès l'apparition de la neige, Québec a commencé à voir affluer dans ses murs de nombreux visiteurs, que lui attire sa vogue comme centre de sports d'hiver. Déjà, à l'occasion du Jour de l'An, des contingents nombreux d'Américains vinrent dans la vieille capitale, célébrer l'arrivée de la nouvelle année dans le cadre pittoresque et l'atmosphère sympathique qu'elle offre aux étrangers. Cette année, les organisateurs du Carnaval n'ont rien négligé pour faire de la saison des sports d'hiver un succès complet. La glissoire de la Terrasse Dufferin, le saut de ski de Sandy Bank, les patinoires, rien ne manquera aux amateurs des divers sports qu'a rendu populaires notre hiver canadien. Comme par le passé, un grand "derby" de chiens clôturera le Carnaval. Cette course de longue haleine (120 milles) durera trois jours complets, les 21, 22 et 23 février, et mettra en vedette les conducteurs d'attelages de chiens les plus réputés du continent.

St-Goddard, Seppala, Chevrette et Dupuis, étoiles des "derbys" passés, seront de nouveau sur la liste des concurrents nombreux qui se disputeront le trophée qui représente le championnat de l'Interna-

Don anonyme

Un jour, deux infirmières de la Croix-Rouge, réussissant à forcer la consigne, se présentent auprès du banquier Israël.

Comment refuser son obole à deux jeunes filles aussi belles et aussi charitables?

Il leur donne un chèque de cinq mille francs.

Les infirmières, enthousiasmées, remercient et s'en vont.

Mais, quelques jours après, elles reviennent et font remarquer au banquier que le chèque ne peut être encaissé parce qu'il n'est pas signé.

— Jamais je ne le signerai, répond Israël. Je ne suis pas de ceux qui tambourinent leurs largesses... Quand je fais un don, c'est toujours d'une manière anonyme.

Devinettes nègres

Elles sont à la mode. En voici deux qui ont fait fortune:

— On la coupe et elle n'est pas coupée.

Qu'est-ce que c'est?

— C'est l'eau.

— Je suis entré dans la forêt: j'ai salué les vivants et ils ne m'ont pas répondu; j'ai salué les morts et ils m'ont répondu.

Réponse: les feuilles mortes bruissent lorsqu'on marche dessus, mais les feuilles fraîches ne font pas de bruit.

OTTAWA — R.-A.-C. Henry, directeur du bureau économique du Canadien National, est nommé sous-ministre des chemins de fer, en remplacement du major Graham-A. Bell, décédé.

PREECEVILLE, Sask. — William et Alex. Wynchenko, 4 et 6 ans, ont péri dans l'incendie d'une maison à Hazel Dell. Le père était au travail et la mère avait été faire une visite, laissant les enfants seuls à la maison.

LOS ANGELES — L'hon. John-H. Bell, 80 ans, ancien premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, est décédé dans un hôpital de Los Angeles, des suites d'un accident d'automobile.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Parmi les saints et saintes du mois de février, sainte Chrétienne me parle plus particulièrement au coeur. N'est-elle pas l'amie des fermiers? Après avoir lu ce résumé de sa vie, tous les petits agriculteurs en herbe du "Coin des Enfants" l'invoqueront, j'en suis sûre, avec confiance durant ce mois et au cours de tous leurs embarras scolaires, horticoles et autres...

La bienheureuse Chrétienne naquit vers 1240, à Sainte-Croix, près de Florence, dans une pauvre famille riche des dons du ciel. Elle reçut au baptême le nom d'Oringa.

L'enfant avait à peine huit ans lorsque son père commença de l'envoyer aux champs paître les troupeaux. Oringa déterminait aux dociles bêtes un certain espace qu'elles ne devaient pas franchir; pendant ce temps, la pieuse pastourelle se livrait à la prière, qui était la grande joie de son âme.

Après la mort de ses parents, Oringa, âgée de quinze ans, reçut plusieurs offres de mariage, et ses frères insistèrent pour lui faire embrasser cet état de vie: elle refusa. Pour se soustraire aux mauvais traitements, elle s'enfuit de la maison paternelle: mais elle se trouva bientôt arrêtée par un large fleuve que ne traversait aucun pont. Oringa leva les yeux au ciel, et après une courte prière, posa son pied sur les eaux. L'onde s'affermit sous ses pas et la jeune fille gagna ainsi l'autre rive. Elle se rendit ensuite à Rome où une pieuse veuve nommée Marguerite, édifiée par les vertus de la sainte, l'adopta comme sa fille. C'est alors que les fidèles de Rome, admirant l'ardente piété d'Oringa, lui donnèrent le nom de Chrétienne.

Peu après, se séparant de sa protectrice, elle fonda un monastère. Sa charité était connue de tous et les pauvres voyaient en elle une maternelle bienfaitrice. Une année, la famine désola le pays, tous les fermiers étaient ruinés. Contre un mal si redoutable, il fallait un prompt remède; la bienheureuse le trouva. Dans les dépendances du couvent, il y avait un champ planté de fèves. Chrétienne fit élever une croix au milieu du champ et annonça que les fruits produits par ce terrain pourraient être cueillis librement. Dieu récompensa cette confiance filiale. On accourait de tous côtés, et chacun se retirait avec une copieuse récolte. Loin de diminuer, les fèves se multiplièrent, et le champ envahi devenant de plus en plus fertile, chacun put se soustraire au terrible fléau.

Quelques instants avant sa fin, ses biographes racontent qu'elle vit venir à elle Jésus à la tête d'une légion d'anges. Son âme brisa alors ses liens et remonta vers le ciel. C'était en 1310. La fête de sainte Chrétienne se célèbre le 18 février.

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

L'ECHARPE DE LA DEMOISELLE

C'était aux vacances dernières, à la campagne, en Normandie, ce pays où chaque caillou a sa légende, chaque bois son mystère. Surprises par l'orage, nous nous étions réfugiées dans la cabane d'un vieux berger, et, pittoresquement assises sur son ample limousine transformée en coussin, nous attendions sans ennui la fin de l'averse.

Rien n'était plus charmant que cette halte improvisée au milieu des prés verts, tandis que les larges gouttes de cette grosse pluie d'été tintaient sur les feuilles des arbres comme des clochettes mystérieuses en la main de quelque invisible sonneur, dans le parfum grisant des foins coupés.

L'orage, cependant, se dissipa bientôt, et comme un arc magnifique se dessinait au-dessus des bois, à l'horizon maintenant éclairé:

— C'est fini, mesdames, dit le vieillard; voyez-vous là-bas briller l'Echarpe de la Demoiselle? il va faire beau à présent.

— L'écharpe de la demoiselle, dis-je étonnée.

— Bé, oui! l'arc-en-ciel! on appelle cela l'Echarpe de la Demoiselle, chez nous.

Et sans se faire beaucoup prier, le vieux berger, appuyé sur son bâton, nous conta la touchante histoire que voici:

"Par une belle journée d'été — il y en a bien longtemps — on glanait dans le *Champ de la Demoiselle;* c'était un champ appartenant en propre à la fille du châtelain, et, comme elle était très bonne, quand venait le temps de couper le blé mûr, elle faisait délier les javelles et permettait aux pauvres des villages voisins d'y venir glaner. Aussi toute la moisson passait en leurs mains, entièrement, sans qu'un seul épi entrât dans les greniers seigneuriaux. Elle aimait à venir visiter les travailleurs, en simple robe de fine lane, et portant, pour toute parure, une écharpe de soie blanche, rayée des sept couleurs du prisme.

"Or, ce jour, il faisait une chaleur lourde présageant un orage; la demoiselle était au champ avec ses pauvres, quand tout à coup de gros nuages s'élevèrent.

"— Hâtez-vous, mes amis, dit-elle, vous n'avez que le temps de vous mettre à couvert.

"Les glaneurs se dispersèrent.

"Mais voici qu'à l'autre bout, là-bas, vers la grande haie, apparut une jeune femme merveilleusement belle, la tête couverte d'une voile, comme les saintes qu'on voit aux vitraux de notre église. Elle tenait par la main un petit enfant, plus beau que les anges, et dont les cheveux blonds ondoyaient sur sa tunique de lin, blanche comme la neige. La demoiselle alla vers eux, et comme il ne pleuvait pas encore, de sa voix musicale et douce elle les invita à glaner. Et les voilà tous deux, l'enfant et la mère, ramassant des épis qu'ils déposaient en un petit tas au bout du champ. Cependant les gouttes d'eau se mirent à tomber, larges comme des écus, et faisant grand bruit sur les feuilles des arbres. Fort heureusement, dans un coin, par devers le bois, il y avait un gros chêne, très vieux et très touffu, sous lequel ils se réfugièrent; car la pluie maintenant faisait rage, le tonnerre grondait au loin, les éclairs sillonnaient le ciel. Et, comme l'enfant soulevait, de sa main potelée, le voile de sa mère pour abriter dessous sa tête bouclée, la demoiselle détacha son écharpe, et, avec des précautions infinies, en enveloppa la tête et les épaules du mignon, sur le front duquel elle mit un baiser.

"Or, tandis que la mère souriait doucement, voici que les oiseaux se mirent à chanter; que des voix mystérieuses, si tendres et si pures que nulle oreille humaine n'en entendit jamais de semblables, remplirent l'atmosphère d'un concert invisible et harmonieux. En même temps, l'orage se calma, la pluie cessa, les nuages se dispersèrent. Et la demoiselle, ayant quitté son abri pour examiner le ciel subitement éclairci, s'aperçut, en se retournant, que ses compagnons avaient disparu.

"Elle entendait comme un volètement d'ailes, et elle vit, à l'autre bout du champ — à l'endroit même où ils étaient apparus — l'enfant et sa mère s'élever doucement, doucement, sur des nuages blancs et floconeux, entourés d'anges aux ailes d'azur et de chérubins aux ailes roses, qui, tous, chantaient un joyeux hosanna.

"Et le groupe montait, montait dans le ciel bleu.

"Au fond de l'horizon, tous ils s'arrêtèrent, et comme la demoiselle, qui avait reconnu la Vierge avec l'Enfant Jésus, s'agenouillait sur les épis humides, dans une muette adoration, les anges se mirent à dire tous ensemble, à voix haute et très distinctement: "Bénie soit! Bénie soit la bonne demoiselle si secourable aux malheureux! Béni soit le Champ de l'Aumône!" La Vierge étendit vers elle ses belles mains dans un geste de bénédiction; puis l'Enfant détacha de sa tête blonde l'écharpe de la demoiselle et en donna les deux bouts à deux chérubins roses qui s'envolèrent, l'un à droite, l'autre à gauche, très loin, à perte de vue. Et l'écharpe, s'allongeant, s'allongeant dans l'infini du ciel, forma un arc immense, merveilleux, arc de triomphe céleste, sous lequel passèrent aux doux bruits de mélodies paradisiaques, suaves et douces comme le chant de la brise dans les bois, la Vierge et son Fils suivis du choeur des anges aux ailes d'azur, et des chérubins aux ailes roses.

"Puis tout disparut.

"Seulement, quand la demoiselle se releva, elle vit, debout dans le champ, au lieu des quelques épis restant des javelles coupées, une nouvelle moisson, aussi abondante que miraculeuse. Le petit tas des divins glaneurs était devenu, par miracle soudain, une haute et large meule, si large et si haute que oncques dans le pays n'en vit jamais de semblable.

"Et l'écharpe merveilleuse continua de briller resplendissante au fond de l'horizon. Depuis lors, en souvenir de la bonne châtelaine, partout où il y a des âmes généreuses et compatissantes, le Seigneur Dieu veut bien faire briller, après l'orage, l'Echarpe de la Demoiselle aux yeux émerveillés des humains."

— Mais, dis-je au vieux berger quand il eut achevé son récit, l'Arc-en-Ciel est plus ancien que cela, père Jean! il date du déluge.

— Oh oui, fit le vieillard en secouant sa tête chenue, oui, pour les savants qui lisent dans la Bible et pour ceux de par là-bas, au pays où s'arrêta l'Arche de Noé; mais chez nous autres gens de l'Ouest, on trouve l'histoire que je vous ai dite bien plus belle, on y croit ferme, et tous nos anciens vous diront que l'Arc-en-ciel n'est autre chose que l'Echarpe de la Demoiselle, placée dans le ciel par l'enfant Jésus et soutenue par deux anges du bon Dieu.

Jacques AVRIL.

COMPOSITIONS PRIMÉES

La chèvre de M. Séguin

Il y avait une fois un homme qui aimait beaucoup les chèvres. Il ne savait comment s'y prendre pour les garder chez lui. Il en avait déjà acheté six et toutes avaient été la proie des loups. Il s'en racheta donc une septième. Et je vais vous raconter l'aventure qui lui arriva.

Il mit donc sa biquette dans un clos qu'il avait semé d'herbe. Elle broutait paisiblement lorsqu'un jour elle aperçut la montagne et elle voulait bien y aller. Il lui semblait que l'herbe était fade et elle ne mangeait plus. M. Séguin s'aperçut vite qu'elle ne donnait plus de lait. Il se dit en lui-même: "En voilà encore une qui ne veut pas rester chez moi!" Ne voulant pas qu'elle lui échappe comme les autres, il la renferma dans l'étable, ayant soin de bien fermer la porte derrière lui; mais il oublia la fenêtre.

La chevrette profita vite du moyen de s'enfuir et d'un bond elle s'élança vers la montagne. Elle brouta toute la journée, mais le soir vint et M. Séguin joua de la flûte pour la rappeler. Elle eut envie de revenir, mais elle se dit: "Je veux me battre avec le loup." Tout à coup, elle entendit un bruit. C'était son ennemi qui, l'ayant aperçue, voulait prendre un bon repas. Elle se battit donc jusqu'à l'aube. Dès que le jour apparut, le loup la dévora.

M. Séguin ne désespéra pas et en racheta beaucoup d'autres, mais sans plus de succès.

Marguerite BOHEMIER.
Ecole Saint-Avila, Saint-Norbert (grade VI).

La lampe du sanctuaire

Dans les Pyrénées, autrefois, se trouvait une petite chapelle de bien modeste apparence. La lampe du sanctuaire qui brûlait jour et nuit y indiquait la présence du prisonnier d'amour, et c'est au pied du tabernacle que tous allaient puiser force et consolation. Cette lumière que l'on voyait de loin était aussi un guide pour le voyageur obligé, la nuit, de suivre un sentier au bord d'un précipice. Tant qu'il distinguait cette lumière, il pouvait avancer bravement. Aussitôt qu'elle disparaissait, il lui fallait tourner à droite, puis il pouvait continuer sans crainte.

Non loin de la petite chapelle, dans une pauvre mansarde, habitait le bûcheron, Pierre, avec sa femme Annette, et Marie leur fille, âgée de trois ans. Elle était leur joie.

Mais depuis quelque temps, la maison ne retentissait plus de ses rires joyeux, ses joues devenaient de plus en plus pâles. Les médecins consultés s'étaient déclarés impuissants à la guérir. Alors, pleins de confiance en Dieu, le père et la mère prennent la petite Marie et la conduisent à la chapelle, et là, au pied de l'autel de la Vierge, ils la lui consacrent et font voeu de l'habiller de blanc pendant sept ans si elle recouvre la santé. Puis, réconfortés à la pensée qu'ils seraient exaucés, ils regagnent leur demeure. Depuis ce jour, la santé était revenue à Marie et la sainte Vierge semblait lui avoir donné en plus une grande piété. Lorsqu'elle priait, on aurait dit un ange du ciel.

Six années ont passé, amenant avec elles un grand changement dans la pauvre chaumière. La tristesse fait maintenant place à la joie, car Pierre s'est associé à des voleurs. Tous les jours Marie demande la conversion de son papa et dans son dévouement elle a offert sa vie pour la conversion de son père. Un matin, avant le lever du soleil, Marie et sa mère se dirigeaient vers la petite chapelle, afin d'y prier pour Pierre.

Oh! si elles savaient seulement où il est à cette heure! Non, elles ne se doutent pas que Pierre, accompagné de malfaiteurs, est à l'église sur le point de commettre un sacrilège. Pierre ne prend pas part au vol, mais, pour faciliter la fuite des voleurs, il éteint la lampe du sanctuaire. Puis, le remords dans le coeur, il sort en toute hâte et prend le petit sentier qui conduit à sa demeure; mais que voit-il? Annette est là, sur le bord du précipice, versant des larmes amères. Le père accourt et voit au fond du précipice sa petite Marie; ne voyant plus la lumière, la mère et l'enfant avaient cru que c'était temps de tourner et Marie était tombée. Alors il s'écria: "Je suis le meurtrier de mon enfant! C'est moi qui ai éteint la lampe!" Et descendant dans le précipice, il remonta bientôt avec un cadavre.

Pierre porta sa fille à la chapelle et l'ayant déposée sur les marches de l'autel, courut se jeter aux pieds du prêtre. La mère est là aussi, et à la lueur de la lampe rallumée de nouveau, l'on pouvait voir un père repentant et une mère affligée pleurant un petit ange.

Angèle FIOLA.
Ecole Dugas, Ste-Geneviève (grade VII).

VOTRE AVENIR

Bien cher Enfant, l'avenir vous apparaît confus encore, mais riant et plein de promesses. Que serez-vous en réalité et que ferez-vous en ce monde de la vie dont vous n'avez vu que l'aurore? Ce grave problème doit être l'objet de vos plus sérieuses réflexions; si jeune que vous soyez, vous auriez tort de vous bercer d'illusions et de rêves.

Vous devez penser à votre avenir, le prévoir, le préparer, le *faire*. Oui, l'avenir n'est pas chose faite et qu'il faille attendre, il faut le créer. C'est une conquête, et la condition de la victoire, c'est de la vouloir fortement.

Rappelez-vous, cher Enfant, que Dieu n'agit pas seul dans cette oeuvre; nous sommes nous-mêmes, pour une bonne part, les artisans de notre destinée. Disposez donc votre âme à accepter les lumières que le Ciel vous donnera; sachez concilier vos intérêts passagers et vos intérêts éternels; dès maintenant, soyez prêt à marcher dans la voie qui ne manquera pas de vous être indiquée quelque jour, dans l'intime de votre conscience.

N'attendez rien du hasard, cher Enfant, attendez tout de votre prévoyance, de votre courage et surtout de la grâce de Dieu. Et, comme un bon forgeron, travaillez avec ardeur à forger votre avenir: *il sera ce que vous saurez le faire.*

Le cultivateur rusé

Pendant une nuit, on avait volé à un fermier le meilleur cheval qu'il eût, dans son écurie. Il résolut d'en acheter un autre, et, pour cela, il se rendit à un marché qui se tenait à une grande distance de son village.

Quel ne fut pas son étonnement lorsque, parmi les chevaux qui se trouvaient au marché, il reconnut le sien. Il le saisit aussitôt par la bride et s'écria:

— Cette bête m'appartient! Il y a trois jours qu'on me l'a volée.

L'homme qui avait amené le cheval au marché pour le vendre, répondit poliment au cultivateur:

— Vous vous trompez, mon ami, voilà plus d'un an que je possède ce cheval. Il peut fort bien ressembler à celui qu'on vous a volé, mais il est certainement à moi.

Aussitôt, le cultivateur mit ses deux mains sur les yeux de l'animal et dit:

— Eh! bien, s'il y a un an que vous possédez ce cheval, dites donc de quel oeil il est borgne.

Le maquignon, qui avait réellement volé le cheval, mais qui n'avait pas eu le temps de l'examiner soigneusement, fut saisi de frayeur à cette question.

Ne voulant pas paraître incertain, il répondit aussitôt, à tout hasard:

— C'est de l'oeil gauche.

— Vous êtes dans l'erreur, dit le fermier. Cette bête n'est pas borgne de l'oeil gauche.

— Ah! c'est vrai, reprit le voleur, je me suis trompé, c'est de l'oeil droit qu'il est borgne.

Le cultivateur ôta alors ses deux mains de dessus les yeux du cheval et s'écria:

— Il est maintenant évident que tu es un voleur et un menteur, car, vous tous qui êtes ici présents, regardez bien, cet animal n'est pas borgne du tout.

Une foule de curieux s'étaient rassemblés autour du cultivateur. Tous se mirent à rire, à battre des mains et à s'écrier:

— Attrapé! Hourrah! pour le cultivateur!

Le voleur dut restituer le cheval volé; de plus, il fut condamné à la prison pour vol.

Un protestant qui a fait dire deux messes

C'était à Nicolet, en 1843. Samuel Woodward, un protestant très attaché à sa secte, mais en franche et bonne relation avec les catholiques, était agent de Lemesurier et Cie, grands commerçants de bois. Tout allait bien d'ordinaire pour le flottage du bois sur la rivière Nicolet. Mais au printemps de 1843 une sécheresse extraordinaire vint compromettre l'opération du flottage. La rivière était presque à sec. Partout d'ailleurs l'eau manquait à tel point que les cultivateurs, suivant leur louable habitude, s'adressèrent à Dieu et firent chanter des grand'messes afin que leurs semailles pussent lever grâce à la pluie. L'agent Woodward, voyant son bois incapable de descendre, à l'aide de la rivière, et sachant par ailleurs que Dieu exauçait facilement les catholiques dans leurs calamités, vint lui aussi trouver M. le curé, l'abbé Leprohon:

— Pensez-vous, lui dit-il, qu'une grand'messe pourrait être utile?

— Certainement, répondit le ministre de Dieu. Si votre coeur est bien disposé, Dieu nous exauce toujours, en accordant ce qu'on lui demande ou une autre grâce plus nécessaire.

— C'est bien, reprit Woodward, veuillez me chanter deux grand'messes pour obtenir de la pluie.

Il fut exaucé, mais, hélas! au delà de ses désirs. La pluie se mit à tomber comme un vrai déluge, à tel point que les eaux débordées endommagèrent les estacades et qu'une partie du bois sauta par dessus le barrage et s'en alla à la dérive. Woodward était désolé:

— C'est moi avoir fait chanter une grand'messe de trop! fit-il tristement...

(Histoire de Nicolet, par l'abbé Bellemare.)

Pour attirer les hirondelles

Chacun aime à voir les hirondelles choisir sa demeure comme résidence. Il est très facile d'attirer ces charmants oiseaux.

Pour cela, prenez une de ces bouteilles en grès ou en terre cuite, au goulot assez large et au centre rebondi, qu'on trouve assez facilement dans le commerce, et fixez-le horizontalement par le fond au mur de la maison, dans un endroit assez élevé et aussi isolé que possible. Il serait très étonnant que les hirondelles ne choisissent pas ce nid tout fait pour s'y installer, et, une fois fixées dans un endroit, elles y reviennent chaque année.

Ginette. — Moi, je suis toujours habillée en rose, parce que c'est la couleur que maman préfère.

Lili. — Eh bien! ma maman à moi, c'est le bleu qu'elle aime.

Suzette. — La mienne, elle dit que ce qu'elle apprécie le plus, c'est la couleur locale.

— Eh bien! Robert, tu ne joues donc plus avec ton théâtre?

— Je ne peux pas, mon oncle! Papa a lu tout haut, dans le journal, que tous les théâtres fermaient pendant les vacances.

Le Ski dans les Laurentides

Paradis de ceux qui recherchent la verdure, le grand air et les lacs limpides durant l'été, les Laurentides sont aussi le rendez-vous d'un grand nombre de sportifs durant la saison d'hiver, depuis que le ski s'est acquis chez les jeunes gens une popularité qui menace de détrôner complètement la raquette, autrefois si pratiquée dans nos régions. Chaque hiver, l'affluence des skieurs est de plus en plus considérable dans les centres du Nord et c'est maintenant par trains complets qu'ils se dirigent vers les collines laurentiennes aux fins de semaine.

Shawbridge, Mont-Rolland, Val-Morin, Ste-Marguerite et Ste-Agathe, endroits particulièrement avantageux pour la pratique du ski, sont ceux qui reçoivent le plus grand nombre de visiteurs. Il s'y trouve des hôtels confortables et la topographie des environs se prête merveilleusement aux glissades excitantes et aux longues randonnées qu'apprécient surtout les skieurs d'expérience.

Pour la commodité de ceux qui désirent se rendre dans les Laurentides, le Pacifique Canadien, comme l'année dernière, a mis en service, à partir du 6 janvier, un train spécial à l'usage des skieurs, qui circulera tous les dimanches jusqu'au 10 mars prochain. Ce train quitte la gare Windsor à 8.35 heures chaque dimanche matin et se rend jusqu'à Ste-Agathe, où il arrive à 11.20 heures a.m., après s'être arrêté à Westmount, Montréal-Ouest et tous les points intermédiaires. En outre de ce convoi spécial, les trains réguliers du dimanche et du samedi, à destination des Laurentides, ont des wagons spécialement réservés pour les skieurs.

L'EVANGILE

Dimanche de la quinquagésime

(S. Luc, XVIII, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 7 février — S. Romuald.
Vendredi 8 — S. Jean de Matha.
Samedi 9 — S. Cyrille d'Alexandrie.
Dimanche 10 — Quinquagésime.
Lundi 11 — Notre-Dame-de Lourdes.
Mardi 12 — Les Sept Fondateurs des Servites.
Mercredi 13 — Les Cendres.

Autour de la Ferme

Placements financiers

Par état, on ne peut pas dire que les cultivateurs sont des financiers. Cependant, des centaines de milliers de dollars provenant de leurs économies sont placés annuellement dans des obligations de toutes sortes, bonnes ou mauvaises.

Qu'un cultivateur à l'aise, comme on dit, prête ou place de l'argent, il n'y a rien de répréhensible à cela, bien au contraire. Il faut souhaiter que tous puissent le faire.

Quand la propriété d'un cultivateur est en bon état, qu'elle ne réclame aucune amélioration foncière (constructions, travaux de drainage, engrais, etc.), que l'équipement aratoire est au complet (sans devoir toutefois être en excès, comme le cas arrive trop fréquemment) quand les récoltes produisent à pleines clôtures et assurent de beaux revenus, quand un taureau pur sang "bosse" le troupeau, il n'y a aucune raison pour qu'un cultivateur avisé n'observe autour de lui, et ne lise les journaux dans le but de découvrir de bons endroits où placer l'argent dont il n'a pas besoin dans le moment. C'est là se montrer excellent homme d'affaires.

J'oubliais de dire que faire instruire ses enfants est un moyen extrêmement profitable de placer ses économies. Il ne doit pas même y en avoir de meilleur.

Mais ce qui est condamnable, ce qui est tragique, — le mot n'est pas trop fort — c'est de voir un cultivateur dont la terre ou les constructions sont en souffrance se dépêcher de placer les premiers cent dollars économisés avec l'espérance souvent erronée de réaliser du 10 ou du 15% dans un stock ou une entreprise qu'un vendeur à langue sucrée lui a vanté outre mesure. Cela c'est pitoyable à voir, et pourtant cela se fait très souvent.

D'abord, les "occasions épatantes et merveilleuses" sont très rares sur le marché. Quand il y en a, soyez bien convaincu qu'on ne court pas les campagnes pour les offrir. Il y a des gens sur place, des gens dont c'est le métier par état et par fortune, des gens qui sont un peu là pour se gaver les premiers. Ce qu'ils laissent est généralement peu intéressant.

D'autre part, quand cadenassera-t-on assez solidement les oreilles des naïfs sur les dividendes de 15, 20 ou de 25%?

Rien que l'énoncé d'une affaire qui rapporte du 15% doit être tenu pour suspect. Je ne dis pas qu'il ne s'en trouve pas, mais la chose est rare, très rare, extraordinairement rare.

(Le Journal d'Agriculture)

Avoine macérée pour les chevaux

La macération (tremper dans l'eau) est une coutume anglaise, dans toutes les auberges de ce pays, on trouve de l'avoine préalablement macérée prête à être servie aux chevaux. La digestibilité de cette avoine est excellente, mais le principe existant de l'avoine, l'avenine, se trouve atténué par la macération dans l'eau.

Le concassage rend aussi l'avoine très digestible; mais il y a quelques pertes par suite de la réduction en farine de la noix du grain, perte qui n'existe pas avec le trempage. C'est pour cette raison que l'aplatissage qui brise la coque sans réduire en farine est actuellement préféré.

La digestibilité est excellente, car aucun grain n'est retrouvé dans les déjections. Pour un cheval dont on exige un travail vite, l'aplatissage serait préférable; pour celui qui ne fournit que des allures modérées, on peut aussi bien employer la macération. Dans ce cas, il ne faudrait pas laisser l'avoine infuser plus de dix minutes dans l'eau chaude, avant de la donner aux chevaux.

On peut, si on le désire, utiliser alternativement les deux systèmes en donnant, au retour du travail, une ration d'avoine macérée, tandis que l'on donnerait de l'avoine aplatie aux autres repas.

La vache, la bonne vache!

Partout où la vache a pris une juste place, partout où on lui donne les soins requis, on trouve une heureuse combinaison des systèmes de culture:

On trouve des agriculteurs qui vivent sur leurs propres terres;

On trouve des fermes organisées de manière à fournir du travail et à rapporter un profit tout le long de l'année;

On trouve des maisons attrayantes et confortablement meublées;

On trouve des gens intelligents, débrouillards, se servant autant de leur tête que de leurs mains;

On trouve une bonne société et un excellent esprit public.

C'est chez les prospères producteurs de lait qu'on trouve les meilleures méthodes de culture, les plus abondantes récoltes et les plus grands revenus permanents.

Il est indifférent que nous ayons une "vache de famille" ou sept ou huit vaches ou un troupeau de vingt ou trente vaches. Ce qu'il faut, c'est faire tout son possible pour en retirer:

(a) la plus grande quantité de lait de première qualité;

(b) la plus grande quantité de crème de première qualité;

(c) la plus grande quantité de beurre de première qualité;

(d) le plus de profits permanents.

Si l'on ne se propose pas cet idéal et si l'on ne met pas tout en oeuvre pour y parvenir, c'est que quelque chose "cloche" dans notre manière de juger et d'agir.

(Le "Droit")

PROGRES MINIER DU MANITOBA SEPTENTRIONAL

Ere de grande activité dans cette région — Progrès des travaux aux principales mines

La région précambrienne du Manitoba septentrional, et plus particulièrement celle qui avoisine la limite de la Saskatchewan, est sur le point de prendre un développement minier considérable. Grâce aux progrès réalisés dans la construction des voies ferrées, l'exploitation minière et l'exploration, le nord du Manitoba va maintenant prendre rang parmi les grands territoires producteurs de minerais du Dominion. Les principales opérations sont effectuées aux mines Flin Flon et Sherritt-Gordon. Une partie du vaste gisement de Flin Flon s'étend jusque dans la province voisine, mais celui de Sherritt-Gordon est situé trente milles à l'est de la limite interprovinciale. Un autre gisement, celui de Mandy, fameux pour la richesse de son minerai de cuivre et qui, de 1916 à 1919 a été exploité jusqu'à 225 pieds de profondeur et a produit pour plus de $2,000,000 de minerai, est situé environ trois milles au sud-est du Flin Flon et un mille à l'est de la limite de la Saskatchewan. De nombreux autres terrains disséminés sur une vaste étendue et qui, selon toutes apparences, contiennent des gisements de valeur, sont actuellement explorés et mis en état de produire par de nombreuses compagnies opérant dans ce district. Bien qu'aucune tentative n'ait été faite d'explorer le gisement de Flin Flon audelà de 900 pieds, on estime qu'il contient suffisamment de minerai audessus de ce niveau pour alimenter pendant vingt ans une fonderie à capacité de 3,000 tonnes.

L'érection de cet établissement a nécessairement été retardée en attendant l'installation de moyens de transport, mais l'achèvement du chemin de fer Northern Manitoba reliant Le Pas à Flin Flon, en un espace de temps qui constitue un record, assure maintenant la réalisation prochaine de cette vaste entreprise, de même que l'aménagement d'une centrale hydroélectrique de 36,000 ch. à Island Falls, soixante-quinze milles plus au nord. Pour la construction de cette dernière, plusieurs milliers de tonnes de matériaux devront être transportées au moyen de tracteurs sur des pistes de glace, à travers un territoire vierge. Ces matériaux comprendront 16,000 tonnes de ciment et plus d'une cinquantaine de pièces de machinerie pesant chacune de douze à vingt tonnes. Il faudra aussi ériger une ligne de 75 milles de longueur. Le drainage d'une partie du lac Flin Flon, qui permettra d'exploiter à ciel ouvert, est en lui-même une entreprise considérable. On s'attend que d'ici quelques années une ville de 5,000 habitants, pourvue d'éclairage électrique, d'un système d'adduction d'eau et d'autres commodités modernes, aura surgi de cette solitude.

Dans le voisinage du lac Kississing, les mines Sherritt-Gordon ont beaucoup ajouté aux ressources minières connues de cette région. Des sondages méthodiques au diamant révèlent constamment de plus grandes étendues de cet immense dépôt et l'activité met rapidement cette mine en état de commencer sa production. Les sondages de surface semblent indiquer que la longueur totale du gisement est de 13,000 pieds, c'est-à-dire de deux milles et demi. Les travaux souterrains actuels sont effectués au moyen de deux puits distants l'un de l'autre de 7,000 pieds. Le réseau National Canadien a annoncé qu'il garantissait des transports ferroviaires à brève échéance à cette importante exploitation.

En vue d'aider dans toute la mesure du possible au développement des ressources minières du Manitoba septentrional, le ministère de l'Intérieur a ouvert l'été dernier au Pas un bureau qu'il a confié à un ingénieur des mines expert. Non seulement ce bureau exerce une surveillance sur les travaux techniques et sur l'application des règlements, mais par son intermédiaire, les autorités d'Ottawa sont mises au courant des problèmes qu'ont à résoudre ceux qui travaillent au développement minier de cette région.

COUP DE COCHON

C'est une nouvelle affaire d'escroquerie dévoilée ces semaines-ci en France, où des épargnants ont perdu des millions. En 1920, des gens ingénieux lancèrent l'affaire des "Porcheries françaises". "Le souscripteur versait 50 francs. En échange il devenait co-propriétaire d'un cochon bien déterminé portant à l'oreille une jolie médaille avec le nom de son acheteur. La société devait élever le porcelet, l'engraisser, puis, quand il serait gros, rose et gras, le vendre au marché "au cours du jour" et partager avec son acheteur le prix de vente par parts égales", selon un chroniqueur judiciaire parisien. L'affaire, capitalisée à 200,000 francs, s'étendit et fit du lard, c'est le temps de le dire. Le capital fut bientôt d'un million; et [illegible] pour cent ou quatre sous. — "le temps d'engraisser un cochon". Et puis l'affaire fit des petits, — comme les cochons, — elle eut des filiales un peu partout en province, toutes reliées à Paris, qui drainait les fonds.

La société vient de mal tourner, elle a fait faillite. Capital, un million de francs, passif, douze millions. Il y a 784 plaintes au parquet de Paris et des preuves de défalcation et de maladministration certaines. Il appert que les porcs à médailles n'ont jamais existé, qu'on prenait l'argent des derniers souscripteurs pour payer des dividendes aux premiers, etc. Bref, c'est un maître coup de cochon.

L'affaire ne manque pas de pittoresque et ceux qui s'y sont engagés auraient dû s'aviser qu'une entreprise d'élevage, comme le disent aujourd'hui leurs avocats, ne saurait rapporter mathématiquement. Il n'importe. Les lanceurs de cette exploitation feront quelques mois de prison, le silence viendra, — et dans cinq ans, quelque part ailleurs, un nouvel escroc fondera une nouvelle porcherie à bénéfices partagés, et de nouvelles gens y mettront derechef du nouvel argent. L'homme, né gogo, le restera sous tous les climats.

Un nouveau patron pour les avocats

Jusqu'ici, saint Yves était généralement considéré comme le patron des avocats. Or, il vient de se fonder, à Rome, une sorte de confrérie d'avocats qui se sont groupés sous le patronage de saint Alphonse de Liguori qui, docteur en droit civil et canonique dès l'âge de 16 ans, exerça la profession d'avocat à 19 ans, et de 1715 à 1723.

Un prêtre enterré vivant

Un fait-divers pénible vient de se produire à Cuenca (Equateur). Un prêtre avait été enterré et, au bout de quatre jours, la famille informée par la rumeur publique fit ouvrir la tombe. Le cadavre fut retrouvé horriblement contracté et montrant par cela même que le prêtre avait été enfermé vivant dans son cercueil, qu'il avait essayé de s'en échapper et qu'il était mort d'asphyxie. La faute en incombe à la couardise des employés du cimetière qui, entendant du bruit dans la tombe, se sont enfuis sans vouloir l'ouvrir, croyant à des revenants.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86	$4.86⅔
Franc français	3.94	19.3
Belga belge	14.01	13.9
Franc suisse	19.30	19.3
Lire italienne	5.28	19.3
Couronne suédoise	26.92	26.8
Cour. norvégienne	26.80	26.8
Couronne danoise	26.88	26.8
Mark allemand	23.94	23.8
Cour. hollandaise	40.31	40.2

LE MARCHE

3 FEVRIER 1929

Bouvillons—	
Excellents	$8.75—$9.00
Bons	$7.75—$8.50
Moyens	$7.25—$7.50
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.25—$8.75
Assez bonnes	$7.00—$8.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.75—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Pour conserves	$3.75—$4.75
Taureaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.50—$5.75
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.50—$7.75
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.30—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$13.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.50
Très gras	$10.00
Lourds	$9.50
Très lourds	$9.00
Porc d'étal	$10.00
Légers	$10.00
Inférieurs	$8.00

Truies No 1	$8.00
Truies No 2	$8.00
Verrats	$6.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .36
Premiers	$ .32
Seconds	$ .25
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.60
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 4 février 1929

GRAINS	Mardi 29 jan.	Merc. 30 jan.	Jeudi 31 jan.	Vend. 1 fev.	Samedi 2 fev.	Lundi 4 fev.
Blé No 1 Nord	1.23⅜	1.24⅞	1.24¾	1.25¾	1.25½	1.25⅝
2 Nord	1.19⅝	1.21	1.21	1.22	1.21⅞	1.22
3 Nord	1.14⅝	1.16⅝	1.16⅞	1.17⅝	1.17⅞	1.17⅝
Avoine 2 CW	.73¼	.74	.73¾	.74¼	.74	.73⅞
3 CW	.63¼	.64	.63¾	.64¼	.64	.63⅞
Orge 3 CW	.76⅝	.77⅛	.76⅝	.77⅜	.77¼	.77
4 CW	.71⅝	.72⅛	.71⅝	.72⅜	.72	.71⅞
Lin 1 NW	1.95⅜	1.96⅜	1.96	1.97⅞	1.97⅞	1.96⅝
2 CW	1.91⅜	1.92⅜	1.92	1.93⅞	1.93⅞	1.92⅝
Seigle 2 CW	1.06½	1.08	1.08	1.09⅝	1.09⅞	1.09
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.22⅜	1.23⅞	1.23¾	1.24¾	1.24½	1.24⅝
Avoine 2 CW	.71¼	.72	.71¾	.72¼	.72	.71⅞
Orge 3 CW	.76⅝	.77⅛	.76⅝	.77⅜	.77¼	.77
Lin 1 NW	1.95⅜	1.96⅜	1.96	1.97⅞	1.97⅞	1.96⅝
Seigle 2 CW	1.06½	1.08	1.08¼	1.09⅝	1.09⅞	1.09
Options						
Blé Mai	1.27⅜	1.28⅞	1.28¾	1.29⅝	1.29½	1.29⅝
Juillet	1.28⅝	1.30	1.30½	1.30½	1.31½	1.31¼
Octobre	1.26⅝	1.27⅞	1.27⅝	1.29¼	1.29	1.29¼
Avoine Mai	.61½	.62	.61¾	.62¼	.62	.61⅞
Juillet	.59¾	.60⅜	.60¼	.60¾	.60⅜	.60⅝
Octobre	.54⅝	.55¾	.55⅝	.55⅝	.55¾	.55½
Orge Mai	.80¼	.80⅝	.79⅞	.80⅜	.80½	.80
Juillet	.78¼	.79½	.78⅞	.79⅜	.79½	.79
Octobre	.71	.72¼	.71¼	.72¼	.71⅞	.71½
Lin Mai	2.00⅜	2.01⅞	2.01	2.02¼	2.02½	2.01⅜
Juillet	1.97½	1.98¾	1.97⅝	1.98⅞	1.98⅞	1.98⅜
Seigle Mai	1.11	1.12½	1.12¼	1.13⅜	1.13¼	1.13
Juillet	1.09	1.10⅜	1.10	1.11	1.10⅞	1.10⅜
Octobre	1.03⅜	1.04⅝	1.04⅛	1.05⅜	1.05¼	1.05½

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Le 17 février aura lieu une soirée récréative en faveur du trésor paroissial. A cette soirée, avant les jeux de cartes, quelqu'un que vous connaissez tous, adressera la parole à la nombreuse assistance. Ce quelqu'un, qui ne veut pas donner son nom, prendra pour sujet de son discours, la mise au point d'un nouveau système pour le jeu de cartes et ses récompenses. Quant au reste, ce sera la même chose, toujours bonne entente et grande satisfaction entre tous et pour tous.

Statistiques paroissiales

Il y a 72 familles qui appartiennent à l'église de Sainte-Amélie: 52 de langue française, 15 de langue allemande, 5 de langue anglaise. Population, 388, dont 306 communiants, 82 non-communiants; 15 individus n'appartenant pas aux familles ci-mentionnées. Il s'est fait dans le cours de l'année 13 baptêmes, 2 mariages, 5 sépultures, dont 3 adultes et 2 enfants.

STE-ANNE DES CHENES

Tableau d'honneur de janvier au Couvent

Grade XI: M.-Louise Ethier, Juliette Lussier.

Grade X: Maria Boulet, Lionel Bohémier.

Grade IX: Annette Gauthier, Cécile Boulet.

Grade VIII: Marguerite Guay, Germaine Légaré.

Grade VII: Fortunat Mousseau, Alice Perrin.

Grade VI: Aline Bohémier, Simone

Grade V: Marie Perron, Alice Blanchette.

Grade IV: Louis Bédard, Albertine Grégoire.

Grade III: Gabrielle Bureau, Ligouri Gauthier.

Grade II: (a) Thérèse Desautels, Gérard Bernier; (b) Marthe Bureau, Jeanne Tétreault.

Grade I: (a) Vitaline Gauthier, Thérèse Neault; (b) René Desautels, Roland de Montigny.

ONTARIO

PINEWOOD

Notes du mois de janvier

Forme V, grades IX et X — Margaret Ward, 96 1-6; Jeanne Henri, 93 14-15; Théodore Jodoin, 93 1-5; Victoire Henri, 90 8-15.

Forme IV Sr, grade VIII — Edward Ward, 87 7-12; Auril Decaire, 74 5-7.

Forme IV Js, grade VII — Martha Ward, 72 4-11; Bertha Decaire, 72 2-7; Raoul Legros, 62 3-7; Erba Boucher, 53.

Forme III Sr, grade VI — Sidney Ward, 73 10-11; Marcienne Legros, 56 3-7; Antoinette Asselin, 55 6-7; Verna Boucher, 40; Mary Kennedy, 37 6-11.

Forme III Jr, grade V — Sylvio Jodoin, 56 11-14; Tommy Ward, 38 6-11; Henry McGee, 36 6-11; Dianne Asselin, 47 3-7; Lionel Gauché, 46 4-7; Mozart Henri, 39 6-13.

Forme II, grade III — Maurice Legros, 64½; René Boucher, 63 3-7.

Forme I Sr, grade II — Bella Asselin, 73 3-7; Délia Asselin, 66 3-7.

Forme I Jr, grade I — Gabrielle Legros, 74 5-7; Florentin Jodoin, 74 2-7; Clifford McGee, 66.

Classe des bébés — Mary Cassig, 64½; Anton Cassig, 30½; Eliane Paradis, 29 1-6.

• • •

La température froide du mois de janvier a empêché nos parties de cartes. Depuis plus d'un mois déjà nous n'en avons pas eu. Si le temps reste aussi favorable qu'il l'est maintenant, nous en aurons certainement une dimanche prochain, 10 février. Ne l'oublions pas!

• • •

M. Asselin, qui a été très malade, semble prendre du mieux depuis quelque temps. Les autres malades de la paroisse sont tous mieux ou à peu près.

• • •

Oubli a été fait de mentionner le mariage de M. René Legros avec Mlle Florence Jolicoeur. Cette dernière étant de la province de Québec, le mariage a été béni en cette place. Les nouveaux mariés résident maintenant à Stratton. Nous leur offrons nos meilleurs voeux.

• • •

En visite chez M. le curé et autres parents de la place: M. et Mme Basile Laurin, M. Arthur Laurin et M. Leblanc.

• • •

Plusieurs voyages de bois sont arrivés ces jours derniers; plusieurs, surtout en comparaison avec le petit nombre du mois de janvier. Sans doute les gens profitent de la température plus clémente de ces derniers jours, afin de charroyer plus facilement.

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Deux réunions de l'A. C. F. C. à Gravelbourg

Dimanche et lundi, 27 et 28 janvier, eurent lieu à Gravelbourg deux assemblées consécutives de l'A. C. F. C., convoquées par le président.

Après la prière d'usage, récitée par M. le curé Chs Maillard, l'assemblée s'ouvrit par une brève allocution du président, l'hon. juge A. Gravel.

Le juge Gravel

Après avoir fait l'éloge de l'A. C. F. C., qu'il appela une oeuvre de salut national, l'hon. juge Gravel établit en quelques mots le bilan des récentes activités patriotiques de notre association, démontra sa sollicitude particulière à l'égard de nos écoles, ses succès dans l'amélioration de nos programmes scolaires du français, l'intérêt qu'elle porte à tous nos groupements ethniques de la Saskatchewan, surtout dans les endroits les plus menacés, son rayonnement bienfaisant par toute la province surtout par sa magnifique organisation de comités régionaux et paroissiaux sous la direction de l'exécutif général, et fit un appel vibrant à tous nos compatriotes de la localité de rivaliser de zèle pour assurer la vitalité du cercle paroissial et le plein succès de la convention provinciale.

It fit ensuite connaître les trois principaux buts de la réunion, à savoir: (1) l'élection annuelle du comité paroissial de l'A. C. F. C.; (2) le choix des délégués pour la convention provinciale; (3) la perception de la cotisation annuelle du cercle de Gravelbourg à l'exécutif général.

M. le curé Maillard

Sur l'invitation du président, M. le curé Maillard prit ensuite la parole. Il rappela l'origine et la mission de l'A. C. F. C., société des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, fondée en 1912, pour la défense de nos intérêts religieux et nationaux, la surveillance de l'éducation donnée à notre jeunesse dans nos écoles, l'aide aux oeuvres sociales catholiques et patriotiques, etc., sous la direction des autorités ecclésiastiques. Evoquant l'importance de notre société nationale, il passa en revue toutes les campagnes entreprises par l'A. C. F. C. au bénéfice de nos intérêts franco-canadiens de cette province, surtout les amendements obtenus à la loi scolaire pour l'enseignement du français dans nos écoles bilingues, les conventions et les ralliements patriotiques, et l'organisation des voyages de la Survivance. Une manière palpable de prouver notre gratitude à l'A. C. F. C. et l'appréciation de son travail parfois si héroïque et toujours si méritant, sera de toujours suivre ses directives et ses mots-d'ordre, rédempteurs, et de nous rendre nombreux à la convention provinciale du mois de mars.

En terminant, M. le curé exprima le désir qu'une nouvelle réunion du cercle local soit convoquée vers la fin de février ou le commencement de mars en prévision des travaux et des résolutions à présenter à la convention provinciale et pour renouveler les abonnements de tous les paroissiens à notre journal français, le "Patriote de l'Ouest", qui doit pénétrer chaque semaine dans tous nos foyers comme un missionnaire de pensée française et de fierté catholique.

Le R. P. Guy, O.M.I.

Le R. P. Jos. Guy, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, fut l'orateur suivant. Il témoigna le plaisir qu'il éprouvait d'assister aux assemblées de l'A. C. F. C. qui, à l'instar de ralliements patriotiques et d'assises nationales, sont comme une méditation collective sur nos aspirations et nos devoirs, nos capitulations et nos victoires. Dans ces réunions d'étude et de réflexion, l'on étudie les fondements de nos droits naturels et juridiques, l'on fait des enquêtes sur la conservation du parler des ancêtres au foyer domestique et dans les relations sociales, sur l'enseignement de la langue maternelle et de la religion dans les écoles, l'on effectue la cohésion si nécessaire aux minorités entourées d'ennemis, l'on recherche les meilleurs moyens de parer à l'anglicisation et de résister à l'absorption, l'on pourvoit aux meilleurs moyens de recruter, de former et de protéger nos institutrices bilingues et de subvenir au maintien de nos maisons d'éducation élémentaires et supérieures. Ces réunions sont nécessaires pour préparer l'avenir, élaborer un programme d'action religieuse et nationale, rallumer le feu d'un patriotisme éclairé et fervent, et faire prendre de généreuses résolutions d'énergie et de fierté. L'orateur demande avec instance que ces assemblées de cercle local de l'A. C. F. C. soient plus fréquentes et toujours bien préparées et que l'assistance soit toujours nombreuse, afin que le cercle paroissial soit toujours bien actif et bien vivant, et que nos compatriotes de la localité aient toujours le loisir de se renseigner d'une manière autorisée sur toutes les questions d'actualité concernant nos intérêts religieux et nationaux, éducationnelle et économique.

Le R. P. Boileau, O.M.I.

Le R. P. Boileau parla du travail des visiteurs ecclésiastiques des écoles, nommés par l'autorité diocésaine et l'exécutif général de l'A. C. F. C. Ils sont, dit-il, des missionnaires de l'enseignement religieux et des pèlerins de l'éducation française dans nos écoles bilingues. Leur mission est de veiller à l'intégrité de l'enseignement doctrinaire et patriotique, de la culture religieuse et nationale de notre jeunesse étudiante.

Travaillant de concert avec les curés, les instituteurs et les institutrices, les commissaires d'écoles et les parents, ils doivent assurer l'efficacité et le développement de nos écoles franco-catholiques et collaborer avec les éducateurs à la préparation d'une élite rédemptrice, de citoyens instruits et intègres, de catholiques exemplaires et convaincus, de patriotes sincères et militants, par la formation intellectuelle et morale, religieuse et nationale.

Ils doivent aider le personnel enseignant de leurs conseils et de leur expérience, stimuler leur zèle à l'enseignement intégral du catéchisme et du français, les guider et les encourager dans leur tâche, leur rappeler, au besoin, les principes essentiels de la saine pédagogie, reviser leur horaire et leur programme pour le plus judicieux emploi du temps surtout en ce qui concerne le plus grand rendement d'efficacité pour l'heure quotidienne de français et la demi-heure de catéchisme, leur faire réaliser de plus en plus combien est noble et sublime leur vocation d'institutrices et d'instituteurs catholiques et français, combien sont grandes les responsabilités de leur apostolat éducationnel auprès de l'enfance écolière, la portion choisie du troupeau évangélique, l'avenir rayonnant de nos familles et de nos paroisses, l'espoir de l'Eglise et de la patrie.

Les visiteurs d'écoles font passer des examens aux élèves franco-canadiens, principalement sur le catéchisme et la doctrine chrétienne, la lecture française, la grammaire française, l'analyse grammaticale et logique, le style et la composition littéraire, la diction française, des exercices de rédaction et de mémoire, de dictée, de lexicologie et de critique littéraire, selon le grade et le développement intellectuel des élèves. Ils terminent leurs visites périodiques d'inspection par des admonitions et des conseils appropriés, faisant observer les défauts et les qualités, les progrès et les négligences, et suggérant avec bonté les améliorations désirables. A ces benjamins de nos écoles et de nos foyers, ils font connaître nos organisations nationales, l'A. C. F. C. et le "Patriote de l'Ouest", nos maisons d'éducation supérieures, — le Collège Mathieu et nos couvents bilingues, — leur parlent de vocation religieuse et sacerdotale, de l'idéal de devenir plus tard des éducateurs et des institutrices, etc., de leurs devoirs primordiaux d'écoliers franco-catholiques, de l'amour et de la conservation de leur langue maternelle et de leur foi, du culte de l'histoire de leurs aïeux.

Les visiteurs d'écoles organisent aussi, lorsque la chose est praticable, des conventions régionales de commissaires, d'instituteurs et d'institutrices.

M. Gallant

Le devoir de l'heure, dit M. T. Gallant, est de nous grouper autour de nos organisations nationales et de travailler à la fédération de nos forces catholiques. Il faut nous unir dans une fraternelle concorde et opérer partout le ralliement de nos troupes d'élite, en ravivant la vitalité de nos sentiments patriotiques et de nos convictions religieuses. Pour unir pour être forts, doit être notre devise. Il faut que nous soyons animés d'esprit public et d'envergure de vues, voir plus loin et plus haut que notre clocher et notre région, et que nous travaillions, chacun dans sa sphère à l'expansion de notre race et de notre influence dans tous les domaines, par toute la province, sous la direction de l'A. C. F. C. et sous l'égide de l'épiscopat. C'est là le magnifique programme que nous tracent d'ailleurs nos chefs religieux et laïques pour la survivance de notre langue et de notre foi. Soyons-y fidèles et le succès couronnera nos efforts.

M. Hébert

Résumant quelques-unes des résolutions de la dernière convention provinciale, M. l'avocat Geo. Hébert suggéra très opportunément, qu'au retour de la prochaine convention de l'A. C. F. C., en mars, une assemblée générale des citoyens de Gravelbourg soit convoquée pour que les délégués fassent connaître leurs impressions personnelles et les résolutions les plus pratiques du congrès afin d'en faire profiter toute la population locale.

MM. Bonneau et Guay

M. l'avocat S. Bonneau et M. Lorenzo Guay se plurent à proclamer qu'ils avaient constaté, au cours de leurs nombreux voyages d'affaires dans la province, tout le bien accompli par l'A. C. F. C. et le "Patriote de l'Ouest" chez les nôtres de la Saskatchewan. Le "Patriote" et l'A. C. F. C. sont actuellement les deux agents principaux, les deux grandes puissances de notre survivance nationale. Ce sont deux sentinelles veillant sans cesse sur les remparts, des prédicateurs de fierté française, des champions irréductibles de nos droits. Soyons les apôtres et les propagandistes de notre journal, les fidèles adhérents et les fiers collaborateurs de notre association nationale.

M. Guay demanda que l'aide financière soit continuée généreusement à l'A. C. F. C. et que Gravelbourg envoie de nombreux délégués à la convention provinciale.

M. Chs Le Moyne

M. Charles Le Moyene exprima l'opinion et le désir que les assemblées générales de l'A. C. F. C. se tiennent toujours à Régina plutôt que dans les villes de l'extrême sud ou de l'extrême nord de la province, — la ville de Régina étant la capitale de la Saskatchewan, le centre de la vie politique, le siège de notre archevêché, le centre géographique de la province et le centre d'opération des chemins de fer, circonstances qui restreindraient les distances, accommoderaient les délégués, faciliteraient nos conventions et donneraient une portée plus générale et plus efficace à nos congrès.

Plusieurs autres membres adressèrent aussi la parole, entre autres MM. J.-H. Fortin, Edgar Bertrand, Emile Dorais, F. Beauchesne, J.-E. Cadieux, Elzéar Beaulieu, Jos L'Heureux etc.

MM. les abbés Violette et J. Denis assistaient aux délibérations.

Les élections

Le scrutin des élections annuelles donna le résultat suivant pour l'année 1929:

Président, Son honneur le juge Alphonse Gravel; vice-président, R. P. Joseph Guy, O.M.I., recteur du Collège Mathieu; secrétaire, M. l'avocat Georges Hébert; directeurs: MM. Charles LeMoyne, S.-M. Bonneau, Fred Beauchesne, Jean Hamon, Napoléon Mercier.

Les délégués

Les délégués choisis pour représenter Gravelbourg à la convention provinciale furent M. le curé Chs Maillard, trésorier général; S. H. le juge A. Gravel, président; le R. P. Jos. Guy, O.M.I., MM. Lorenzo Guay, Charles Lemoyen, J.-H. Fortin et Emile Dorais.

CALGARY — Mme Corinne Rochon, veuve du juge Rochon, de Hull et de Montréal, descendante du marquis de Champlain, est morte à Calgary chez sa fille, Mme A.-W. Hawkey. Elle était âgée de 80 ans. Son mari était décédé en 1910.

PRINCE-ALBERT, Sask. — Ernest Olson, qui devait être exécuté le 15 février pour le meurtre de William Robson, fermier de Tisdale, a vu sa peine commuée en celle d'emprisonnement à vie.

MONTREAL — Le député fédéral de Souanges-Vaudreuil, M. Lawrence Wilson, vient de démissionner. On prétend qu'il entrerait au sénat. Voilà un siège vacant, aux Communes, à l'heure où la session va s'ouvrir.

QUEBEC — L'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial, annonce un surplus de $1,988,557, le plus considérable de toute l'histoire de la province de Québec.

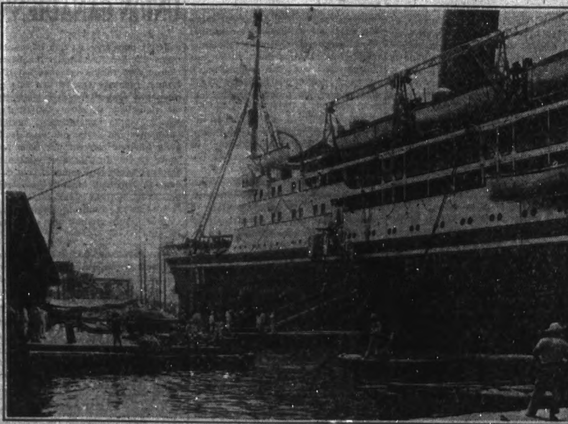
FREDERICTON, N.-B. — La Législature du Nouveau-Brunswick entrera en session le jeudi 21 février. C'est le premier ministre, M. Baxter, qui a annoncé la nouvelle.



Le maire McBride, de Toronto, a reçu les voyageurs de la Survivance française. De gauche à droite: M. Albert MARION du C.N.R.; M. Raymond DENIS, (pelisse de fourrure), directeur du voyage; le maire MCBRIDE; Mgr BOURDEL, curé de Prud'homme; M. H. SMITH, de Toronto; le Rév. Père FALHER, O.M.I., et M. H. LACERTE, du Manitoba.

(Photo du C. N. R.)

Les Croisières du C.P.R. aux Antilles



Les croisières aux Antilles, organisées depuis quelques années par le Pacifique Canadien, ont été couronnées d'un tel succès que cet hiver, cette Compagnie a décidé d'en mettre trois à son programme, au lieu de deux comme elle le faisait jusqu'ici. Ces croisières, dont le départ a lieu de New-York, se font cette année par le "Duchess of Bedford", l'un des luxueux nouveaux paquebots mis en service sur la route du Saint-Laurent dans le cours de l'été dernier. La première croisière aux Antilles, qui a duré 16 jours, est déjà terminée. Les deux autres dureront 29 jours chacune; l'une est commencée depuis le 10 janvier et l'autre commencera le 11 février. Ces croisières comportent des escales aux Bermudes, Porto-Rico, les Barbades, La Guayra, Curaçao, Carthagène, Panama, Kingston, Haïti, La Havane, Nassau, etc. Notre vignette montre le "Mont-Royal" du Pacifique Canadien, amarré l'an dernier dans le port de Willemstad, dans l'île de Curaçao.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

La séance du 27 janvier

Longuement et soigneusement préparée, elle fut ce qu'elle devait être c'est-à-dire très brillante. Et si le temps ne nous avait obstinément contrarié, la salle eût été comble pour admirer tant de choses remarquables.

Un décor nouveau s'inaugurait: "la place publique de village", que la paroisse doit, l'on s'en souvient, au pinceau des Frères de Swan Lake. Merci une fois encore.

La partie musicale fut à la charge de l'électrola, qui s'acquitta de sa fonction avec une vaillance et un art exquis. Il reçut force applaudissements, dont il se montra, n'en doutez pas, extrêmement touché.

"Un Pauvre Homme". Le drame, court mais impressionnant, montra jusqu'à quel degré de faiblesse peut descendre un père qui préfère l'argent à l'âme de son fils. Ce triste cas n'est, hélas! pas chimérique.

Quelques chansons, dont la plus sonore, "Les Gendarmes à pied", fut bruyamment applaudie et partiellement bissée.

Enfin, "L'Homme du Gaz" eut tout le succès que l'on pouvait désirer. Les personnages, finement grimés, incarnaient parfaitement leur rôle; il faut dire qu'ils avaient été choisis et désignés à bon escient. Il faut dire aussi que pendant huit semaines, ils avaient répété leurs pièces avec une persévérance et un zèle que la rigueur de la saison rendait assurément très méritoires. Il faut dire enfin qu'ils ont du talent.

Pauvre oncle Séraphin, faible et débonnaire, il était fait pour payer les fredaines de son neveu. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui une bonne poire. Quant à son neveu Lucien, il ne manquait pas de finesse. L'Homme du Gaz avait un air très distingué: on devinait au premier coup d'oeil qu'il avait son baccalauréat... L'oncle Napoléon faisait avec son neveu un violent contraste. Véritable Normand de comédie, il savait allonger les additions et confectionner la sauce. Et l'élégant Gontran Derval, qu'en pensez-vous? Et le vertueux et dévoué Baptiste, avait-il assez le physique... et le moral du métier?

Un entr'acte cinématographique déchaina des rires si bruyants, qu'on aurait cru à l'arrivée inopinée d'un escadron de cavalerie. Ah! si le temps avait été beau!

Mais le temps fut déplorable. Du froid et du vent, c'est tout ce qu'il faut pour compromettre une soirée. Eh bien, ne pleurez pas, gens de Lourdes et de la campagne; consolez-vous, amis des pays voisins, vous n'avez rien perdu. Le dimanche 10 février, à la même heure, nous répéterons intégralement la séance. Rien n'y manquera, vous serez servis en princes. Le temps ne peut que s'améliorer. Préparez-vous donc, et tous à la Salle Paroissiale dimanche prochain, pour entendre, voir et applaudir "L'Homme du Gaz"!

Accident

M. Pierre Charrière a failli payer cher les caresses d'un taureau de race, bien connu pour sa méchanceté. Sans l'intervention de son frère Joseph, lui aussi bien menacé un instant, il ne sortait pas vivant de l'étable. Sa blessure, moins grave heureusement qu'on ne l'aurait craint, est en voie de guérison. Dans quelques jours, Dieu aidant, il sera complètement rétabli.

Malades

Mme Maxime Lafrance a dû se rendre à l'hôpital de Saint-Boniface pour soigner une affection bien douloureuse qui la tenait à la chambre depuis quelques semaines.

Mme David, sa soeur, est également alitée.

Mme Victor Deshayes souffre de rhumatismes aigus et donne quelques soucis à sa famille.

Décès

Le 19 janvier, le P. Beauregard avait la douleur de perdre sa mère, à l'âge de 83 ans, rappelée à Dieu après une maladie de huit années. Le mardi suivant, un service fut chanté dans notre église pour le repos de son âme. Nous présentons à notre cher confrère nos bien fraternelles condoléances.

E. M.

* * *

Samedi dernier, la Chambre de Commerce de notre village tenait son assemblée annuelle. L'assistance fut nombreuse et très intéressée. Nous remarquions avec plaisir un nombre imposant de jeunes qui, pour la première fois, se joignaient aux anciens. Nous devons les féliciter chaleureusement pour ce geste intéressé de leur part. On sait toutes les heureuses initiatives qui furent menées à bonne fin par cette société qui a toujours eu des directeurs dévoués et impartiaux.

Les membres du nouveau comité élu sont: Présidents d'honneur: R. P. Antoine, M. Noël Bernier. Nous ne saurions ne pas nous souvenir du précieux service que M. Bernier nous a rendu lors de l'obtention du service de trains à notre gare, il y a un an passé. Président, M. Louis Fouasse; vice-président, M. Louis-T. Moreau; secrétaires: MM. Louis Bazin et Henri Bruyère.

Les directeurs sont au nombre de neuf, dont quelques-uns choisis parmi les jeunes.

* * *

Il nous fait plaisir d'annoncer la formation d'une section de jeunes dans notre Chambre de Commerce. Ce nouvel organisme, dont le but est d'appuyer les directives des anciens constitue en même temps une oeuvre post-scolaire qui mérite les encouragements des autorités religieuses et civiles. Nous attendons un grand bien chez nous de cette école d'entraînement, où les jeunes gens, dont 18 déjà sont inscrits, apprendront à mieux connaître leurs devoirs au point de vue civil, industriel, commercial, social et instructif.

Au nombre de leurs multiples initiatives, mentionnons les cours du soir pour ceux qui veulent augmenter leur connaissance de la grammaire française. Des leçons d'anglais se donnent trois fois la semaine pour ceux qui désirent apprendre cette langue. Des conférences seront données fréquemment par des personnes qui s'intéressent à ce mouvement chez les jeunes. Tout cela aura une haute portée morale et intellectuelle. Les voyageurs de commerce seront invités à leur rendre visite, ainsi que les étrangers de passage dans notre village, et si possible nous adresser la parole. Cela stimulera puissamment l'intérêt des membres et en même temps leur apportera de multiples connaissances qui leur seront utiles dans la vie.

Souhaitons un plein succès à ces jeunes et félicitons-les d'entrer dans cette voie où ils pourront contribuer au progrès de notre paroisse.

* * *

Le Chemin de fer National du Canada a encore eu, cette année, l'heureuse idée de mettre à notre disposition, le 25 courant, trois chars-exposition pour les grains de semences, plantes légumineuses et d'ornementation. La Chambre de Commerce s'est adressée au ministre de l'agriculture, l'hon. M. Préfontaine, afin de s'assurer les bons services de M. Villeneuve.

Nous faisons appel à tous les intéressés pour qu'ils viennent en grand nombre voir ces différents grains et, en même temps, se renseigner sur tout ce qui les concerne directement. N'oublions pas que notre province est avant tout agricole et c'est de cette industrie que nous devons attendre notre survivance. D'ailleurs, notre distingué archevêque, Mgr Béliveau, nous prêche l'exemple en montrant son profond intérêt pour cette industrie.

H. B.

LETELLIER

Bienvenue à notre nouveau curé

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Horace Messier, économe de l'archevêché, a été nommé curé de Letellier, succédant à M. l'abbé Jutras, récemment décédé. Cette nomination a été la réponse à la question soulevée un peu partout: Qui sera notre prochain curé?

Il nous fait grandement plaisir de saluer notre nouveau curé, de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue et de l'assurer de notre entière soumission à sa direction.

M. l'abbé Messier n'est pas un inconnu pour nous. Il y a six ans, il venait aider notre défunt vieux curé, pour les offices du dimanche; nous l'avons vu fréquemment aussi accompagner Mgr l'Archevêque dans ses visites pastorales ou autres.

Nous espérons que M. le curé se plaira bien à Letellier.

Départ

Après un séjour de trois ans et trois mois dans notre paroisse, pendant lequel, pour une majeure partie du temps, il a dû agir comme curé, à cause de la longue maladie de M. l'abbé Jutras, M. l'abbé Eugène-Alfred Chamberland a été appelé à aller exercer son ministère dans la paroisse voisine.

Ce prêtre s'est bien acquitté de ses fonctions au milieu de nous. Son dévouement envers tous, son zèle à remplir son ministère, sa ponctualité aux offices religieux, sa générosité, sont autant de qualités qui lui ont attiré et gardé l'affection et l'admiration des paroissiens de Letellier.

Nous cultivons le culte de la reconnaissance à Letellier, et nous ne manquons pas de manifester ce sentiment à l'occasion, comme il a été prouvé dans le passé; aussi, nous ne pouvions laisser partir M. l'abbé Chamberland sans lui donner une preuve tangible de l'appréciation que nous ressentions pour le travail qu'il a accompli parmi nous.

Dimanche soir le 27 janvier, toute la paroisse était invitée à une partie de cartes organisée par le Cercle Saint-Norbert de l'A. C. J. C. Il y avait 42 tables, réunissant des représentants de toutes les familles de la paroisse. M. le curé Martin, de Saint-Joseph, était présent.

Un magnifique programme musical fut exécuté:

Duo de piano: Mme Albert Breton et Mlle Antoinette Dessautels.

Chant: Mlle Annette Boissy, accompagnée par Mlle Jeanne Saurette.

Chant: M. Ovila Bissonnette, accompagné par Mme Albert Breton.

Chant: M. Isidore Bouchard, accompagné par Mlle Clara Bouchard.

Duo de piano: Mlles Fernande et Marthe Bruyère.

Saynète, "Les doctoresses": Mlles Cécile Comeault, Simone Ayotte, Marthe et Gabrielle Bruyère.

Chant: M. Léo Ayotte, accompagné par Mme Albert Breton.

Duo de piano: Mlles Agathe Comeault et Florence Fraser.

Duo, piano et violon: Mlle Jeanne Saurette et M. René Saurette.

Récitation, "Une note en détails": M. Napoléon Comeault.

A la suite de ce programme, M. N. Breton, préfet de la municipalité, lut à M. l'abbé Chamberland une magnifique adresse lui exprimant les sentiments des paroissiens à son égard, et lui offrant comme témoignage de reconnaissance et pour qu'il conserve un bon souvenir de nous, un magnifique paletot avec collet, casquette et mitaines en fourrure, ainsi qu'une bourse bien garnie, le tout étant le résultat d'une souscription paroissiale et de dons généreux de toutes les organisations paroissiales.

M. l'abbé Chamberland remercia en termes délicats et nous assura qu'il ressentait des sentiments réciproques aux nôtres.

Un succulent réveillon fut ensuite servi, et chacun tint à serrer la main de M. l'abbé Chamberland avant de se séparer de lui.

Convention régionale de l'Association d'Education à Sainte-Agathe

A une réunion du cercle local de Letellier, tenue dimanche, M. le Dr J.-B. Cloutier, président, MM. Alexandre Cadieux, vice-président, et M. Joseph Jutras, représentant de l'école de Saint-Pie, ont été choisis comme délégués du cercle local à la convention régionale de l'Association d'Education à Sainte-Agathe, les samedi et dimanche 9 et 10 février. Les religieuses du couvent seront bien représentées. Nous espérons que nos institutrices, nos commissaires et plusieurs autres personnes se rendront à cette convention, qui ne manquera pas d'être intéressante et surtout pratique.

Examens du mois de janvier au Couvent

Grade I — Armand Loiselle, Attala Graveline, Cécile Jubinville.

Grade II — Ida Jubinville, 82; Renée Lemire, 77.

Grade III — Antoni Loiselle, 90; Jeanne Fortier, 76.

Grade IV — Adèle Dupuis, 71; Denise Ayotte, 64.

Grade V — Gabrielle Bruyère, 80; Marthe Bruyère, 70.

Grade VI — M.-Paule Saurette, 60; Hormisdas Jubinville, 59.

Grade VII — Alphonse Saurette, 78; Annette Gallant, 75.

Grade VIII — Cécile Durand, 84; Virginia Plunkett, 82.

Grade IX — Agathe Comeault, 78; Cora Barnabé, 67.

Grade X — Lucia Chartier, 92; Grace Empson, 87.

Grade XI — Thérèse Jutras, 82; Denise Fortier, 73; Yvonne Gervais, 73.

LORETTE

Le dimanche 27 janvier, un pénible émoi jetait la consternation dans la paroisse. Pendant la grand'messe, au moment du prône, notre bon curé venait à peine de commencer la lecture des annonces qu'il s'affaissa dans la chaire. Transporté en toute hâte à la sacristie, il reçut les soins du Dr Royal. Mgr Jubinville et le Dr Laurendeau, de Saint-Boniface, arrivèrent à une heure. Mgr l'Archevêque se transporta lui-même à Lorette plus tard dans l'après-midi et décida le malade à aller se faire soigner à l'hôpital de Saint-Boniface. Les nouvelles reçues depuis sont, heureusement, très rassurantes.

* * *

Nous avons plusieurs autres malades à l'hôpital: M. Oscar Manaigre, souffrant d'un cancer à l'estomac; M. Joseph Lecland, opéré pour l'appendicite; M. Joseph Manaigre, opéré au bras pour un empoisonnement du sang; Mmes Desmarais et Trudeau. Mme Zénon Lebrun est de retour et en bonne voie de guérison.

* * *

M. P. Fremer, du sud de Lorette, vient d'ouvrir sur le chemin Dawson, entre la ferme Ubald Desorcy et la ferme Joseph Manaigre, un garage-boutique de forge avec magasin de farine, son et gru. C'est une aubaine pour la paroisse d'avoir un forgeron qui peut faire toutes les réparations et ferrer les chevaux.

* * *

Notre fromagerie fonctionne toujours; quelques nouveaux patrons y sont entrés. Ceux qui vendent leur lait aux grandes compagnies de la ville s'arrêtent-ils à songer au bien que leur fait cette fromagerie? Qu'auraient-ils pour leur lait si elle n'existait pas?

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche prochain, le 10 février, aura lieu la troisième conférence historique de l'Union Canadienne. M. Placide Bertrand, que ses études historiques ont fait connaître par notre public instruit, parlera des trois grands découvreurs: Marquette, Joliette et La Salle. La conférence aura lieu à l'Académie Saint-Joseph, à huit heures.

A l'hôtel de ville

Tous les yeux sont concentrés sur l'hôtel municipal et tous se demandent ce qu'il en sortira! Notre Commission de Police a passé une mesure radicale. L'enquête dira jusqu'à quel point les accusations, qui ont déjà largement circulé en public, étaient fondées.

Si les accusations sont fondées, il faudra marcher et dans le bon sens! Les policiers sont les gardiens officiels de l'ordre public, et pour que leur action soit efficace, il faut qu'ils soient eux-mêmes au-dessus de tout blâme et à l'abri de toute corruption. Cependant tout comme l'on dit parfois que nous avons les gouvernants que nous méritons, ainsi ne serait-il pas vrai de dire que nous avons les policiers que nous méritons? Si les policiers savaient qu'ils seront protégés et défendus par l'opinion publique quand ils font leur pénible devoir, ou blâmés par la même opinion quand ils y manquent, il leur serait plus facile d'être fidèles à l'épreuve.

De toute façon, il appartient à la Commission de Police de tirer le meilleur parti de la situation présente. Si tel policier est reconnu infidèle, il faut, pour l'honneur du corps entier, le destituer. En plus, il faut lui trouver un remplaçant qui soit à l'abri des mêmes reproches. Si nous osions formuler un voeu, ce serait que ce remplaçant — advenant qu'il y en ait un — s'engage publiquement à nettoyer notre ville des bouges qui la déshonorent et nous donnent à l'étranger une réputation si peu enviable. Tant que le corps de police et la Commission n'auront pas pris une attitude ferme et, par une action concentrée, ne l'auront pas conduite à terme avec une énergie farouche, nous serons témoins des mêmes abus.

La Saint-Jean-Baptiste et le projet d'une salle paroissiale

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle de l'hôtel de ville le 20 janvier dernier.

Pour se conformer au désir unanime et formellement exprimé par l'assemblée, de prendre les moyens pour construire une salle de réunion convenable aux besoins de notre population, le nouveau bureau des syndics, à sa réunion du 28, après bien des suggestions, a décidé de donner une série de parties de cartes, auxquelles de jolis prix seront donnés aux gagnants.

Les syndics ont pensé que tout en s'amusant, l'idée de bâtir une salle attrayante et bien à nous pourrait être discutée et développée pour ainsi dire en famille. Les dames et demoiselles qui, jusqu'à présent, n'avaient pas eu l'occasion d'exprimer directement leurs idées sur le projet, pourront le faire ainsi en bonne compagnie.

Beaucoup savent qu'il avait été question d'avoir une loterie importante qui nous aurait donné des fonds par milliers, ou plutôt par centaines de milliers de dollars, pour construire un monument imposant. Après une longue étude de cette proposition, il fut jugé préférable de nous fier à nous-mêmes, de montrer notre confiance en nos propres forces en érigeant un asile qui, s'il n'est pas dès le début un palais, sera au moins construit de nos propres deniers, ce qui, ma foi, le rendra plus cher à nos coeurs.

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste invitent cordialement la population de Saint-Boniface à cette série de parties de cartes. La première partie sera donnée le 24 février à l'école Provencher.

Invitez et amenez vos amis.

LE COMITE.

PETITES NOTES

Mlle Alice Jutras, de Letellier, est en ce moment à Saint-Boniface, l'invitée de son amie, Mlle Marie-Joséphe Mager.

Le sport

Jeudi dernier, nos équipes ont été victorieuses toutes deux. A huit heures, nos Juniors battaient les Saint-Edouard par 5 à 0 et à dix heures nos Seniors battaient les St. Mary's par 6 à 0. Nos Juniors se trouvent maintenant bons seconds dans leur section, tandis que nos Seniors sont encore les premiers et ont fait un véritable record jusqu'à présent, puisqu'après huit parties les adversaires n'ont pu encore enregistrer un seul point contre. Nos équipiers se sont efforcés, jeudi dernier, d'empêcher leurs adversaires de compter et peu s'en est fallu, par plusieurs fois, que les St. Mary's ne parviennent à compter, mais notre gardien de buts veillait et a sauvé la situation.

Jeudi prochain, nos Seniors ne joueront pas, mais nos Juniors seront aux prises avec les Saint-Alphonse à huit heures et ce sera une jolie partie. Nos petits jouent une partie sensationnelle et sont probablement les meilleurs de leur section.

Nous donnons ici la série des parties qui devront être jouées d'ici à la fin de la série:

Le 14 février — 8 h., Saint-Boniface (Juniors) contre St. Mary's; 9 h. Saint-Boniface (Seniors) contre St-Alphonse.

Le 21 février — 8 h., Saint-Boniface (Juniors) contre Immaculée-Conception; 10 h., Saint-Boniface (Seniors) contre Saint-Edouard.

Le 28 février — 9 h., Saint-Boniface (Seniors) contre Loyola.

Le 7 mars — 7 h., Saint-Boniface (Juniors) contre Loyola.

Le 14 mars — 6 h., Saint-Boniface (Juniors) contre Saint-Paul; 8 h. Saint-Boniface (Seniors) contre Immaculée.

Au Cercle Ritchot

Les membres du Cercle Ritchot et leurs amis sont cordialement conviés à une réunion qui aura lieu le 11 février à huit heures, dans le sous-sol de la sacristie. M. J.-H. Daignault donnera une causerie sur les origines historiques des peuples des Amériques. Bienvenue à tous.

Mariage

Le 28 janvier — Alexandre Nault, fils d'André Nault et de Marie Harrison, de Thibaultville, Man., et Marie-Félixine Vandale, fille d'Antoine Vandale et de Mélanie Bérard, de Thibaultville, Man.

Baptêmes

Le 3 février — Joseph-Richard-Léon, né le 15 janvier, enfant d'Edmond Daignault et de Cécile Defossé. Parrain, Gustave Daignault; marraine, Lucie Lagimodière.

Le 3 février — Joseph-Théodore-Wilfrid-Victor, né le 29 janvier, enfant de Victor Vermette et d'Henriette Zastre. Parrain, Théodore Vermette; marraine, Anna Laplante.

Sépulture

Le 29 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Adhémar Mailhot, époux d'Alma Loiselle, décédé le 26 janvier, à l'âge de 37 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Les collégiens ont défendu l'honneur du Collège dimanche dernier avec succès. Les Petits des Petits ont volé la victoire aux Petits de l'Ecole Provencher: 2-0.

Pendant toute la semaine dernière, les rhétoriciens ont montré une grande activité et anxiété. Les élections du conventum leur ont donné des officiers dignes d'eux et les questions de portrait, de résolutions et de devise les tinrent occupés. C'est que le conventum est un événement mémorable qui laisse les plus agréables souvenirs. "Haec olim meminisse juvabit".

UNION CANADIENNE

Jeudi dernier a eu lieu l'assemblée mensuelle des directeurs. Chaque section a fait rapport de ses activités. L'on a constaté encore une fois que plusieurs étaient lents à s'acquitter du paiement de leur contribution. Vieille, vieille constatation; maladie chronique qui s'attaque aux jeunes gens qui ont souvent des sous pour toute espèce de choses et voudraient que les oiseaux leur tombent tout cuits dans la bouche... Maladie qui s'attaque aussi, d'après constatation de la faculté, à l'âge mûr et même à l'âge avancé! Par chance que c'est guérissable...

* * *

Nos meilleurs voeux à notre ami M. Jean Arpin qui nous quitte pour Montréal. Les membres regretteront M. Arpin et surtout les joueurs d'échecs, à qui M. Arpin donnait souvent de si bonnes parties.

* * *

Et Sam? La rumeur est-elle vraie? Ou plutôt ce n'est plus une rumeur, mais ce sera bientôt un fait historique. Nos meilleurs voeux aussi.

* * *

Nos joueurs de hockey iront à Kenora, dit-on, et ailleurs, déployer leurs belles qualités sportives. Certains veulent que nous lancions un défi aux Canadiens de Montréal, mais d'autres trouvent ce projet trop ambitieux et préféreraient commencer par les Chicago. A cause de Lolo, sans doute!

* * *

Tâchons d'aller à la conférence, dimanche prochain. Combien de nous sont bien renseignés sur les grands découvreurs canadiens? Combien n'en savent pas grand chose... Ils deviendront découvreurs à leur tour.

* * *

Plusieurs de nos membres ont la pieuse habitude d'aller à la messe sur semaine, durant tout le carême. Cette bonne coutume pourrait être généralisée avec grand profit. Nous livrons cette idée à la méditation silencieuse de ceux qui ont leur véritable bien à coeur.

* * *

REGINA — La quatrième session de la sixième législature de la Saskatchewan a été prorogée samedi soir, après une grosse semaine de travail.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.



JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 15

Comme pour raviver la mémoire de son temps de service dans la cavalerie, honorer son arme selon ses moyens, l'abbé Nantois se permettait une fantaisie qui était presque un luxe dans sa pauvreté; il avait un petit cheval, vieux, fatigué, poussif qui n'avait jamais connu la gloire, ayant été acheté à un maraicher, un vrai cheval de curé, qui répondait, très mal, du reste — il était un peu sourd — au nom de Bon-Point; les gamins du catéchisme avaient, à titre d'encouragement, la permission de le monter lorsqu'ils récitaient, sans une faute, toutes les questions, celles qui, moins essentielles, étaient imprimées en petits caractères dans le livre. Et l'abbé Nantois aimait ce cheval qui manquait de toutes les qualités dont se trouvait dotée la jument de Roland: il est vrai que Bon-Point avait sur cette bête illustre qu'ignorait Mme Alphonsine la supériorité d'être vivant... ou à peu près.

L'abbé Nantois, en arrivant dans sa paroisse, quelques années auparavant, s'y était heurté à un scandale qui tendait à s'y acclimater: deux jeunes ménages y vivaient en union libre. Contrecarrés dans leurs projets par leur famille, ils oubliaient qu'il est un droit supérieur aux droits de l'individu: "Cela ne sera plus", dit l'abbé Nantois. Il fit fléchir la volonté des parents et n'eut de paix qu'il n'amenât aux bénédictions de l'Eglise les jeunes couples qu'il appelait plaisamment "ses petits futurs antérieurs". Les jeunes gens qu'il avait ainsi libérés d'eux-mêmes, prospéraient, rachetaient leur faute, édifiaient la paroisse, si bien que l'abbé Bramart, son confrère voisin, qui avait été professeur de quatrième au petit séminaire et travaillait, lui, intensivement, au mariage de la grammaire et du calembour, répétait: "Mon cher, vous devez être joliment content; vos futurs antérieurs sont maintenant des modèles; grâce à vous, ils ont bien tourné et sont devenus des plus-que-parfaits."

C'est ainsi que l'abbé Nantois, à force de ténacité, était arrivé, par son labeur, non pas à transformer, mais à améliorer la portion d'héritage qui lui avait été dévolue dans le champ du Seigneur, et où poussaient, hélas! bien des herbes amères! Son zèle, son dévouement, son grand esprit de foi appelaient l'estime de ses paroissiens, fussent-ils mécréants, et lui gagnaient le coeur de son évêque. Monseigneur, qui connaissait l'ardeur apostolique du jeune prêtre, qui souffrait de constater que, dans le diocèse, les vocations se faisaient rares, à ce point qu'un curé administrait parfois deux, trois et même quatre paroisses, aimait à dire en parlant du desservant de Villenoisy: "A l'encontre de trop de nos villages auxquels nous ne pouvons donner qu'un demi-curé et bien souvent qu'un quart de curé, nous avons à Villenoisy un curé et demi." A lui seul, l'abbé Nantois valait, pour le moins, un curé et son vicaire. Même, sa force corporelle lui attirait de la considération. Sa haute stature en imposait à ces paysans toujours impressionnés par les qualités extérieures, le prestige physique, et qui respectent ceux-là surtout qui peuvent et savent se défendre.

Et l'abbé Nantois pouvait et savait se défendre. Si on insultait la robe qu'il portait avec une si belle crânerie, il sentait aussitôt s'élever en lui une ardeur combative et ce pacifique devenait étonnamment pugnace. Quelques garnements des communes voisines s'étaient crus autorisés par une coutume, si stupide et si lâche qu'elle doit être venue de la nation des Boches, à crier: "Coâ, coâ" sur son passage; il avait apaisé chez eux le tumulte des passions anticléricales, d'un geste adéquat. Brusquement, il s'arrêtait, et fonçant sur le malotru, il lui administrait une monition véhémente, puis, pour certifier conforme, l'abbé Nantois apposait sa signature, sous forme d'une volée de coups de poing, au dos de l'insulteur; c'est ce qu'il appelait familièrement un "sermon en deux poings". L'échine de plus d'un adolescent malappris gardait souvenance des sermons en deux poings de M. le curé de Villenoisy.

Les confrères de l'abbé Nantois se plaisaient, au déclin des diners de conférence, à se raconter, dans un esprit de récréation mutuelle, quelques anecdotes où le tempérament du curé de Villenoisy se manifestait avec éclat. Une, entre autres, avait souvent les honneurs du dessert. Peut-être n'est-il pas déplacé ici de retracer cet épisode où s'accuse en relief le caractère d'un prêtre qui doit avoir son rôle dans ce récit véridique.

Un jour, le curé de Villenoisy revêtu du surplis et de l'étole, les épaules couvertes du voile de soie blanche, s'en allait, accompagné d'un enfant de choeur, porter le viatique à un malade. Les yeux en prière, le front recueilli, il suivait, en récitant les psaumes de la pénitence, le chemin qui conduit au hameau de la Montée, lorsque, sur la droite, partirent des clameurs insultantes: "Coâ, coâ, à bas la calotte!" L'abbé Nantois redressa la tête pour savoir de qui venait ce cri de guerre. Il aperçut dans un champ deux garçons de ferme qui ricanaient, et, trop visiblement, voulaient le narguer. Un conflit de sentiments bouleversa l'âme du prêtre. Ah! certes, s'il n'eût pas porté sur sa poitrine le ciboire où Dieu se cachait sous les espèces, le châtiment se serait aussitôt abattu sur les coupables, mais avait-il le droit de le leur infliger, sans manquer de respect à l'hostie sainte qu'il tenait dans ses mains? Les garçons de ferme voyant son embarras, son hésitation, redoublaient d'audace et vociféraient des injures. "Il serait d'un exemple déplorable, se dit l'abbé Nantois, qu'on pût impunément insulter un prêtre." Il se dirigea vers un gros tas de pierres qui se trouvait en bordure du chemin. Il quitta son vêtement d'église, son étole, étendit son surplis comme une nappe blanche sur les cailloux qui devaient servir d'autel; très respectueusement, y déposa le petit ciboire d'argent surmonté d'une croix, puis, interpellant l'enfant de choeur, il ordonna: "Toi, à genoux, ici, et prie!" Le prêtre s'inclina devant le ciboire où résidait son Dieu, en une révérence profonde, puis, retroussant sa soutane, se lança à la poursuite des insulteurs. Ceux-ci, deux pupilles de l'Assistance publique, avaient, de loin, suivi les mouvements du curé. Ils n'attendirent pas le choc, et, à toutes jambes, partirent dans la direction du bois de Montillot, passant à travers les haies, escaladant les échaliers. La crainte du "sermon" que l'abbé portait à bout de bras était pour eux une exhortation pressante à la vitesse. Les deux garnements fuyaient épouvantés devant les poings du curé de Villenoisy renommés dans toute la région. Ils gardaient de l'avance sur le prêtre qui, bientôt, les vit disparaître dans le bois de Montillot où toute poursuite devenait vaine.

L'abbé Nantois revint sur ses pas et regagna l'endroit du chemin où, fidèle à la consigne, l'enfant de choeur, avec sa grande lanterne dorée où montait la flamme d'un cierge, se tenait à genoux, immobile, pareil à un séraphin adorateur, devant l'autel improvisé. En revêtant le surplis, le curé rendit grâces à Dieu: "Je vous remercie, Seigneur, dit-il, de m'avoir protégé contre moi-même: j'aurais peut-être cogné trop fort!"

Et jusqu'au hameau de la Montée où il allait porter à un agonisant le pain du grand voyage qui nous rend forts pour sortir de ce monde, l'abbé Nantois récita les versets du "Te Deum", tandis qu'il suivait le sentier des champs où la soutane rouge de l'enfant de choeur apparaissait de loin comme un immense coquelicot dans la splendeur des blés sur lesquels la flamme mouvante du cierge semblait voler comme un insecte d'or.

L'abbé Nantois fréquentait la villa du Pausilippe. Il y venait, chaque dimanche, après vêpres, sous couleur de faire une partie d'écarté, disputer l'ancien professeur sur son indifférence religieuse, son indolente philosophie qui l'autorisait à ne jamais conclure, son inutilité sociale. M. Randon se disait incroyant, mais il restait en lui, comme un souvenir de sa foi d'enfant, une religiosité vague, intermittente qui le prenait, par crises plus ou moins longues, à certaines heures, au crépuscule d'été par exemple, lorsqu'il méditait sur la fuite des jours, la vanité de tout, lorsqu'il songeait: "Je suis d'une famille où tout le monde meurt." Ces accès de foi, il les expliquait par la survivance en lui des "neurones" de sa mère. Cette interprétation, parce qu'elle avait un petit air de science, plaisait à M. Randon mais ne pouvait satisfaire l'abbé Nantois, qui répliquait: "Vous agissez comme si Dieu n'existait qu'à peu près ou à certains jours seulement. Or, Dieu n'est pas à demi: Dieu est, monsieur Randon!" et dans l'espoir d'amener le rouge au front de son paroissien, il voulait lui faire honte de son égoïsme: "A quoi servez-vous? lui disait-il. Allez, allez, vous n'êtes, en ce monde, qu'un consommateur!" L'ancien professeur ne s'offusquait point de ces réprimandes qu'il lui arrivait de provoquer, se disant, sans doute, que les accepter avec sérénité et bonne humeur, c'était se donner le droit de n'en pas tenir compte. Il voyait toujours avec joie apparaître son curé qui, depuis sa dernière maladie, se montrait beaucoup moins assidu à venir le visiter.

Un après-midi de dimanche, comme les vêpres venaient de finir, l'abbé Nantois apparut à l'entrée de la villa. M. Randon, qui, depuis une heure, tournait en rond dans son parterre, pestant contre la longueur des journées du dimanche qui ne ressemblait que trop, pour lui, à tous les autres jours, aperçut le prêtre:

— Ah! s'écria-t-il, vous, enfin, monsieur le curé! Eh bien, vrai, ce n'est pas dommage! Oh! ces dimanches!...

— De quoi vous plaignez-vous? dit le prêtre. Vous êtes tous les jours au repos!

— D'accord, mais dans la semaine, il y a de la vie autour de soi... on voit travailler les autres... Enfin, vous voilà. Allons, monsieur le curé, que m'apportez-vous dans les plis de votre robe, la paix ou la guerre? La guerre, c'est certain, je vois ça à votre figure: vous avez votre air batailleur, aujourd'hui. Vous m'avez rossé à l'écarté, dimanche dernier; aujourd'hui, c'est mon tour de revanche, vous êtes un homme perdu!

— Non, fit l'abbé Nantois, pas d'écarté pour l'instant: je viens pour affaires sérieuses, ...très sérieuses.

— Ah! diable. Et bien, passons dans mon cabinet. Il peut très bien y avoir une paire d'oreilles derrière ces persiennes.

Et du doigt, il indiqua les fenêtres

de la salle à manger qui donnaient sur le parterre et dont les persiennes étaient closes, à cause du soleil.

Lorsqu'ils furent installés dans le bureau, que M. Randon se fut assuré que personne n'écoutait à la porte, M. le curé sortit de sa poche une grande enveloppe jaune, et la tendant à l'ancien professeur:

— Voici pour vous, dit-il, je vous prie de vouloir bien vérifier le contenu de cette enveloppe. Elle renferme une somme et un billet qui avaient disparu de votre caisse.

M. Randon avait sursauté.

— Qu'est-ce que vous me dites là! fit-il regardant l'enveloppe qu'il tenait en main. L'argent qu'on m'a volé? Le billet d'Emile?... Mais qu'est-ce qui vous a remis cela?

L'abbé Nantois ne répondit point.

— Mais enfin, reprit M. Randon, vous allez bien me dire de la part de qui vous venez? Qui vous envoie?

Le curé de Villenoisy ne desserra pas les lèvres:

— Oh! c'est trop fort! s'écria le professeur qui commençait à s'exaspérer, si vous avez un boeuf sur la langue, avalez-le, et parlez!

— Au lieu de vous fâcher, dit, d'un ton très calme, l'abbé Nantois, vous feriez mieux de vérifier le contenu de l'enveloppe pour savoir si c'est bien là tout ce qui vous a été pris.

M. Randon compta les billets de banque, examina la reconnaissance de dette signée "Emile Lefresne".

— C'est bien cela, dit-il, il n'y manque pas un centime! Eh bien, par exemple, si je m'attendais à celle-là! Enfin, monsieur le curé, vous n'allez peut-être pas vous entêter à jouer au muet!... Qu'est-ce qui vous a remis cette enveloppe?

— Je ne sais rien, fit l'abbé.

— Vous ne savez rien! Mais, jamais, jamais, vous ne me ferez admettre une chose pareille! Ce serait donc un individu masqué qui vous aurait apporté le paquet? Allons, monsieur le curé, vous avez, du moins, des soupçons, des indices?

— Je ne sais rien, répéta le prêtre.

— L'envoi vous est peut-être arrivé par la poste?

— Je ne sais rien.

— Vous avez trouvé l'enveloppe à l'église, sur un banc, quelque part?

— Je ne sais rien.

— Mais, c'est la première fois, depuis qu'il y a des hommes, et qui sont volés, qu'on voit une chose pareille! De grâce, monsieur le curé, avalez votre boeuf et parlez.

— Je ne sais rien, dit fermement l'abbé Nantois.

M. Randon comprit qu'il avait devant lui un roc qui ne s'ouvrirait point, un tombeau qui ne parlerait pas. De guerre lasse, il finit par proposer une partie d'écarté que le curé de Villenoisy accepta, par charité.

La partie manquait d'entrain. M. Randon était préoccupé, nerveux. A tout instant, des pauses silencieuses coupaient le jeu. L'ancien professeur, s'entretenant avec lui-même, disait à haute voix: "Qu'est-ce qui a bien pu lui remettre ça?" — "Il ne sait rien, répliquait l'abbé, atout... atout... je passe trèfle."

M. Randon, qui s'était fait battre encore une fois, à l'écarté (il ne se défendit point avec son ardeur coutumière), laissa partir son curé sans tenter de nouveau de lui déverrouiller les lèvres: il pressentait qu'elles resteraient closes, obstinément: "Il ne fait rien comme les autres, cet homme-là! s'écria-t-il dépité en rentrant dans son cabinet. Il dégèle pourtant bien quand il s'agit d'admonester ses paroissiens ou d'administrer une bourrade aux garnements du pays!... Il faut que, dès demain, je voie le juge d'instruction; il se débrouillera, c'est son métier!... Mais, c'est à se casser la tête contre les murs une histoire comme celle-là! On me la raconterait que je refuserais d'y croire. Nous sommes en plein mystère."

L'heure était proche où tous voiles allaient tomber et où l'âpre vérité apparaîtrait.

A la nuit, Thérèse Robillot, l'une des nombreuses femmes du cousinage, vint prévenir M. Randon que son beau-père, alité depuis quelques jours et dont la maladie s'était très aggravée depuis la veille, demandait à le voir:

— Comment! fit M. Randon, le papa Robillot est si mal que ça? Je le savais souffrant, mais de là à le croire menacé!...

— Il y a du danger. Le médecin nous dit que c'est une "pulmonie".

— A soixante-quatorze ans... fit M. Randon hochant la tête.

— M. le curé, reprit Thérèse Robillot, est allé le voir ce matin, avant la grand'messe. Ils sont restés ensemble près d'une heure, et seuls: le père nous avait recommandé de ne pas les

déranger. Je me demande ce qu'ils ont bien pu se raconter tout ce temps-là. Bien sûr que le père ne s'est pas confessé pendant une heure! Je sais bien qu'il avait besoin d'un ramonage, depuis peut-être cinquante ans qu'il ne faisait plus sa communion de Pâques! Il était tout comme vous, mon cousin, c'était pas un "égliseux", mais dame! Quand on se voit sur le point d'avoir à payer son dû dans l'autre monde, on aime assez à régler ses comptes!... Ce qui nous tourmente le plus, Robillot et moi, c'est que, quand M. le curé est sorti de la chambre, il avait sous le bras un petit paquet jaune, une espèce d'enveloppe que j'avais aperçue dans l'armoire du père et qu'il nous défendait bien de toucher. Même qu'il emportait toujours la clef de son armoire quand il sortait, et qu'il se fâchait tout rouge que je voulais y prendre des draps et du linge. Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir dans "ceux" papiers que M. le curé a emportés? Robillot et moi, on craint que ça soit un testament du père qui avantage le frère de mon mari, un grand propre-à-rien qui a toujours été flagorneur et qui lui fait croire qu'il l'aime plus que nous!

M. Randon n'écoutait plus. A entendre cette femme lui parler de ce "paquet jaune" que, le matin même, M. le curé avait emporté de la chambre du père Robillot, une sorte d'épouvante l'avait pris devant la vérité qui semblait vouloir apparaître si brutalement. Il restait là, immobile, les yeux vagues:

— Mais, mon cousin, fit Thérèse Robillot, ça m'a l'air de vous tourner le sang ce que je vous dis là! Sans doute que ça vous fait de l'effet d'apprendre que votre cousin va peut-être bien mourir: ça se comprend. Faudrait pourtant pas que ça vous émotionne, le père était du même sang que vous, mais il avait fait son temps; vous, à côté de lui, vous êtes jeune! J'ai peut-être eu tort de venir vous dire tout ça, mais, que voulez-vous, mon cousin, je ne comprends rien à ce qui se passe à la maison. Déjà, le père nous a envoyés chercher le maire, l'adjoint; maintenant, c'est vous qu'il veut voir... Mais, qu'est-ce que vous avez donc, cousin Philippe, vous paraissez tout chose?

— Eh bien, j'y vais, déclara-t-il d'un ton bref, après un instant de silence.

La maison du père Robillot était l'une des premières que l'on rencontrait en arrivant de Villenoisy par la route de Marnant. Avec sa toiture très basse, ses fenêtres étroites, elle avait un air de parenté avec toutes les maisons du village; l'architecte qui en avait conçu le plan porte un nom bien connu: la Routine. Lorsque M. Randon y pénétra, il fut reçu par Robillot fils qui l'introduisit aussitôt dans la "chambre", une grande pièce aux murs blanchis à la chaux, autrefois du moins, et qu'éclairait, d'une lumière tremblotante, une petite lampe à essence. Dans l'un des deux lits juxtaposés bout à bout et enfouis dans des rideaux de cretonne bleue, le père Robillot était couché. Sa barbe faisait une large tache blanche sur la couverture de laine rouge qui lui montait jusqu'au menton. M. Randon s'approcha.

Le vieillard étendu là avait le visage congestionné, les pommettes saillantes: ses yeux brillaient de fièvre, sa respiration était oppressée. La mort rôdait autour de cette couche.

— Eh bien, père Robillot, fit M. Randon, comment ça va-t-il?

— Comme une lampe qu'a pus d'huile, dit le malade qui parlait péniblement, d'une voix haletante. J'suis à bout.

— Allons donc!

— J'le sais bin! C'est pas la peine de me dire des menteries... Ca presse. J'ai commandé à la Thérèse de vous aller chercher pour que je vous dise que c'est pas l'Emile qui a fait le coup, c'est moé...

— Comment, c'est vous? dit M. Randon qui, bien que préparé à cette révélation, eut une commotion.

— Oui, reprit le malade, de sa voix sourde, voilée, c'était pas pour vous voler. J'suis pas un voleur, moé! C'était parce que vous aimiez trop l'Emile et pour que ça vous dégoûte de lui. Je savais pas que ça tournerait comme ça. J'en ai ti eu des regrets, c'est ça qui m'a mis dans l'état où je suis! J'vas mourir... J'ai rendu les papiers... M. le curé veut que j'dise tout pour que l'autre i sorte de prison. Il a raison. Ah! j'en ai ti de ces regrets!... C'était pas pour voler!... Mais, j'avions tous si peur que vous laissiez vot'bien à l'Emile Lefresne tout seul! Et j'voulais, moé, que mes enfants y soient riches après moé. C'était pas pour moé. Ah! j'en ai ti eu, de ces regrets!...

L'effort douloureux que faisait le malade pour parler avivait encore la rougeur de ses pommettes. Ses yeux cernés de bistre se dilataient à chacune de ses inspirations: il semblait que le souffle allait lui manquer. La grosse couverture rouge qui le recouvrait se soulevait par saccades sur sa poitrine oppressée qui cherchait l'air.

M. Randon se sentait pris de pitié pour ce moribond qui s'accusait:

— Allons, père Robillot, fit-il, soyez en paix. Puisque vous avouez votre faute, puisque vous vous en repentez, puisque vous êtes prêt à réparer vos torts...

— C'est déjà commencé, murmura le malade: le maire et l'adjoint i sont venus: je leur z'y ai tout dit. Même, que j'ai signé un papier où ça dit que c'est moé qu'ai fait le coup. J'voulais qu'i l'envoyions au juge, tout de suite. Ils ont dit qu'ils attendraient. Quoi? Que j'sois mort, bin sûr! Ca ne tardera pas.

— Voyons, voyons, Père Robillot, vous guérirez.

— J'sais ce que j'sais, c'est la fin. Cousin Philippe, ajouta le malade d'un ton de voix plus ferme, grave, presque solennel, vous êtes un bon homme, j'vas vous donner un conseil avant que de partir: faudrait être plus défiant. C'est vos sous qu'on voudrait avoir, et c'est pour ça qu'on vous fait tant de cajoleries!

— Mais, on ne m'aime donc pas un peu? demanda M. Randon, tristement.

— P'te bin un peu, mais vous êtes bin trop riche pour qu'on vous aime! I vous aimeraient bin davantage si vous étiez mort... Les ceux d'ici, mes enfants, i n'savent rin! J'leur ai caché ce que j'avais fait: j'avais trop honte — c'était, pourtant, pour eux, que j'travaillais! — mais les autres, les cousins i s'doutont bin un peu que c'est moé. I z'ont rin dit pour que l'Emile il ait pas vot'bien, un jour. I disont comme ça que vous êtes tout seul, pas d'enfants, pas de femme, que vous servez à rien et que vos sous seraient bin mieux chez eux que chez vous. Faudrait vous défier un peu davantage, cousin Philippe. C'est pace que vous êtes un bon homme que j'vous dis ça!

Bouleversé, humilié par ce qu'il entendait, M. Randon fut assez maître de lui-même pour poser une question qui le hantait depuis le début de l'entretien:

— Mais enfin, père Robillot, fit-il, qu'est-ce qui a pu vous donner l'idée de commettre un pareil acte?

Le malade fut un instant sans répondre, puis, d'une voix faible, entrecoupant chacune de ses phrases d'une pause plus prolongée, il dit:

— Le jour que c'est arrivé — j'en ai ti des regrets!... — j'étais sur la route. L'Alphonsine, qu'allait au cimetière, est venue à passer. J'avons causé ensemble. A ma dit comme ça qu'elle avait oublié de remettre la clef ous qu'a la mettait d'ordinaire et que vous sauriez bin ous ce que vous la repreniez à vot'retour... J'suis curieux, j'voulais savoir ous qu'a la mettait, c'te clef. Je l'ai suivie, l'Alphonsine, sans qu'a s'en doute. J'ai passé derrière vot'maison... par le petit chemin... j'ai regardé ous qu'a mettait la clef, puis, j'ai vu l'Emile qui sautait par-dessus le mur après qu'il avait jeté un paquet... alors... alors... j'ai eu l'idée de prendre de l'argent et des papiers pour faire encroire que c'était l'Emile qui avait volé ça. J'savais bin que tous les gens qu'étaient dans les champs diraient que c'était lui... i l'avaient tous vu que sautait sur le mur!... C'était pas pour voler, moé!... C'est ça que fait que je meurs... J'ai eu trop de tourment... J'seus bin puni!... Cousin Philippe, faudrait pas vous laisser rouler comme ça... par tout le monde!

— J'aurais simplement voulu qu'on m'aime un peu, père Robillot, fit M. Randon qui était là mendiant une parole qui pût réconforter son amour-propre.

— Aurait fallu vous marier, alors, cousin Philippe, poursuivit le malade... Bin sûr que quand jo'ns une femme, des enfants, c'est bin de l'aria, de la tablature, mais, au moins, j'ons queuque chose que j'aimons et que ça nous aime pour de vrai, queuque chose qui nous rattache et qu'on sent que ça s'attache à nous... ça donne du courage... au lieu de ça, j'sons tout seuls comme une pauv'brebis l'long de la route, et tous les ceux qui vous voient n'pensont rin qu'à une chose, à avoir vot'laine! I z'aimont rin qu'vos sous, mon cousin, faut bin vous dire ça, les ceux qui tournent autour de vous!... j'en peux plus!...

Epuisé par l'effort qu'il venait de faire, le malade, qui s'était soulevé pour parler, retomba sur son oreiller, la poitrine haletante.

Dans le désarroi de ses pensées, M. Randon ne savait plus que se taire. Silencieusement il regardait le père Robillot qui luttait contre l'asphyxie: il songeait et il souffrait. Brusquement, comme un homme que transporte une résolution soudainement prise, il dit au malade: "Au revoir, père Robillot, meilleure santé", et il s'enfuit.

— Eh bien, fit Thérèse Robillot qui attendait anxieuse dans la cuisine, qu'est-ce qu'il vous a dit, le père?

M. Randon ne répondit pas. Sans desserrer les lèvres, il traversa la cuisine et sortit sur la route. Il n'avait pas fait vingt pas qu'il se heurta à l'abbé Nantois qui venait voir son malade:

— Ah! monsieur le curé, s'écria-t-il en apercevant le prêtre, vous n'aviez pas besoin de faire tant de simagrées avec votre secret! Je le connais. Mon voleur...

— Mon cher monsieur Randon, interrompit le curé de Villenoisy, d'un ton brusque péremptoire, qui semblait défier toute réplique, je ne sais pas, mais pas du tout, du tout, du tout, ce dont vous voulez me parler!... Au revoir, je suis pressé, poursuivit-il se dirigeant en hâte vers la maison, au revoir!

— C'est trop fort, par exemple! fit l'ancien professeur, laissant tomber ses deux bras, par quoi il signifiait qu'il se refusait à admettre de telles manières. Adjudant, va! lança-t-il dans la nuit, à l'adresse de l'abbé Nantois qui ne pouvait l'entendre.

En donnant à son curé cette qualification d'"adjudant", M. Randon entendait marquer par là qu'il eût admis ces procédés sommaires, entre soldats, à la caserne, d'où sont exclues les cérémonies de la "civilité", mais qu'avec M. Philippe Randon, propriétaire de la villa du Pausilippe!... Il céda à un petit accès, extrêmement bénin, d'anticléricalisme: "Les curés, mais si on les laissait faire!..." murmura-t-il.

Il était abasourdi, désemparé, furieux contre lui-même, contre le père Robillot, Mme Alphonsine, l'abbé Nantois, ses cousins, contre tout le monde. A qui devait-il s'en prendre? Sa conception de la vie, ses idées sur l'homme, qu'il croyait à tout jamais arrêtées, croulaient d'un seul coup. Il voyait l'univers entier conjuré contre lui. Il n'arrivait pas à mettre de l'ordre dans la cohue de ses pensées. Par cette claire nuit de la fin d'avril, il marchait tête basse, les yeux fixés devant lui, dans le vide. En rentrant à la villa du Pausilippe, il vit Mme Alphonsine qui, du fond de la cuisine où elle avait attendu le retour de son maître, s'avançait vers lui, avec, dans le regard, cette flamme qu'allume la curiosité dans l'oeil d'une femme "qui veut savoir". D'un ton rogue, presque comminatoire, M. Randon proféra cette phrase qui lui servait, d'ordinaire, à écarter les questions inopportunes et les bavardages de sa gouvernante: "Qu'on me laisse tranquille, j'ai à réfléchir!" Mme Alphonsine ne se fit pas répéter l'ordre et glissa vers son fourneau, légère comme un feu follet.

M. Randon alla se cacher dans son cabinet de travail. Un instant, la tête dans ses mains, il parut méditer, puis il sortit de cette contemplation morose, et, froidement, posément, articulant ses mots, il déclara, se parlant à lui-même: "Monsieur Philippe Randon, licencié ès lettres, agrégé de grammaire, ancien professeur d'humanités, vous êtes un fameux serin!"

Le "vous" qu'il employait ainsi pour s'apostropher lui-même, comme on supprime le tutoiement avec les enfants qu'on cherche à punir, indiquait que M. Randon voulait s'humilier à ses propres yeux, se faire honte à lui-même de la lenteur qu'il avait mise à connaître, à juger les hommes. Il avait dû attendre la cinquante-quatrième année de son âge; il avait fallu qu'un vieux paysan lui dise, comme avertissement suprême: "Cousin Philippe, vous vous laissez rouler par tout le monde!"

(A suivre)





AU SACRE-COEUR

Soirée musicale

Grand merci à notre distinguée pianiste et organisatrice, Mlle Annette Dostert, à ses élèves et aux autres exécutantes, pour la soirée musicale du 20 janvier, au profit de la paroisse du Sacré-Coeur.

Le chroniqueur sent que, pour un aussi magnifique concert de charité, les félicitations ordinaires ne rendront pas justice puisque les honneurs d'une critique artistique s'imposeraient; alors, sentant qu'il ne peut suppléer à la pleine justice, il ose se servir de la plus simple des expressions de gratitude et dit: merci!

Merci à Mlle Annette Dostert; merci à Mlles Evelyn Pratt, Fabiola Gosselin, Anna Averbuck, Agnes Feely et Kathleen Hand; merci à Mmes G. Laflèche et E. Belair, à Mlles Thérèse Moracle et Yvonne Thibault. N'oublions pas que les deux pianos avaient été gracieusement prêtés par la maison J.-J.-A. McLean et Cie. Enfin, quelle faveur d'avoir eu pour programme imprimé un véritable modèle!

Partie de cartes

Agréez l'invitation des enfants du 8ème et du 9ème grades; avec le concours de Mme Curley ils organisent une partie de cartes et vous y invitent. Fixée au 10 février, dimanche soir prochain, l'ampleur de cette partie de cartes en surprendra plus d'un; et puis, à l'heure des rafraîchissements, s'ils vous parlent d'atout... faites-leur couper du gâteau.

Premiers dans chaque degré

9ème degré: Jeanne Aubin, Gertrude Thomas.

8ème degré: Thérèse Morache, Albert Montpetit.

7ème degré: Jeanne Guay, Emma Roy.

6ème degré: Thelma Salé, Béatrice Morrier.

5ème degré: Roland Auger, Thérèse Rhéaume.

4ème degré: René Auger, Jeanne Guay.

4ème degré: Lorrain Saint-Godard, Françoise Bélair.

3ème degré: Viviane Saint-Godard, Germaine Rousseau.

2ème degré: Albert Hermary, Jeannette Martin.

1er degré: Georges Decloux, Alfred Watt.

Cours préparatoire: Victor Mercier, Lorraine Latourelle.

Baptêmes

Le 6 janvier — Yvonne-Emma, enfant d'Arthur Brault et d'Ethel Dunby. Parrain, Léo Brault; marraine sa soeur Josphine.

Le 15 janvier — Joseph-Georges-Florent, né le 1er janvier, avant tous les autres Winnipegois, et enfant de Raoul Despins et d'Antoinette Acquin. M. Pierre Dorval et Mlle Marie-Fleurette Despins furent parrain et marraine.

Le 20 janvier — Joseph-Charles-Emile, enfant de Charles Bertrand et d'Eva Péloquin. Parrain et marraine: M. et Mme Péloquin, représentés par L.-J. Desrosiers et Alice Péloquin.

Décédée

Mlle Albertine Bisaillon, soeur de Mme R.-A.-L. Mercier, est décédée à Montréal, la semaine dernière. Nos vives sympathies à l'occasion de ce deuil.

De passage

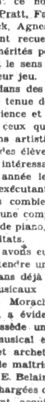
Les RR. PP. Oblats A. Dallaire, J. de Grandpré, E. Savoie, et le R. F. F. Kérouanton, O.M.I.

La Saint-Jean-Baptiste à son programme

Dimanche prochain, 10 février, à 3 h. 30 de l'après-midi, les membres de la Saint-Jean-Baptiste se réuniront dans leur salle. Venons rendre témoignage au nouveau président que nous voulons remplir au complet le programme indiqué dans les constitutions.

La retraite

Du 21 février au 3 mars auront lieu les exercices de la retraite paroissiale. Les gens de langue française de tout Winnipeg ont leur centre à eux, et c'est l'église du Sacré-Coeur, coin des rues Bannatyne et Lydia. A l'occasion de la retraite, qu'on ne manque pas de venir à ce centre de dévotion.



WINNIPEG

M. J.-E. Arpin à l'honneur

Samedi dernier, en la salle paroissiale du Sacré-Coeur, M. J.-E. Arpin, surintendant de la Banque Canadienne Nationale à Winnipeg, était l'objet d'une chaleureuse démonstration de la part de ses nombreux amis. Au-delà d'une centaine d'entre eux s'étaient réunis pour lui présenter un témoignage de leur estime et de leur considération, à l'occasion de son prochain départ pour Montréal, où la direction de la banque l'a appelé à d'autres fonctions. Plusieurs orateurs, au cours de la soirée, se sont faits les interprètes de l'assemblée pour lui exprimer la joie ressentie à la nouvelle de sa promotion, joie mêlée tout de même d'un certain degré de tristesse, car nous perdons une personnalité marquante parmi les nôtres au Manitoba. M. Arpin, qui a toujours représenté dignement l'institution à laquelle il a donné la meilleure partie de sa vie, était aussi toujours de l'avant dans tous les bons mouvements où ses compatriotes étaient intéressés.

M. J.-T. Beaubien, avocat, présidait dignement cette assemblée, ayant à ses côtés Mgr Cherrier, Mgr Jubinville, le R. P. Vézina, O.M.I., l'hon. Albert Préfontaine, l'hon. juge L.-P. Roy et M. R.-A. Bonnar. Ces dignitaires et ces messieurs ont trouvé d'éloquentes paroles pour faire valoir les brillantes qualités du héros de la fête.

Outre ces personnages qui étaient venus rehausser l'éclat de cette charmante soirée par leur présence, nous avons remarqué, au hasard, au nombre des assistants: MM. W.-W. Kennedy, W.-S. Newton, Ed. Cass, J. Mooney, les docteurs Trudel, Michaud, Laurendeau, Jarjour, Collin, Benoit, Laberge; MM. H. Lacerte, N. Bernier, Léon Bénard, G.-P. Jessop, L.-A. Goyette, F. Gaspard, J.-H.-N. Léveillé, C.-E. Gaudette, E. Belair, P. L'Heureux, E. Guertin, H. d'Eschambault, P. de L. Taché, J.-A. Chabot, T. Gagnon, J.-A. Tremblay, J.-A. Cusson, S.-J. Dussault, Roger Goulet, P.-E. Bérubé, A.-C. Larivière, E. Gagnon, L.-P. Gagnon et W. Fournier.

N'oublions pas de dire qu'un succulent goûter terminait cette agréable réunion.

Le concert Annette Dostert au Sacré-Coeur

Mlle Annette Dostert a eu l'excellente idée de répéter, au profit de l'église du Sacré-Coeur, en y ajoutant quelques numéros fort bien choisis, le récital donné par ses élèves, il y a quelques semaines, au "Music and Arts Building".

Devant ce nouveau public, Mlles Evelyn Pratt, Fabiola Gosselin, Anne Averbuck, Agnes Feely et Kathleen Hand ont recueilli des applaudissements mérités pour l'excellente technique et le sens musical profond que révèle leur jeu. Elles se sont fait entendre dans des morceaux classiques de belle tenue dont l'exécution exige de la science et une longue pratique.

Pour ceux qui suivent ces manifestations artistiques données par le groupe des élèves de Mlle Dostert, il est fort intéressant de constater d'année en année les progrès accomplis par les exécutantes. On se rend compte alors combien l'enseignement de notre jeune compatriote, comme professeur de piano, est sérieux et fécond en résultats.

Nous avons eu aussi le grand plaisir d'entendre une jeune violoniste de quinze ans déjà connue dans les cercles musicaux de Winnipeg. Mlle Thérèse Morache, cousine de Mlle Dostert, a évidemment de qui tenir. Elle possède un splendide tempérament musical et il y a de l'avenir dans cet archet qui manifeste déjà une belle maîtrise.

Mme E. Belair et Mlle Yvonne Thibault, chargées des numéros de chant, s'en sont acquittées, on le devine, avec beaucoup d'honneur. La première nous a donné: "Mai" (Ronaldo Hahn) et "Mariage des Roses" (César Franck); la seconde, "La première danse" (Massenet) et "Les petits soldats de plomb" (Pessard), tout à fait adaptées à son genre de talent. Mme G. Laflèche les accompagnait au piano.

Ce fut une belle soirée artistique, comme nous voudrions en avoir plus souvent à la salle du Sacré-Coeur.

Cercle Molière

La date de la représentation annuelle du Cercle Molière a définitivement été fixée au lundi 25 février. Le Cercle donnera la délicieuse comédie "Popol et Virginie", d'Alfred Machard, avec musique de scène. Les billets sont vente dès maintenant au Café Ritz, coin Taché et Provencher, le 7 à 10 h. du soir. Tous les membres du cercle ont des billets à vendre et se feront un plaisir de vous retenir vos places. Toutes les places sont réservées.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée générale du mois de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le mercredi 6 courant, à 3 h., dans la salle du club Amicus, "Knights of Columbus Hall", et sera suivie d'une causerie par le R. P. Normandin, supérieur du Juniorat de la Sainte-Famille de Saint-Boniface. Tous les membres sont priés de se rendre.

A l'Alliance Française

La prochaine soirée de l'Alliance Française aura lieu à l'Université, "Assembly Hall" (rue Kennedy), le vendredi 15 février. Le professeur M. Jones, récemment arrivé de Paris, qui s'intéresse beaucoup aux études sur le moyen-âge, fera une causerie sur les "Vieilles Légendes de France". Il y aura, comme toujours, un excellent programme musical dont nous reparlerons.

Les ordres monastiques en France au moyen-âge

Les habitués des soirées dominicales du Sacré-Coeur ont eu le plaisir d'entendre, dimanche dernier, une intéressante causerie sur les ordres monastiques en France au moyen-âge, leur histoire, leur influence littéraire, artistique, sociale et morale. Le conférencier était M. Pierre de Saint-Denis de Saint-Evremond, jeune Français connu de nos lecteurs par ses souvenirs militaires en cours de publication dans la Liberté.

C'est une chose admise de tous que les moines ont été, avec les rois, les deux grandes puissances qui ont contribué à la formation de la France. Les premiers à s'établir dans l'ancienne Gaule furent les Bénédictins, ordre de savants qui veillèrent sur les archives royales et ecclésiastiques et fondèrent les bibliothèques les plus fameuses. Vinrent ensuite les Trappistes, les Chartreux, les Capucins, les Carmélites, les Jésuites et les Oratoriens, ces deux derniers ordres voués plus spécialement à l'éducation.

L'influence littéraire des ordres monastiques fut considérable. Jusqu'au XIIIe siècle, la France n'eut qu'une culture intellectuelle assez superficielle et les clercs étaient seuls instruits dans la nation. La première oeuvre littéraire digne de ce nom, la Chanson de Roland, eut pour auteur présumé un moine bénédictin du nom de Théroulde. La plupart des autres chansons de gestes furent aussi composées par des religieux, de même que les miracles et mystères, premières représentations théâtrales qui eurent leur origine dans les églises. L'oeuvre d'enseignement accomplie par le clergé régulier mérite une place à part et le conférencier signale la création de l'Université de Paris, avec sa célèbre faculté de théologie.

L'immense élan religieux du moyen-âge trouva sa plus belle expression artistique dans les superbes cathédrales de l'époque. Pendant quatre ou cinq siècles, c'est des couvents que sortirent les architectes, peintres et sculpteurs à qui l'on doit ces magnifiques monuments qui subsistent encore. Les moines furent aussi les premiers imprimeurs et eurent le mérite de perfectionner cet art si utile.

Toute l'oeuvre des ordres monastiques a été une oeuvre de civilisation et de charité. Leurs couvents ont donné une plus grande expansion à la foi du peuple, leurs écoles ont répandu le goût des choses intellectuelles. Ils avaient aussi la direction de la charité publique et soutenaient eux-mêmes leurs hospices et maisons hospitalières. Leur influence s'est fait sentir sur l'apaisement des peuples. Par la prédication des croisades, ils ont évité les guerres intérieures et facilité l'unification du royaume. Ils ont également fourni à l'Etat nombre d'administrateurs et de diplomates précieux.

En terminant, M. de Saint-Denis déclare que la France n'est pas le pays antireligieux que l'on s'imagine en certains quartiers. Il dit que le mouvement vers la foi que l'on remarque depuis quelques années justifie de plus en plus son titre de "Fille aînée de l'Eglise".

Le conférencier avait été présenté par M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France, qui présidait la soirée. Il fut remercié par le R. P. Vézina, O.M.I., curé de la paroisse.

Un programme musical de choix, dans lequel figuraient des artistes distingués, accompagnait la conférence. Mme Jeanne Aubin Havens s'est fait entendre dans un solo de piano. M. Lucien Glénat a chanté quelques romances françaises. On a beaucoup apprécié l'excellent trio René Wegbecher (violon), Irene Fairfield et William Pasikov (violoncelle) qui a exécuté plusieurs morceaux avec beaucoup de maîtrise. Mme G.-N. Laflèche était l'accompagnatrice au piano et M. Jules Collon l'annonceur du programme.

Le français que nous parlons au Canada

Tel est le sujet d'une causerie que M. Godias Brunet a donnée jeudi soir, le 31 janvier, au Cercle Universitaire manitobain. Le conférencier a prouvé à son auditoire que c'est bien le français et non pas du sauteux ni de l'espagnol, ni même du patois que nous parlons au Canada. Il a essayé de dissiper les préjugés qui obscurcissent certaines idées préconçues à ce sujet.

Le "Quebec French" et le "Parisian French" sont des mythes qui ont vu le jour à Toronto et à New-York. Ces lubies-là n'existent pas chez les gens intelligents. Qui aurait la prétention de dire qu'il y a du "Winnipeg English" et du "London English"? Insanité.

Il n'existe qu'une langue française parlée partout par ceux qui la savent parler. Egalement de l'anglais.

Mieux l'on se connaîtra, dit-il en terminant, mieux l'on pourra travailler à l'unité et à la prospérité du Canada.

Les progrès du nord

M. Léon Dion, de Le Pas, l'un des six découvreurs de la mine de cuivre du Flin-Flon, est à Winnipeg depuis quelques jours.

M. Dion est dans le mouvement minier; il est président de la compagnie à charte fédérale appelée "Dion Mining Corporation Limited." Cette compagnie possède 162 droits dans différentes parties du Manitoba-nord, et ceci comprend un groupe près de Flin-Flon; la compagnie Dion a conservé ce groupe quand elle disposa du reste de ses intérêts. Un groupe de dix droits est situé à Snow Lake, juste au nord d'Herb Lake, un groupe de 24 droits à Buzz Lake.

M. Dion est plein d'enthousiasme au sujet de l'avenir minier de ce pays et il croit que l'année 1929 sera une année de construction. De grandes compagnies, dit-il, ont dans le nord des ingénieurs qui travaillent avec ardeur, et le capital s'annonce abondant.

A Oxford Lake et Cross Lake, affirme M. Dion, on transporte des machines par les chemins d'hiver, et les opérations battront leur plein au printemps. Dans le district du Lac aux Castors, (au sud de Flin-Flon) des travaux importants sont déjà commencés sur la propriété Graham. Un bon nombre de capitalistes de Québec et d'Ontario ont acquis des intérêts dans le Manitoba-nord et se préparent à développer leurs mines.

PETITES NOTES

On annonce le mariage de Mlle Blandine Thibault avec M. Samuel-Auguste Nault, pour le 12 février. Pas de faire-part.

TORONTO — L'ouverture de la troisième session de la dix-septième législature de l'Ontario a eu lieu le 30 janvier.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.